



安全理事会

Distr.: General
8 July 2020
Chinese
Original: English

2020 年 7 月 8 日根据安全理事会第 2507(2020)号决议延长任期的中非共和国问题专家小组给安全理事会主席的信

安全理事会第 2507(2020)号决议延长任期的中非共和国问题专家小组成员谨按照第 2507(2020)号决议第 7 段转递关于专家小组工作的最后报告。

所附报告于 2020 年 6 月 15 日提交安全理事会关于中非共和国的第 2127(2013)号决议所设委员会，2020 年 7 月 2 日得到委员会的审议。

请提请安全理事会成员注意本函及其附件并将其作为安理会文件分发给荷。

协调员

罗曼·埃斯梅约(签名)

专家

佐贝尔·贝哈拉尔(签名)

专家

菲奥娜·曼根(签名)

专家

安娜·奥斯本(签名)

专家

伊利亚斯·乌西迪克(签名)



根据安全理事会第 2507(2020)号决议延长任务期限的中非共和国问题专家小组的最后报告

摘要

在本报告所述期间，政治和安全局势受到定于 2020 年 12 月和 2021 年 3 月举行的总统和议会选举前景的强烈影响。一项有争议的提案要求进行宪法改革，还有新的呼声要求进行政治过渡(而不是选举)，导致政府与反对派的紧张关系加剧。由于有猜测认为，前总统、受制裁个人弗朗索瓦·博齐泽会作为候选人参加即将举行的选举，福斯坦-阿尔尚热·图瓦德拉总统的支持者与博齐泽的支持者之间的关系尤其紧张。

选举前景是武装团体维持和扩大领土控制的又一个诱因。对这些团体来说，在实地驻留可为他们提供影响选举进程的机会，由此在与国家和国际行为体的讨论中获得筹码。因此，尽管各武装团体名义上承诺执行 2019 年 2 月 6 日在班吉签署的《中非共和国和平与和解政治协议》，但它们继续阻碍国家权力的恢复，并多次违反《协议》。阿里·达拉萨领导的争取中非和平联盟和阿巴斯·西迪基领导的回归、索回和复原组织(3R 组织)尤其扩大了他们的控制范围。

专家小组上一份报告(S/2019/930)中提及的东北部战斗仍在继续，交战各方，包括中非复兴人民阵线、中非争取正义解放者运动和中非复兴爱国联盟，都参与了严重违反人权和国际人道法的行为。本报告记录了这些团体以及争取中非和平联盟和 3R 组织实施的定点击杀、性暴力等行为，以及战斗人员在恩代莱和比劳强迫迁移流离失所社区的案件。

外国战斗人员和武器的到来也助长了一系列冲突，这些战斗人员和武器主要来自苏丹。区域武器贩运活动也继续通过其他路线进行。本报告述及刚果民主共和国当局在巴多利特缴获一批武器的情况，这些武器很可能是在运往中非共和国的途中。关于安全部门改革，专家小组讨论了设立特别混合安全部队以及扩大总统卫队的作用和规模方面的挑战。

在自然资源方面，由于中非共和国及邻国旨在切实打击黄金走私的程序和规则存在缺陷，武装团体继续从手工黄金产量增加中获利。专家小组调查了 3R 组织越来越多地参与该国西部黄金行业的情况，以及瓦姆省 Kouki 附近的淘金热为前塞雷卡派系提供新收入来源的情况。政府也继续在其控制范围之外的地区发放采矿许可证，增加了武装团体通过开采自然资源获得资源的风险。

在本报告所述期间，社交媒体、在线媒体和印刷媒体上传播煽动性语言的情况也大大增加，这往往受到有组织网络采取的行动推动。2 月和 3 月，联合国中非共和国多层面综合稳定团的几名工作人员成为与中非共和国政府关系密切者进行的诽谤运动的目标。这场运动以及各政党继续使用煽动性语言的情况令人对即将到来的选举期间感到关切。

关于制裁执行情况，报告着重指出：受制裁个人努尔丁·阿达姆继续违反旅行禁令；提交给安全理事会关于中非共和国的第 [2127\(2013\)](#) 号决议所设委员会的武器禁运通知迟交。

目录

	页次
一. 背景	6
二. 政治问题：《中非共和国和平与和解政治协议》执行情况、即将举行的选举和关于过渡的呼吁	7
A. 《协议》执行情况和惩罚措施	7
B. 围绕选举筹备工作出现的紧张局势	7
C. Elio Ciolini(别名 Bruno Lugon)案	9
三. 东北部的冲突仍在持续	9
A. 由政治和族裔争斗引发的冲突	9
B. 更多苏丹战斗人员参战	11
C. 缴获的武器在比劳失踪	11
D. 违反国际人道法：东北部冲突的一个关键情况.....	12
四. 回归、索回和复原组织和争取中非和平联盟这两个团体不断寻求新领土.....	13
五. 媒体上煽动性内容增加	14
A. 针对联合国中非共和国多层次综合稳定团的诽谤运动.....	14
B. 针对人道主义工作者的短暂运动	15
C. 在选举背景下传播煽动性内容	15
六. 国防和安全部队、武器禁运以及武器贩运.....	15
A. 安全部门改革最新情况	15
B. 在巴多利特缴获的武器	17
C. 武器禁运通知的及时性	17
七. 黄金和钻石	18
A. 回归、索回和复原组织和黄金	18
B. 被瓦姆省采金潮吸引的武装团体	18
C. 关于黄金贩运的问题	19
D. 采矿许可证	19
八. 联合委员会的最新情况	20
A. 中非共和国-乍得联合委员会	20
B. 其他联合委员会	20

九. 各项制裁的执行情况	20
A. 努尔丁·阿达姆违反旅行禁令	20
B. 马丁·库姆塔马吉(别名阿卜杜拉耶·米斯基内)的情况	21
十. 建议	21
附件*	23

* 附件仅以来件所用语文分发，且未经正式编辑。

一.背景

1. 1月31日,安全理事会通过第2507(2020)号决议,其中规定专家小组的任务除其他外包括在与安全理事会关于中非共和国的第2127(2013)号决议所设委员会讨论后,至迟于7月15日向安理会提交最后报告。
2. 根据第2507(2020)号决议,本报告除其他外评估了安全理事会所规定的措施(武器禁运、旅行禁令和资产冻结)的执行情况,并论及若干问题,目的是查明参与安理会第2399(2018)号决议第20至22段确定并经第2507(2020)号决议延长的可制裁活动的个人和实体。
3. 报告所述期间为专家小组任务期限开始之日3月1日至报告完成之日6月9日,并提及早先的事态发展。
4. 由于联合国出现流动性危机并由此导致笔译人员减少,专家小组不得不限制报告的篇幅。因此,一些调查结果被列入附件中。
5. 由于与2019冠状病毒病(冠状病毒病)大流行有关的旅行限制,专家小组自任期开始以来一直无法旅行和进行实地调查,这严重限制了其充分执行任务的能力。

合作

6. 专家小组自开始执行任务以来,向会员国、国际组织和私营实体发出了17封公函,只收到了五份答复(见附件1)。
7. 根据安全理事会第2507(2020)号决议第8段,专家小组继续与安全理事会设立的其他专家小组或专家组交流信息,特别是与南苏丹问题和苏丹问题专家小组以及刚果民主共和国问题专家组交流信息。
8. 专家小组感谢联合国中非共和国多层次综合稳定团(中非稳定团)继续提供支持和合作。

方法

9. 专家小组努力确保遵守安全理事会制裁的一般性问题非正式工作组在其2006年12月的报告(见S/2006/997,附件)中建议的标准。专家小组虽然打算尽可能保持透明,但如果指明信息来源会使他们或他人面临不可接受的安全风险,则不会公布身份信息。专家小组通过利用独立和可靠的来源对信息进行三角互证,证实了调查结果。
10. 专家小组同样致力于做到最大限度的公平,并已酌情尽可能地努力向有关各方提供报告中可能提到它们的信息,供其在规定的时限内查看、评论和回应。
11. 专家小组维护其工作的独立性,抵制任何削弱其公允立场或使其被视为持有偏见的做法。专家小组依照其协调员将本报告转交安全理事会主席之前达成的共识,核准了本报告文本以及其中的结论和建议。

二. 政治问题:《中非共和国和平与和解政治协议》执行情况、即将举行的选举和关于过渡的呼吁

A. 《协议》执行情况和惩罚措施

12. 政府和武装团体签署方都继续表示支持 2019 年签署的《中非共和国和平与和解政治协议》(S/2019/145, 附件)。在执行监测委员会分别于 2019 年 12 月 3 日、2020 年 2 月 28 日和 2020 年 5 月 22 日举行的第六、七和八次会议期间, 签署方和国际伙伴根据《协议》第 35 条继续讨论针对违规行为采取的惩罚措施(见附件 2.1 和 S/2019/930, 第 15 段)。然而, 专家小组注意到, 武装团体领导人阿里·达拉萨、穆罕默德·哈特姆和阿巴斯·西迪基尚未成为所讨论的任何定向措施(例如, 暂停或撤销官方职位任命、执行逮捕令或冻结资产)的对象, 尽管他们指挥的战斗人员参与了明显的、一再发生的违反行为(见第 15、第 52 至 57、第 66 和第 82 至 89 段)。¹

B. 围绕选举筹备工作出现的紧张局势

13. 虽然冠状病毒病大流行令人担心可能出现延误, 但国家选举机构于 4 月 29 日宣布, 第一轮和第二轮总统和议会选举仍分别定于 2020 年 12 月 27 日和 2021 年 2 月 7 日举行。附件 2.2 提供了关于各政党选举筹备情况的资料, 包括 2 月 11 日建立的一个反对派政治平台的情况, 该平台由阿尼塞·多洛盖尔的中非复兴联盟和前总统弗朗索瓦·博齐泽的“劳动, 艰苦地劳动”党(劳动党)组成。

14. 反对派领导人在与专家小组的讨论和公开公报中, 对即将举行的选举相关几点问题表示关切。

安全和政治关切问题

15. 首先, 反对派领导人认为, 不安全局势可能会削弱他们的竞选能力。政界人士因武装团体的存在而面临挑战的一个例证是, 2 月 10 日, 回归、索回和复原组织(3R 组织)的战斗人员在中非人民解放运动(中非解运)领导人马丁·齐盖莱前往 Mann(瓦姆-彭代省)的途中拦截了他。尽管有中非共和国武装部队(武装部队)人员陪同, 他还是被迫返回博卡兰加。据报道, 3R 组织领导人 Siwo 辩称, 齐盖莱没有将其行动通知他的武装团体。² 附件 2.3 提供了关于中非爱国运动领导人穆罕默德·哈特姆对中非解运成员表示威胁的资料。

16. 一些反对派领导人称, 图瓦德拉总统与某些武装团体结成联盟, 希望这些团体协助他连任, 例如, 通过影响各省的选民或国家选举机构在各省的活动等方式(见附件 2.4)。虽然专家小组无法确认存在这样的策略, 但注意到, 控制该国东北部地区的武装团体的一些地方领导人一直在为图瓦德拉连任造势(附件 2.5)。

¹ 联合国中非共和国多层面综合稳定团对其武装团体的阵地采取了军事行动(见 S/2020/124, 第 6、29 和 33 段)。

² 见法国国际广播电台, “中非共和国: 国会议员指控武装团体阻止其自由行动”, 2020 年 2 月 13 日。

17. 附件 2.6 载有关于反对派就国家选举机构及其独立性提出的问题的资料。

有关失败的宪法改革的辩论以及关于过渡的呼吁

18. 政府和反对派围绕一项宪法改革提案明显展现出紧张关系，该提案规定，如果选举因“不可抗力”（例如，冠状病毒病大流行）而无法如期举行，则延长总统和国民议会的任期。该提案的支持者得到了政府的支持（见附件 2.7），他们告诉专家小组，提案的目的是防止机构真空和新的政治过渡。

19. 成立一个所有政党参与的过渡政府的想法在 2019 年曾获得支持（见 S/2019/930，第 40 段），随着选举延误的可能性增加，又再度兴起。虽然主要的反对派领导人在《协议》担保方反对后停止公开宣传这一想法，³ 但其他人继续表示支持，如西里里联盟主席 Mustapha Saboune（见 S/2019/930，附件 2.10 和本报告附件 2.8）。此外，前武装部队参谋长（2016 至 2018 年）Ludovic Ngaife 在 4 月份呼吁建立一个由军事委员会支持的三人领导小组，以便能够在任何选举之前将领土从武装团体的力量下“解放”出来（见附件 2.9）。

20. 民间社会和反对派成员对拟议的宪法改革表示强烈关切，认为该改革旨在将“不可抗力”概念转化为手段，为总统提供延长任期的途径（见附件 2.10）。一些国际伙伴还对提案的时机表示关切，认为在选举前几个月提出这样的倡议，而且未经各政治行为体同意，可能是一个不稳定因素（见附件 2.11）。

21. 宪法法院在 6 月 5 日的意见中，宣布该提案违宪，并规定，如果出现延误，应通过全国协调找到解决办法，宪法法院同时排除了过渡设想（见附件 2.12）。

弗朗索瓦·博齐泽的返回

22. 前总统和受制裁个人弗朗索瓦·博齐泽在流亡七年后，于 2019 年 12 月 15 日晚至 16 日返回中非共和国（关于这次返回的进一步资料见附件 2.13）。1 月 27 日，他表示打算要求将其从联合国制裁名单中除名，并有意支持正在进行的和解努力（见附件 2.14）。⁴

23. 博齐泽可能作为候选人参加总统选举一事⁵ 引发了那些推动总统连任者的严重关切，图瓦德拉在 2016 年的获胜要归功于劳动党大多数成员和博齐泽所属的巴亚族群的支持。

24. 1 月 21 日总统与博齐泽的会晤没有缓和紧张局势，这种局势在 3 月底至 4 月初达到顶峰。3 月 28 日，在“反砍刀”组织领导人兼艺术、文化和旅游部长 Dieudonné Ndomaté 的住所内有一些人因涉嫌煽动政变被捕，4 月 3 日，在博齐泽住所附近又有其他人被捕，根据前总统的说法，这些都是政府“从政治上和身体

³ 非洲概况，“中非共和国：国际社会拒绝接受关于过渡的想法”，2019 年 10 月 9 日。

⁴ 正式的除名请求尚未提交（有关除名程序，请查阅：www.un.org/securitycouncil/sanctions/delisting）。

⁵ 博齐泽的合作者宣布了这一消息，但尚未得到博齐泽本人的证实。见 https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=2541879835910307&id=100002649466235。

上消灭他”的战略的证据(见附件 2.16)。中非共和国当局在答复中表示, 这些事件均未直接针对博齐泽(见附件 2.17)。

C. Elio Ciolini(别名 Bruno Lugon)案

25. 专家小组从多个消息来源获悉,⁶ 在 2020 年 2 月至 4 月期间, 一名以“Bruno Lugon”为名并自称“总统国家安全问题特别顾问”的人(见附件 2.18)提议向武装团体和反对派领导人提供支持, 包括武器, 以期推翻中非共和国政府并推动政治过渡。在专家小组获得的一条短信(见附件 2.19)中, Lugon 声称代表一个“全球问题决策者小组”工作。

26. 根据专家小组收集的信息, Lugon 未能从他联系的人获得支持。事实上, 专家小组联系的一些人表示, 他们怀疑这是要让他们遭到起诉的诡计。

27. 在 5 月 26 日与专家小组的谈话中, 自称 Bruno Lugon 的人声称在总统领导下担任情报官员。他向专家小组证实, 他曾向若干中非共和国利益攸关方提出上述支持提议。他为这些提议辩护, 声称它们是查明现政权所面临威胁的部分策略。在专家小组要求提供资料后, 中非共和国当局表示, Lugon 的“颠覆活动”是在他作为总统顾问的授权之外进行的。他们通知专家小组, 此人已于 6 月 3 日被免职(见附件 2.20), 两天后被捕。

28. 专家小组进一步调查发现, Lugon 的真名是 Elio Ciolini, 他是意大利国民, 有犯罪记录, 包括与极右翼恐怖主义组织有关联。他否认了这一信息。然而, 熟悉 Ciolini 的人从中非共和国驻喀麦隆杜阿拉领事馆签发的、Lugon 用来进入中非共和国的通行证照片认出了他。附件 2.21 提供了更多关于 Ciolini 的资料。

三. 东北部的冲突仍在持续

29. 专家小组 2019 年 12 月的报告(S/2019/930)描述了该国东北部的持续冲突, 冲突主要发生在中非复兴人民阵线隆加族派别(下称中非复兴人民阵线/隆加派)与以古拉族和卡拉族派别为主的中非国家联盟党/中非复兴爱国联盟和中非争取正义解放者运动之间(见 S/2019/930, 第 46 至 76 段)。在此后的几个月里, 冲突的地理范围扩大, 性质更加复杂, 有主要来自苏丹的新行为体卷入冲突。冲突于 1 月 25 日蔓延至布里亚(上科托省), 并于 3 月 11 日蔓延至恩代莱(巴明吉-班戈兰省)。

30. 下文第 44 至 51 段还述及一起表明国家当局在武器管理方面存在薄弱环节的武器丢失案, 以及交战各方普遍侵犯人权和违反国际人道法的行为, 包括将平民用作人盾、强迫境内流离失所者回返、广泛实施性暴力和暴力侵害人道主义工作者。

A. 由政治和族裔争斗引发的冲突

31. 领土控制权和相关的征税机会仍然是交战各方的主要目标, 同时, 政治动机在这个选举年加剧。在东北部活动的武装团体的几名成员告诉专家小组, 他们认

⁶ 武装组织领导人和政界人士。

为控制主要城镇至关重要，使其能在必要时影响选举结果，并为其提供对抗政府等政治行为者的筹码。如先前所报告(见 S/2017/1023，第 147 至 152 段)，古拉族和隆加族之间长期存在的争斗也在继续助长冲突。

32. 中非复兴爱国联盟领导人 Zakaria Damane 和他的侄子、现任能源发展和水力资源部长乔诺·阿哈巴仍利用中非国家联盟党掩护其军事行动。⁷ 正如专家小组上一份报告(见 S/2019/930，第 55 至 64 段)所强调，虽然中非国家联盟党官方领导人 Nourd Gregaza 声称对当前冲突负责(见附件 3.1)，但他仍然只是傀儡头目。据中非国家联盟党和中非复兴爱国联盟的成员称，是 Damane 决定在 3 月 11 日攻击恩代莱并为攻击做准备，亲自指示亚速尔·卡洛特将军开展行动。这次攻击引发了本报告所述期间最严重的违反国际人道法的事件(见第 48 段)。中非国家联盟党/中非复兴爱国联盟领导人希望获得对东北三省的控制权，以确保选举后的政治利益，特别是任命一名古拉人担任总理。⁸

33. 这次冲突大大削弱了中非复兴人民阵线的军事能力，使其更加依赖来自苏丹的外国战斗人员(见第 37 至 38 段)。冲突还引发了武装团体内部分裂(见附件 3.2)。

米歇尔·乔托迪亚的返回

34. 1 月 10 日，前总统米歇尔·乔托迪亚(见 S/2019/930，第 123 至 138 段)返回中非共和国进行为期两天的访问，这是他自 2014 年 1 月下台以来首次回到中非。

35. 专家小组收集到的中非复兴人民阵线、中非复兴爱国联盟、中非国家联盟党和中非争取正义解放者运动的成员的证词称，乔托迪亚自返回以来重新确定了他对古拉族的领导。专家小组还获悉，乔托迪亚是中非复兴人民阵线内部上述分裂的煽动者之一，目的是试图恢复他作为前塞雷卡派系领导人的地位。这证实了乔托迪亚和努尔丁·阿达姆之间的裂痕，据报道，自 2019 年 1 月在喀土穆举行和平谈判以来他们彼此一直没有联系。⁹

36. 2020 年 4 月 15 日至 16 日和 5 月中旬，包括“将军”阿里·乌斯塔在内的古拉族、中非复兴爱国联盟和中非复兴人民阵线成员的代表在 Bokolbo(瓦卡省)与达拉萨会面，讨论争取中非和平联盟作为一方与中非复兴爱国联盟/中非国家联盟党和中非复兴人民阵线持不同政见者组成的古拉族武装人员作为另一方的“防卫协定”。据几份证词(包括出席 4 月份会议的个人提供的证词)称，乔托迪亚与达拉萨进行了电话交谈。然后他表示，古拉族代表团是按照他的指示出席会议，确认他以武装团体领导人的身份返回。乔托迪亚向专家小组证实，他打算返回中非共和国，但只是为了促进和解(见附件 3.3)。

⁷ 古拉族和武装团体成员的代表。

⁸ 同上。

⁹ 中非复兴人民阵线的代表和乔托迪亚的合作者。

B. 更多苏丹战斗人员参战

37. 正如上一次专家小组报告(见 [S/2019/930](#), 第 65 至 69)段)所强调, 中非复兴人民阵线和中非复兴爱国联盟/中非国家联盟党/中非争取正义解放者运动都利用在邻国的关系, 特别是与苏丹族群首领的关系, 获取弹药、武器, 并承诺以支付现金、牛或掠夺品为回报招募武装人员。在 2 月 16 日中非复兴人民阵线攻击比劳之后, 在阵亡的中非复兴人民阵线战士身上发现了乍得人和苏丹人的身份证件(见附件 3.4)。

米塞里亚民兵大量涌入

38. 附件 3.5 提供了关于苏丹米塞里亚民兵等外国战斗人员涌入情况的资料。

一名受中非复兴爱国联盟保护的前金戈威德领导人

39. 专家小组在上一份报告中描述了中非国家联盟党/中非复兴爱国联盟/中非争取正义解放者运动与苏丹 Tai'sha 族群成员之间的结盟(见 [S/2019/930](#), 第 65 和 66 段)。

40. 2 月中旬, 来自苏丹的 Tai'sha 人阿里·库沙卜(见附件 3.6)在比劳苏丹的居所做客数日。库沙卜是前金戈威德民兵首领, 2006 年作为 Um Dafuq(南达尔富尔)中央后备警察部队的负责人并入苏丹安全部队。他离开苏丹前往中非共和国, 据报面临国际刑事法院的逮捕令。¹⁰

41. 库沙卜来比劳时带来两卡车的武装人员和弹药, 并据报道将这些人员和物资交给了中非争取正义解放者运动, 用来在 2 月 13 日至 16 日(也就是库沙卜抵达比劳几天后)发生的中非复兴人民阵线/隆加派攻击期间保卫比劳。¹¹

42. 2 月至 6 月期间, 库沙卜在中非复兴爱国联盟领导人 Zakaria Damane 的保护下留在萨姆万贾地区(上科托省)。6 月 7 日, 他向比劳地方当局自首, 然后被移交给国际刑事法院。¹²

43. 专家小组认为, 苏丹武装民兵参战增多是对东北部长期稳定的重大威胁, 因为任何中非武装团体都没有能力控制这些民兵的行动。由于冠状病毒病疫情, 专家小组访问苏丹讨论这些问题的计划被推迟。

C. 缴获的武器在比劳失踪

44. 2 月 16 日, 在中非复兴人民阵线和中非争取正义解放者运动在比劳交战期间, 中非复兴人民阵线的一辆伪装炮车失灵, 车上两名人员遇害。这辆车及所载物资被移交给比劳的武装部队营地。专家小组获得了被缴物资的照片, 其中包括:

¹⁰ “国际刑事法院通缉库沙卜逃往中非共和国: 报告”, 《苏丹论坛报》, 2020 年 2 月 22 日。

¹¹ 保密消息来源。

¹² 国际刑事法院, “达尔富尔局势(苏丹): 阿里·库沙卜被国际刑事法院拘留”, 新闻稿, 2020 年 6 月 9 日。

炮车、迫击炮管、炮盘和迫击炮弹、一枚火箭和发射器、三挺机枪和大量弹药(照片和详情见附件 3.7)。

45. 专家小组证实, 4 月 22 日, 这辆车、武器和弹药不在武装部队营地。当地消息来源报告称, 武器弹药卖给了中非争取正义解放者运动的成员和卡拉族青年, 车辆送给了比劳苏丹, 后来有人看到停在苏丹的院子内, 被重新漆成白色。

46. 在与专家小组的讨论中, 中非共和国武装部队驻比劳的前任及当前指挥员辩称, 武器弹药已经在武装部队特遣队轮调时(4 月 13 日至 16 日)运至班吉。但是, 专家小组没有找到武器弹药运往班吉或被班吉接收的记录, 专家小组打算进一步调查此事。

D. 违反国际人道法: 东北部冲突的一个关键情况

47. 基于从事件的目击者以及在恩代莱和其他地方参与调查的人员等各种来源收集的信息得出以下调查结果。

武装团体操控族群的作用, 平民伤亡上升

48. 随着武装团体及其政治支持者宣扬的族裔作用越来越大, 冲突的焦点转移到了巴明吉-班戈兰省, 对平民产生了重大影响。例如, 在 3 月 11 日恩代莱发生的冲突中, 27 名死者中有 16 人是平民, 这些冲突是由加入中非争取正义解放者运动/中非复兴爱国联盟/中非国家联盟党联盟的中非复兴人民阵线持不同政见的古拉人发动的袭击引发的。4 月 29 日, 中非复兴人民阵线/古拉派针对市场上的平民商人发动袭击, 又造成 21 名平民死亡, 50 多人受伤。在巴明吉-班戈兰省(详情和地图见附件 3.8)和其他地方(见附件 3.9), 不同族群的平民也是报复性袭击的主要受害者。

冲突情况使国际社会的应对行动更加复杂

49. 在恩代莱, 由于来自纳纳-格雷比济省的中非爱国运动武装成员的存在, 气氛很紧张, 违反国际人道法的行为激增, 一再威胁人道主义工作人员、武装闯入和盗窃以及扰乱非政府组织活动的事件时有发生。这不仅直接对人道主义行为体造成危害, 而且还限制了它们应对危机的行动, 因为在人道主义需求增加的时候(例如, 性暴力案件大幅增加(见附件 3.10)), 它们却一再被迫暂停活动。

50. 3 月 6 日, 中非稳定团的一名本国工作人员在恩代莱的中非复兴人民阵线当地参谋长 Adam Moktar 的基地附近行走时被射杀。这起杀戮事件发生之前, 努尔丁·阿达姆曾于 2 月 16 日发表公报指责中非稳定团在中非复兴人民阵线 2 月 13 日至 16 日攻击比劳期间偏袒一方(见附件 3.11)。虽然公报没有直接下令针对中非稳定团采取行动, 但专家小组估计, 由于中非复兴人民阵线领导层使用的攻击性语言, 当地中非复兴人民阵线成员很可能对中非稳定团采取更敌对的态度。3 月 15 日, 在巴明吉-班戈兰省, 沿比劳轴心巡逻的一支维持和平巡逻队遭到中非复兴人民阵线/古拉派的枪击, 造成一名维和人员受伤(关于攻击维和人员的详情, 见附件 3.12)。

境内流离失所者被迫回返

51. 由于冲突，尽管中非复兴人民阵线/隆加派的战斗人员试图迫使流离失所者返回家园，但截至 3 月 11 日，大多数恩代莱人已经逃离家园。根据人道主义事务协调厅的统计数字，该城镇的大多数流离失所者在中非稳定团大院外寻求保护。作为所有交战各方将平民用作人盾模式的一部分，当地消息来源经常看到中非复兴人民阵线/隆加派的武装成员和中非爱国运动武装成员(见附件 3.13)携带着武器在中非稳定团基地附近的境内流离失所者营地骚扰，并最终胁迫所有流离失所者于 3 月 29 日离开该地点。这个策略与中非争取正义解放者运动/中非国家联盟党以前在比劳使用的策略相似(见附件 3.14)。

四. 回归、索回和复原组织和争取中非和平联盟这两个团体不断寻求新领土

52. 专家小组在以前的报告中描述了 3R 组织和争取中非和平联盟尽管指挥链不同，但背景和利益却相同的情况。这两个武装团体都以富拉尼人为主，目的是巩固和扩大对领土的控制，以最大限度地增加对季节性游牧活动的征税(见 S/2018/1119，第 127 至 136 段和 S/2019/608，第 76 至 80 段，以及附件 5.4)。当地消息来源证实，自 2019 年 2 月签署协议以来，这两个团体不顾根据协议做出的承诺一直在扩大领土控制区。

53. 自 2020 年 1 月以来，在洛巴耶省、翁贝拉-姆波科省和瓦姆省这些过去从未报告过 3R 组织存在的地区看到该组织武装成员。与此同时，争取中非和平联盟加强了在上姆博穆省的存在，尽管达拉萨承诺撤出该地区(见附件 4.1)。争取中非和平联盟还因中非复兴人民阵线地位日益削弱而受益，控制了布里亚的混合旅(见第 56 段)。很重要的是，争取中非和平联盟因此得以控制一个主要采矿和税收中心，并确保能够从苏丹进入一条武器贩运路线(见 S/2018/729，第 82 至 84 段和 S/2017/1023，第 145 至 152 段)。

54. 专家小组注意到，这两个团体联合扩张领土，使其有能力监督该国大部分季节性游牧活动并对这些活动非法征税，以及增强政治影响力——这是第 31 段所述选举年的一个关键目标。

回归、索回和复原组织多次侵犯人权

55. 继续有 3R 组织成员侵犯人权的报告，包括在最近受该组织武装团体活动影响的上述各省。在瓦姆-彭代省，3R 组织成员自 2015 年以来一直很活跃(见 S/2016/694，第 98 至 101 段)，有报告称其多次侵犯人权，包括性暴力(见附件 4.2 所载地图)。值得注意的是，在 3R 组织成员控制的 Létélé-Pougol 轴线上彼此邻近的仅 3 个村庄(Koundjouli、Limouna 和 Ndjom-Ndjom)(见 S/2019/608，第 71 至 75 段以及附件 5.1 和 5.2)内，在两个月内(2020 年 3 月至 4 月)就记录了 7 起据报由

武装组织成员实施的性暴力案件。¹³ 此外，在这 7 起案件中，有 2 起涉及多名施害者，3 名受害者是未成年人。

布里亚混合旅：领导变更，行为没变

56. 随着争取中非和平联盟在东南部和布里亚的扩张和巩固，系统性侵犯人权行为时有发生(详情和地图见附件 4.3)。4 月，达拉萨任命争取中非和平联盟在布里亚的地方领导人“将军”Wada Oumda 领导混合旅。受 Oumda 指挥的人员对非法拘留和暴力侵害平民的行为负有责任。¹⁴

争取中非和平联盟与中非共和国武装部队之间的小规模冲突导致侵犯人权行为发生

57. 5 月 20 日，争取中非和平联盟成员攻击了奥博，争取中非和平联盟和武装部队成员都将平民作为报复目标(见附件 4.4)。

五. 媒体上煽动性内容增加

A. 针对联合国中非共和国多层次综合稳定团的诽谤运动

58. 2020 年 2 月初，社交媒体上开始流传种种指控，指责中非稳定团 4 名工作人员向在班吉 PK5 居民区活动的武装团体贩运武器(见附件 5.1)。随之而来的是一场精心策划的针对工作人员的运动，其中包括使用虚构的当地非政府组织和社交媒体账号尽可能广泛地分享信息，以及使用印刷和在线媒体。所用的诽谤言论和煽动性语言包括将中非稳定团工作人员称为“灭绝种族雇佣军”和“清除中非稳定团”(见附件 5.2)，并呼吁举行示威活动，包括呼吁在示威活动期间以中非稳定团车辆为袭击目标(见附件 5.3)。专家小组注意到，近年来，此类运动和抗议时常演变成暴力，造成包括维和人员在内的人员伤亡(见 S/2015/936，附件 1.1 和 S/2018/1119，第 160 至 163 段)，因此，根据中非共和国的先例，它们是在煽动暴力。

59. 这场运动的显眼面孔是 Bethsaida Djopop Mbongo，他是当地一家名为中非爱国者争取和平运动的非政府组织的主任。中非爱国者争取和平运动发表了一系列公报，并呼吁举行示威活动，要求中非稳定团 4 名工作人员离开(见附件 5.4)。从多个消息来源获悉，据报为外交部顾问的 Harouna Doumba 在幕后发挥了关键的协调作用。他后来承认在社交媒体上有一些参与(见附件 5.5)。

60. 政府官员曾几次会见中非爱国者争取和平运动领导人，这些领导人利用这些会见产生的宣传效应增强其说法的可信度(见附件 5.6)。在 2 月 14 日的一次会议上，中非爱国者争取和平运动领导人在 PK5 区民兵领导人“Force”(现已去世)的一名前亲密伙伴陪同下(见 S/2018/729，附件 5.6)与外交部长分享了一份概述对中非稳定团 4 名工作人员的指控的档案材料。

¹³ 保密报告和消息来源。

¹⁴ 同上。

61. 2月17日,外交部长向中非稳定团发出正式信函,要求根据上述档案材料中的信息,在一周内重新安置4名工作人员(附件5.7)。然而,2月18日和19日,中非共和国当局发表公报,谴责“社交媒体上的伤害性、诽谤性、部落主义和种族主义言论”(见附件5.8)。专家小组审查了档案材料中列出的证据,但没有发现可信的调查或武器贩运的证据。专家小组要求检察官和外交部长提供关于官方调查指控情况的资料,但在撰写本报告时尚未收到答复。

B. 针对人道主义工作者的短暂运动

62. 附件5.9提供了关于企图以人道主义工作人员为目标操纵冠状病毒病大流行的资料。

C. 在选举背景下传播煽动性内容

63. 专家小组估计,鉴于附件5.10所述近期发生的几起事件,选举前煽动性语言有可能进一步增多。

六. 国防和安全部队、武器禁运以及武器贩运

A. 安全部门改革最新情况

特别混合安全部队: 缓慢的进展和持续的挑战

64. 《协议》设想建立整合国防和安全部队与武装团体的特别混合安全部队,为平民提供保护和安保,强化公共秩序,保障季节性游牧走廊和矿场安全(见S/2019/930,第28至37段)。

65. 在西部、中部和东部启动三支区域特别混合安全部队的工作遭遇了众多挫折,包括部署工作及薪金和生活津贴的发放出现延迟,以及行动期限和将特别混合安全部队人员最终并入武装部队的问题含糊不清。这种状况导致特别混合安全部队中的前“反砍刀”组织人员于4月17日举行抗议(见附件6.1)。

66. 5月12日,为应对日益严峻的紧张局势,政府为在布阿尔(纳纳-曼贝雷省)受训的西部特别混合安全部队人员举行了毕业典礼(见附件6.2)。3R组织领导人兼总理特别混合安全部队问题特别顾问阿巴斯·西迪基也出席了毕业典礼,但在数日后辞职,自称在典礼上受到“威胁和羞辱”(见附件6.3)。有消息来源表明,特别混合安全部队中约有38名前3R组织人员在5月中旬叛逃,返回该组织。据报,3R组织战斗人员于6月9日袭击了布阿尔郊外的特别混合安全部队营地(见附件6.4)。

67. 尽管如此,在特别混合安全部队的库伊营地尚未完工的情况下,仍有290名特别混合安全部队人员于6月5日开始分阶段进驻保瓦和库伊(瓦姆-彭代省)。为给这些部队提供装备,政府于5月4日通知安全理事会关于中非共和国的第2127(2013)号决议所设委员会,其打算使用在解除武装、复员、遣返和重返社会方案行动期间收缴的武器。

68. 5月16日，武装部队自2012年以来首次进驻恩代莱(巴明吉-班戈兰省)，中部特别混合安全部队人员的培训筹备工作也在当地启动。

69. 纪律、控制和监督方面的缺陷同样继续存在。武装部队领导层无法完全控制特别混合安全部队人员，武装部队、国内安全部队和武装团体人员之间存在明显的不信任和分歧。值得注意的是，在部署之前或编写本报告之时，旨在界定人员角色、接战规则以及武器弹药使用和管制问题的明确指导意见尚未拟定完成。最后，由于安全和后勤问题，非洲联盟军事观察员尚未准备好与西部特别混合安全部队共同进行部署，在监督方面引发关切。

中非共和国武装部队的招募和培训

70. 关于振兴国家军队的五年招募计划(2018至2022年)设想每年为中非共和国武装部队招募1300名武装部队军官、副官和士兵。2019年期间没有根据国防计划征兵(另见S/2019/930，第145段和S/2019/608，附件6.2)，因此领导层加倍努力，以求实现在2020年招募并培训2600人的远大目标。但由于冠状病毒病大流行，招募工作进一步推迟。5月时重新调整目标，改为到2020年底招募1300人，估计受训人数为400至500人。

71. 这场大流行病还干扰了对中非共和国武装部队持续提供的培训支持。欧洲联盟驻中非共和国军事培训团于2019年完成了对1000名新兵的最后一次基础训练，并于2020年1月至3月为武装部队开办12门模块课程，之后接到国防部指示，为防范大流行病而停止所有培训。¹⁵ 截至6月3日，俄罗斯教官已在班吉和贝伦戈(洛巴耶省)培训了4200名武装部队士兵，并为300名宪兵和300名警察提供了培训。¹⁶

总统卫队的扩大

72. 尽管武装部队按照国防计划开展的招募工作持续受挫，但总统卫队(保卫共和国特别部队)仍在继续扩大。2月，150名总统卫队新兵在安哥拉完成培训(另见S/2019/930，第146段)。3月，100人编入军队(总统卫队正式隶属于军队)，50人加入宪兵。¹⁷

73. 此后数月，总统卫队在保障安全方面的作用明显扩大，覆盖了班吉的所有主轴线、道路交叉口、官方建筑和机场，并一直延伸至姆拜基(洛巴耶省)和达马拉(凯莫省)这两条进入班吉的主要轴线。¹⁸ 能够看到总统卫队人员在执勤时配有突击步枪和车载机枪，但其获得的武器数量和类型以及总统卫队装备的管制制度尚

¹⁵ 欧洲联盟驻中非共和国军事培训团。

¹⁶ 俄罗斯联邦驻中非共和国大使馆。

¹⁷ 中非共和国总统府，“在Faustin Touadéra的主持下，在安哥拉举行了总统卫队和国家宪兵队150名人员的培训结束仪式”，《非洲概览》，2020年2月17日。

¹⁸ 当地保密消息来源。

不明确。¹⁹ 警方和海关的消息来源还报告称，总统卫队参与了班吉-达马拉轴线沿线检查站的非法征税活动。

74. 专家小组注意到，国防计划并未对最近的总统卫队招募活动作出规定，总统卫队的作用也没有作为安全部门改革进程的一部分予以统筹协调(另见 S/2019/930，第 146 段)。

国防和安全部队的侵犯人权事件和行为

75. 国防和安全部队的行为仍然是全国各地存在的问题，其中包括对平民实施性暴力、身体攻击和非法征税的事件(见附件 6.5)。

B. 在巴多利特缴获的武器

76. 专家小组在上次报告中概述了刚果民主共和国与中非共和国下科托省之间跨境贩运武器和自然资源的详细情况(见 S/2019/930，附件 4.5)。2019 年，专家小组获悉了三名刚果贩运者的姓名，之后将其转告给刚果民主共和国当局。其中包括一名名为 Florence 的妇女，据报她在刚果民主共和国的莫戈罗和巴多利特与中非共和国的莫巴耶县和藏巴县(下科托省)之间走私武器。

77. 4 月 28 日，在刚果民主共和国北乌班吉省巴多利特机场缴获了 10 件枪挂榴弹发射器和 1 490 发 7.62×39 毫米口径弹药，随后安全部门逮捕了一名经确认为 Florence Yaba Mongo 的妇女(见附件 6.6)。据信为刚果国民的 Florence Yaba Mongo 于 5 月初被转移至金沙萨，接受进一步审讯。²⁰ 专家小组强烈怀疑被捕的妇女与 2019 年调查期间查明的 Florence 是同一人，但无法证实。专家小组请刚果民主共和国当局提供更多信息，但截至编写本报告时，尚未收到任何答复。

78. 若干消息来源指出，Florence Yaba Mongo 在 2020 年又收到三个空运包裹，这表明有贩运网络在向争取中非和平联盟和“反砍刀”组织出售武器，以换取自然资源。²¹ 过去曾报告过这种模式(见 S/2019/930，附件 4.5；S/2019/608，附件 4.7；S/2017/1023，第 177 至 180 段；S/2016/1032，第 143 至 149 段和 S/2015/936，第 52 至 69 段)。专家小组打算继续调查该网络和涉案人员。

79. 关于其他跨境武器贩运案件的信息，见第 37 至 43 段和附件 6.7。

C. 武器禁运通知的及时性

80. 专家小组注意到，在本报告所述期间，提交制裁委员会的大多数通知并未依照第 2507(2020)号决议第 2 段的规定，达到安全理事会关于在交付任何物资前至少提前 20 天发出通知的要求。

¹⁹ 保密消息来源。

²⁰ 保密消息来源：Patient Ligodi，“刚果民主共和国：在巴多利特机场没收武器，一名女商人被捕”，法国国际广播电台，2020 年 5 月 5 日。

²¹ 保密消息来源。

七. 黄金和钻石

81. 在本报告所述期间, 专家小组继续调查钻石问题(见附件 7.1)。专家小组还记录了武装团体干预手工采金的情况。根据对五个省(曼贝雷-卡代、纳纳-格雷比济、纳纳-曼贝雷、瓦姆和瓦姆-彭代)的调查, 专家小组得出结论, 认为这些地区的武装团体继续从黄金贩运中获利。此外, 缺乏适当的追溯制度还导致采自武装团体控制区的黄金极有可能流入官方供应链。

A. 回归、索回和复原组织和黄金

82. 民间社会行为体、黄金贸易商和地方当局等若干消息来源告知专家小组, 3R 组织人员控制着迪拉波科(距离曼贝雷-卡代省的甘布拉 30 公里)周边的矿场活动。专家小组还证实, 该武装团体参与了位于纳纳-曼贝雷省西部的 Danazago、Gomforo 和 Yidere 矿场的黄金开采和贸易活动。

83. 2 月, 3R 组织人员对 Gomforo 矿场的每名矿工征收每周 15 000 非洲法郎(25 美元)的非法税。据目击者称, 有 50 名 3R 组织武装人员长期驻扎在该矿场。有时可以看到一些 3R 组织人员穿着便服采掘黄金或接受黄金形式的付款。有消息来源告知专家小组, 3R 组织与位于甘布拉的中非共和国地方当局分享收入。虽然这一信息无法得到证实, 但专家小组认为应进一步调查。

84. 专家小组审查的信息显示, 自其上次报告(S/2019/930)以来, 3R 组织对采矿的兴趣有所增加, 这表明该武装团体加大了筹资力度, 为扩张领地提供资金(见第 52 至 54 段)。3R 组织通过其指挥系统的架构, 集中收集由非法征税获得的资金。例如, 包括目击者在内的若干消息来源告知专家小组, 迪拉波科地区的 3R 组织指挥官 Djibrine(或 Djibril)“上校”向西迪基报告手下人员筹集资金的情况。

85. 若干消息来源告知专家小组, 采自 3R 组织控制区的大部分黄金在喀麦隆和乍得出售。喀麦隆的主要入境点是 Gbiti、Kenzou 和 Bombeté(见第 92 段和附件 7.2 的地图)。消息来源还暗示, 3R 组织人员也将黄金运往班吉。

B. 被瓦姆省采金潮吸引的武装团体

86. 2019 年 12 月, 位于博桑戈阿(瓦姆省)以北 80 公里的库基周边的矿场开始出现大量采金活动, 引发大批人员从中非共和国其他地区以及喀麦隆、乍得、刚果民主共和国和苏丹等邻国涌入。例如, 一些估计显示, 库基的人口在 2020 年 1 月至少增加了 5 000 人。后来, 勘探和开采活动在库基-马昆达公路(瓦姆省)沿线扩大。截至编写本报告时, 库基周边的 Kadanga、Biranga、Boulo 和 Kadjama 矿场是该公路沿线的主要采矿活动区, 吸引武装团体大量参与(见附件 7.3 的地图)。

87. 据目击者以及熟悉瓦姆省武装团体和黄金产业的人员称, 争取中非和平运动、中非复兴人民阵线、革命与正义组织和“反砍刀”组织各团体(参与较少)是活跃在上述地区的主要武装团体。前三个团体协同行动, 主要是在通往矿场的检查站征税。专家小组认为, 这是当地较低级别指挥官之间出于投机目的而达成的协议, 不受其所属武装团体的中央领导层控制。

88. 三项事态发展证实了中层和地方指挥官的参与情况。首先是中非复兴人民阵线指挥官 Youssouf “将军” 在博乔莫被杀。据了解该武装团体的消息来源称，他与常驻卡加班多罗的上级领导在分享税收问题上产生分歧，之后在 3 月被杀。第二，有人看到常驻卡加班多罗的中非复兴人民阵线领导人 Abdelkader “将军” 在 4 月持续出现在矿场。第三，若干消息来源告知专家小组，常驻卡加班多罗的 5 名中非复兴人民阵线地方领导人在 2 月至 3 月期间前往库基。

89. 采自上述矿场的黄金大多被走私到乍得或在班吉被合法化，最终流向班吉的官方出口商。专家小组获悉，这些地点的黄金贸易商预先为实地代理人的活动提供资金。专家小组收到了非法协助此类活动的个人名单，可在这方面证实班吉知名贸易商 Abdoulaye Chaibou 参与其中。专家小组核实，Chaibou 在 3 月和 4 月前往瓦姆省境内由武装团体控制的矿场采购黄金。²² 他在逗留期间向控制当地供应链的武装组织人员缴纳了强制税。

C. 关于黄金贩运的问题

90. 官方统计数据显示，2020 年第一季度，中非共和国生产了 11 457 公斤黄金。这一数字证实了先前观察到的上升趋势，但仍远低于估计产量(见 S/2019/930，第 156 段)，说明存在走私现象。专家小组所调查地区突出存在的两个主要因素可以为此提供解释。

91. 首先，采金业存在内部的系统性缺陷。如先前报告所述(见 S/2019/930，第 157 段)，中非共和国的采金业仍然监管不力。一名高级矿业官员告知专家小组，缺乏明确的政策阻碍了中非共和国该产业的发展，该国的采金业以手工开采为主，生产的大部分黄金采自不受国家控制的地区。在这种情况下，必要的生产追溯即使并非毫无可能，也很难进行。中非共和国矿业当局告知专家小组，他们无法确认采自西部的矿物的来源，因为当地对黄金勘探的兴趣日益高涨(见第 82 至 89 段)。此外，甘布拉的黄金贸易商还向专家小组证实，他们不向供应商询问黄金来源。

92. 第二个因素涉及邻国在打击走私方面的合作。了解黄金贩运情况的消息来源告知专家小组，班吉以外不存在正常运作的合法黄金市场，导致贸易商几乎不顾后果地在喀麦隆和乍得寻找商业伙伴。例如，民间社会行为体、贸易商和矿业当局等消息来源向专家小组说明了在喀麦隆²³ 买房的情况，采自纳纳-曼贝雷省和曼贝雷-卡代省的黄金很容易在该国出售。专家小组在给喀麦隆政府的信中请求提供有关此事的补充信息，但尚未收到答复。不过，中非共和国和喀麦隆当局向专家小组证实，两国在处理非法黄金贸易的措施方面交流有限。

D. 采矿许可证

93. 专家小组此前报告过向武装团体和犯罪网络控制区内的公司发放采矿许可证的情况(S/2019/930，第 162 和 163 段)。在本报告所述期间，这一做法依然存在。3 月 17 日，Midas 公司获得 Passendro 开采许可证，该许可证覆盖瓦卡省的

²² 与两个消息来源的约谈和保密报告。

²³ 位于喀麦隆东部的 Batouri、Bertoua、Garoua Boulai 和 Gbiti。

Ndassima 地区(见附件 7.4)。专家小组注意到,该地区至少有三个活跃的武装团体(中非复兴人民阵线、争取中非和平联盟和中非复兴爱国联盟)以干预采矿作业著称。

94. 5 月 12 日,专家小组就采矿活动为武装团体提供资金的风险向政府发出新的信函,请求提供信息,说明政府在私营部门行为体中推广尽职调查工具的战略,如经济合作与发展组织《关于来自受冲突影响和高风险区域的矿石的负责任供应链尽职调查指南》。政府在答复中告知专家小组,中非共和国的立法与大湖区问题国际会议区域认证机制相符,而该机制除其他外,正是以经合组织的《指南》为基础。

95. 专家小组无法联系到 Midas 公司,但强调所有公司均应确保自身业务不会为中非共和国境内的武装团体提供资金。目前尚不清楚 Midas 公司将于何时开始作业。专家小组打算继续监测所有武装团体控制区内的开采情况。

八. 联合委员会的最新情况

A. 中非共和国-乍得联合委员会

96. 2019 年 12 月 20 日至 21 日在恩贾梅纳举行的中非共和国-乍得联合委员会第十四次会议期间,乍得代表表示,一旦两国边境地区恢复安全,乍得政府将考虑重新开放该地区(自 2014 年以来一直处于正式关闭状态)(见附件 8)。

97. 以下事件证明,边境地区持续处于不稳定状态:专家小组从乍得和卡博(瓦姆省)的消息来源获悉,5 月 10 日前后,乍得士兵与争取中非和平运动和中非复兴人民阵线的战斗人员在边境城镇 Moyenne-Sido 附近交战,据报造成一名乍得士兵和一名战斗人员死亡。大多数消息来源提及,争取中非和平运动/中非复兴人民阵线战士偷牛是导致交战的原因。不过,关于战斗发生在边界哪一侧的问题,不同消息来源说法不一。

B. 其他联合委员会

98. 中非共和国外交部代表告知专家小组,尽管受到冠状病毒病大流行的干扰,与刚果民主共和国、摩洛哥、卢旺达和苏丹的联合委员会的会议仍在筹备当中。

九. 各项制裁的执行情况

A. 努尔丁·阿达姆违反旅行禁令

99. 专家小组 2019 年的最后报告提及,努尔丁·阿达姆使用印有 Mohamed Adam Brema Abdallah 这一姓名的苏丹护照(见 S/2019/930, 第 168 段)。²⁴ 2 月 14 日,苏丹通知专家小组,该国并未在记录中找到任何印有这一姓名的外交护照。专家小组请苏丹提供信息,说明阿达姆在该国境内持续逗留的情况,但尚未收到答复。

²⁴ 与专家小组在 2019 年的最后报告(S/2019/930)中所述相反,这是一本普通护照,而非外交护照。

100. 附件 9.1 提供了关于阿达姆在 2019 年 8 月前往沙特阿拉伯的更多信息(见 S/2019/930, 第 171 段)。

B. 马丁·库姆塔马吉(别名阿卜杜拉耶·米斯基内)的情况

101. 4 月 20 日, 马丁·库姆塔马吉这一姓名列入了委员会制裁名单。²⁵ 附件 9.2 提供了他在乍得被捕的信息。

十. 建议

102. 专家小组向以下各方提出下列建议:

安全理事会关于中非共和国的第 2127(2013)号决议所设委员会

(a) 专家小组建议委员会忆及, 根据经第 2507(2020)号决议延长的第 2399(2018)号决议, 实施煽动暴力行为、然后参与或支持破坏中非共和国和平、稳定或安全的个人可能符合安全理事会决议所述制裁标准(见上文第 58 至 63 段);

中非共和国政府和《协议》担保方

(b) 专家小组建议政府和担保方考虑到违规行为对平民造成的负面影响日益严重, 根据《协议》第 35 条, 采取有针对性的惩罚措施, 特别是惩罚持续违规的武装团体领导人(见上文第 12 段);

中非共和国政府和相关国家机构

(c) 专家小组建议政府和相关国家机构采取并实施相关措施, 打击在选举期间散布煽动性言论的行为(见上文第 63 段), 包括像 2015 年时那样,²⁶ 促进通过行为守则, 使各政党、候选人和媒体承诺尤其不散布煽动性语言, 并在守则中列入违规情况下的惩罚规定;

(d) 确保与中非稳定团开展协调, 使任何扩大总统卫队规模和作用的举措与安全部门改革进程相符(见上文第 72 至 74 段);

(e) 开始调查并酌情起诉与武装团体勾结、参与对手工开采的黄金进行非法贸易和走私的个人(见上文第 89 段);

中非共和国政府和邻国

(f) 专家小组建议政府和邻国在区域一级开展合作, 调查并打击参与跨境武器贩运、使武装团体受益的团体和个人, 包括为此重启联合双边委员会(见上文第 37 至 43 段和第 76 至 79 段);

²⁵ 见联合国, “安全理事会中非共和国问题委员会在其制裁名单中增加一人”, 新闻稿, 2020 年 4 月 21 日。

²⁶ 见

https://minusca.unmissions.org/sites/default/files/code20de20bonne20conduite20adopte3a920par20les20pp20et20candidats2020le2020202420novembre202015202812920version20finale_0.pdf。

中非共和国、乍得和苏丹政府

(g) 专家小组建议这些国家政府加大力度打击武器和外国战斗人员日益流入中非共和国的现象,该现象是这一区域面临的长期威胁(见上文第 37 至 43 段);

喀麦隆和乍得政府

(h) 专家小组建议两国政府向委员会报告为制止从中非共和国非法出口的手工开采黄金在本国境内被贩运和出售而采取的措施(见上文第 92 段)。

附件

Annexes to the report of the Panel of Experts on the Central African Republic extended pursuant to Security Council resolution 2507 (2020)

Contents

Annex 1.1: Table of correspondence sent and received by the Panel from 1 March to 9 June 2020 / Communications envoyées et reçues par le Groupe entre le 1er mars et le 9 juin.	28
Annex 2.1: Further information on punitive measures discussed during sessions of the Executive Monitoring Committee / Informations complémentaires concernant les mesures punitives évoquées pendant les sessions du Comité Exécutif de Suivi.	29
Annex 2.2: Further information on preparations for the elections by political parties / Informations complémentaires sur la préparation des élections par les partis politiques.	33
Annex 2.3: Incidents in Kabo of 22 April 2020 / Incidents de Kabo du 22 avril 2020. .	35
Annex 2.4: COD-2020 statement of 2 March 2020 / Déclaration de la COD-2020 du 2 mars 2020.	38
Annex 2.5: Information on armed group leaders campaigning in support of President Touadéra's re-election / Informations sur la campagne menée par certains chefs de groupes armés en soutien à la réélection du Président Touadéra.	41
Annex 2.6: Issues raised by the opposition regarding the ANE and its independence / Questions soulevées par l'opposition concernant l'ANE et son indépendance.	43
Annex 2.7: Statement of Prime Minister Firmin Ngrebada on the constitutional reform (23 May) / Déclaration du Premier ministre Firmin Ngrebada sur la réforme constitutionnelle (23 mai).	44
Annex 2.8: Call for a transition by Mustapha Saboune, President of the Siriri coalition on 18 May 2020 / Appel à une transition par le président de la coalition Siriri Mustapha Saboune fait le 18 mai 2020.	46
Annex 2.9: Publications of former chief of staff general Ngaïfei / Publications du général Ngaïfei, ancien chef d'état-major.	48
Annex 2.10: Reaction of opposition leaders and civil society representatives on the proposed constitutional reform / Réactions des chefs de l'opposition et de représentants de la société civile à la proposition de réforme constitutionnelle.	49
Annex 2.11: G5 press communiqué of 21 April 2020 / Communiqué de presse du G5 du 21 avril 2020.	53
Annex 2.12: Excerpts from the decision of the Constitutional Court of 5 June 2020 / Extraits de la décision de la Cour Constitutionnelle du 5 juin 2020.	54

Annex 2.13: Further information on François Bozizé's return and related travel ban violation / Informations complémentaires concernant le retour de François Bozizé et la question de l'interdiction de voyager.....	55
Annex 2.14: Excerpts from François Bozizé's statement of 27 January 2020 / Extraits de la déclaration de François Bozizé du 27 janvier 2020.	56
Annex 2.15: Further information on the arrest of anti-balaka elements on 28 March and the arms seizure of 3 April / Informations complémentaires sur l'arrestation du 28 mars et la saisie d'armes du 3 avril.....	57
Annex 2.16: François Bozizé and KNK's statements following the incidents of 28 March and 3 April / Déclarations de François Bozizé et du KNK suite aux incidents du 28 mars et du 3 avril.	58
Annex 2.17: Statements of national authorities following the incidents of 28 March and 3 April 2020 / Déclarations des autorités nationales suite aux incidents du 28 mars et du 3 avril 2020.	60
Annex 2.18: Business card used by Elio Ciolini / Carte professionnelle utilisée par Elio Ciolini.	64
Annex 2.19: Text message sent by "Bruno Lugon" / Message téléphonique envoyé par « Bruno Lugon ».	65
Annex 2.20: Decree of 3 June 2020 dismissing "Bruno Lougon" from his position of presidential adviser / Décret du 3 juin révoquant la nomination de	67
Annex 2.21: Further information on Elio Ciolini / Informations complémentaires sur Elio Ciolini.	68
Annex 3.1: Communiqué from Nourd Gregaza (PRNC) of 28 April 2020 / Communiqué de Nourd Gregaza (PRNC) du 28 avril 2020.....	71
Annex 3.2: Tensions within the FPRC / Tensions au sein du FPRC.....	72
Annex 3.3: Letter from Michel Djotodia circulated on 14 May 2020 in response to an invitation sent by Djaffar Adoum / Lettre de Michel Djotodia diffusée le 14 mai en réponse à une invitation de Djaffar Adoum.	76
Annex 3.4: Sudanese and Chadian identification documents found on the bodies of deceased FPRC fighters in Birao on 16 February / Papiers d'identité soudanais et tchadiens retrouvés sur les corps des combattants FPRC décédés à Birao le 16 février.	78
Annex 3.5: Influx of foreign fighters / Afflux de combattants étrangers.	80
Annex 3.6: Picture of Ali Kushayb / Photo de Ali Kushayb.	82
Annex 3.7: Photographs of vehicle, weapons and ammunition recovered following fighting in Birao on 16 February 2020 / Photos du véhicule, des armes et des munitions récupérés après les affrontements de Birao le 16 février 2020.....	83
Annex 3.8: Chronology of incidents in Bamingui-Bangoran (1 March - 31 May 2020) / Chronologie des incidents dans la préfecture du Bamingui-Bangoran (1er mars- 31 mai 2020).....	84
Annex 3.9: Ethnic-based reprisals outside of Bamingui-Bangoran Prefecture / Représailles à caractère ethnique en dehors de la préfecture du Bamingui-Bangoran. ..	89

Annex 3.10: Humanitarian aid (increased needs and reduced access) and information control / Aide humanitaire (augmentation des besoins et baisse de l'accès) et contrôle de l'information.	90
Annex 3.11: FPRC communique of 16 February 2020 signed by Nourredine Adam / Communiqué du FPRC du 16 février 2020 signé par Nourredine Adam.....	91
Annex 3.12: Attacks against MINUSCA peacekeepers / Attaques contre les forces de la MINUSCA.	93
Annex 3.13: Harassment of displaced in Ndele / Exactions sur les personnes déplacées à Ndélé.	94
Annex 3.14: Harassment by MLCJ/Kara in Birao IDP sites, similar to that seen by FPRC/Rounga in Ndélé / Exactions commises par le MLCJ/Kara sur les camps de déplacés à Birao, comparables à celles commises par le FPRC/Rounga à Ndélé.	95
Annex 4.1: UPC Communiqué of 28 October 2019 / Communiqué de l'UPC du 28 octobre 2019.....	96
Annex 4.2: Map of Ouham-Pende Prefecture highlighting the Koundjili-Lemouna area referred to in the report / Carte de la prefecture de l'Ouham-Pendé faisant apparaître la zone Koundjili-Lemouna mentionnée dans le rapport.....	97
Annex 4.3: Examples of human rights violations in areas under UPC control / Exemples de violations des droits de l'homme dans les zones contrôlées par l'UPC.....	98
Annex 4.4: Details on events in Haut-Mbomou Prefecture in May 2020 / Informations complémentaires sur les événements dans la préfecture du Haut-Mbomou en mai 2020.	99
Annex 5.1: Allegations of weapons trafficking against MINUSCA staff in a letter from MPCP to the CAR Prime Minister on 4 February 2020/ Allégations de trafic d'armes contre des personnels de la MINUSCA dans une lettre du MPCP adressée au Premier Ministre de la RCA le 4 Février 2020.....	100
Annex 5.2: Examples of headlines and posts including reference to the MINUSCA staff targeted as 'bloody mercenaries' and calling for the 'cleaning' of MINUSCA / Exemples de titres de presse et de publications incluant des références au personnel de la MINUSCA ciblés comme "des mercenaires sanguinaires" et appelant à "nettoyer la MINUSCA".	101
Annex 5.3: MPCP call for an 'Operation Ghost town' on 20 March calling on the population to prevent MINUSCA and Government vehicles from circulating holding MINUSCA and the Government responsible for any 'misbehaviour'/ Appel du MPCP pour une "Opération Ville Morte" le 20 Mars appelant la population à empêcher les déplacements des véhicules de la MINUSCA et du gouvernement et déclarant la MINUSCA et le gouvernement responsables de tout débordement éventuel.....	103
Annex 5.4: MPCP communiques signed by Bethsaida Djopop Mbongo / Communiqués du MCPC signés par Bethsaida Djopop Mbongo.	105
Annex 5.5: Transcript of an interview with Harouna Douamba and journalists on his role as president of two NGOs (Aimons Notre Afrique (ANA) and Coalition Afrique Engagée (CAE)) on 11 April 2020 / Transcription d'une interview de Harouna Douamba	

concernant son action comme président de deux ONG (Aimons Notre Afrique (ANA) et Coalition Engagée (CAE)) le 11 avril 2020.....	109
Annex 5.6: MPCP used official meetings with the CAR Prime Minister, Minister of Foreign Affairs, and President of the National Assembly to enhance the credibility of their claims against MINUSCA staff members / MPCP utilisant des rencontres officielles avec le Premier Ministre, le Ministre des Affaires Etrangères, le Président de l'Assemblée Nationale pour renforcer la crédibilité de ses accusations contre les membres du personnel de la MINUSCA.	114
Annex 5.7: Official letter from Sylvie Baipo-Temon, CAR Minister of Foreign Affairs to MINUSCA / Lettre officielle de Sylvie Baipo-Temon, Ministre des Affaires étrangères de la RCA adressée à la MINUSCA.....	117
Annex 5.8: Communiqués from CAR Government / Communiqués du Gouvernement de la RCA.	118
Annex 5.9: Campaign against humanitarians linked to COVID-19 / Campagne contre des acteurs humanitaires en lien avec le COVID-19.....	121
Annex 5.10: Further information on the spread of inflammatory language in the election context / Informations complémentaires sur la diffusion de contenus incendiaires dans le contexte des élections. Risque que l'incitation à la violence puisse être utilisée dans le contexte électoral	122
Annex 6.1: Protests by USMS elements on 17 April blocking MSR1 axis in Bouar / Manifestations d'éléments des USMS bloquant la Route Nationale 1 à Bouar le 17 avril	123
Annex 6.2: Pre-deployment composition of the USMS west / Composition de l'unité ouest des USMS en amont du déploiement.....	124
Annex 6.3: Press release of 15 May by Abass Sidiki / Communiqué de presse de Abass Sidiki du 15 mai.	125
Annex 6.4: Attack on Bouar USMS camp by armed elements and associated weapons seizure / Attaque du camp de Bouar USMS par des éléments armés et saisie d'armes.....	128
Annex 6.5: Ongoing human rights violations and concerns over behaviour of national defence and security forces as they deploy countrywide / Violations des droits de l'homme en cours et préoccupations concernant le comportement des forces nationales de défense et de sécurité lors de leur déploiement dans tout le pays.....	133
Annex 6.6: Photographs from the Gbadolite seizure of 28 April / Photos de la saisie effectuée à Gbadolite le 28 avril.	134
Annex 6.7: Other cases of cross-border arms trafficking during the reporting period / Autres cas de trafics transfrontaliers durant la période couverte par le rapport.	135
Annex 7.1 : Update on diamonds / Développements récents sur l'activité diamantifère	138
Annex 7.2: Map showing areas mentioned in the report / Carte montrant les zones mentionnées dans le rapport.....	139

Annex 7.3: Map of Ouham prefecture showing mining sites mentioned in the report /Carte de la Préfecture de Ouham montrant les sites miniers évoqués dans le rapport.	141
Annex 7.4 : Decree granting the mining permit to MIDAS/ Décret attribuant le permis minier à MIDAS.	142
Annex 8.1: Further information on the 14 th session of the CAR-Chad Joint Commission (Ndjamena, December 2019) / Informations complémentaires sur la 14e session de la Commission mixte RCA-Tchad (Ndjaména, décembre 2019)	144
Annex 9.1: Information on Nourredine’s Adam travel in Saudi Arabia (August 2019) / Informations complémentaires sur le voyage de Nourredine Adam en Arabie Saoudite (août 2019).	150
Annex 9.2: Information on the situation of Martin Koumtamadjji alias Abdoulaye Miskine / Informations sur Martin Koumtamadjji alias Abdoulaye Miskine.	151

**Annex 1: Table of correspondence sent and received by the Panel from 1 March to 9 June 2020 /
Communications envoyées et reçues par le Groupe entre le 1er mars et le 9 juin.**

Country/Entity	Number of letters sent	Information fully supplied	Information partially supplied	No answer / Information not supplied	Pending
2127 Sanctions Committee Chair	1	N/A	N/A	N/A	N/A
Chad	3	1		2	
Republic of Congo	1			1	
Democratic Republic of Congo	1			1	
Sudan	2	1		1	
Saudi Arabia	1			1	
Cameroon	2			2	
CAR	5	2		3	
Orange company - CAR	1	1			

Annex 2.1: Further information on punitive measures discussed during sessions of the Executive Monitoring Committee / Informations complémentaires concernant les mesures punitives évoquées pendant les sessions du Comité Exécutif de Suivi.

Repeated calls for punitive measures/sanctions

As mentioned in the Panel's December 2019 report, several calls for punitive measures in response to violations of the Agreement (pursuant to article 35) were made in 2019 (S/2019/930, para. 15). On 14 January 2020, CAR Government expressed a new call for punitive measures, this time targeting Ali Darassa's armed group UPC (see communiqué below), five days after fighting between UPC combatants and FACA soldiers in Alindao (Basse-Kotto Prefecture; see annex 4.4).



The 6th, 7th and 8th sessions of the Executive Monitoring Committee provided an opportunity to take stock of the progress and the challenges in the implementation of the Agreement, as well as to further discuss the issue of punitive measures.

6th session of 3 December 2019

On 3 December 2019, as reflected in the minutes of the meeting, the African Union representative presented a list of economic, political and judicial measures which could be taken in case of violations of the Agreement. The list included measures against armed groups (for instance, exclusion from USMS, forced disarmament, seizure of military equipment) as well as targeted measures against individuals (for instance, suspension or revocation of appointments to official positions, asset freeze, implementation of arrest warrants). Sanctions by the United Nations and the African Union were also cited.

Armed group representatives expressed concerns over these measures on which they had not been consulted. Representatives of international partners however underlined that the measures were not open for discussion, but rather immediately applicable.

7th session of 28 February 2020

Below the recommendations endorsed during the 7th session which underlined the need for punitive measures to be taken in case of violations. The meeting between the Government, armed groups and partners, cited in point 1, did not take place, due, amongst other reasons, to the COVID-19 pandemic.

COMITE EXECUTIF DE SUIVI DE L'APPR-RCA

SECRETARIAT TECHNIQUE
DU COMITE EXECUTIF DE SUIVI DE L'APPR-RCA



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité - Dignité - Travail

Bangui, Le

N° _____ / 20 / CES APPRCA / STA-CES APPRCA

PROPOSITIONS DE RECOMMANDATIONS DE LA 7EME SESSION DU CES

A l'issue des travaux de la 7^{ème} session du CES les recommandations
suivantes ont été formulées :

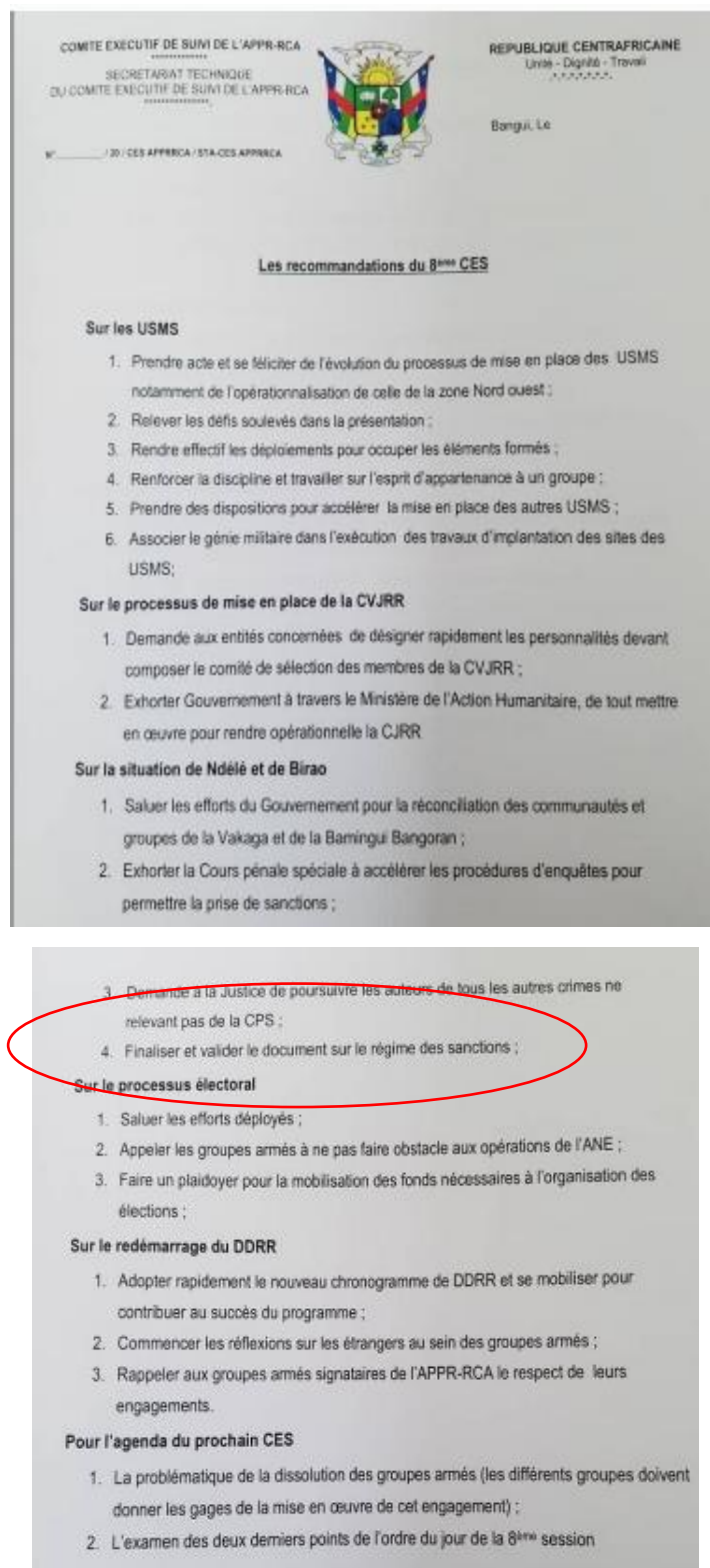
1. Convoquer urgemment dans un délai de deux semaines, une réunion entre le Gouvernement, les partenaires et les Groupes armés sur les questions d'application de sanctions;
2. Tenir dans un délai d'une à deux semaines, réunion Gouvernement /Groupes armés pour la prise en charge des représentants des Groupes armés dans les organes de mises en œuvre de l'APPR,;
3. Mettre en place sans délai, un groupe de travail sur la délimitation des zones de mouvements de chaque groupes armés à partir de la cartographie de leur présence sur le territoire ;
4. Mettre à jour un plan de communication du Gouvernement sur l'APPR-RCA en adaptant le contenu aux spécificités de chaque région
5. Etudier la possibilité d'engager une action coercitive pour déloger les éléments de l'UPC de la ville de Bambouti ;
6. Mettre en garde les groupes armés sur le respect de la libre circulation des personnes et des biens sur tout le territoire national ;
7. Interdire les groupes armés de tous mouvements en armes et appliquer des sanctions individuelles aux responsables des Groupes armés, auteurs de ces violations ;
8. Sur la situation de BIRAO : interdire au FPRC de lancer toute nouvelle attaque sur la ville de Birao et demander l'ouverture d'enquêtes

judiciaires et des poursuites contre les auteurs des crimes de violations des Droits de l'Homme dans la Vakaga ;

9. Identifier des solutions urgentes pour protéger les nouvelles zones minières découvertes dans l'Ouest, en attendant le déploiement des USMS ;
10. Diligenter des enquêtes et des poursuites judiciaires contre ceux qui font obstruction au travail des humanitaires et portent atteinte à leurs biens.

8th session of 22 May 2020

Below the recommendations endorsed during the 8th session.



Annex 2.2: Further information on preparations for the elections by political parties / Informations complémentaires sur la préparation des élections par les partis politiques.

On 11 February 2020, some of the main opposition political parties (including some former members of E Zingo Biani (or Front Uni pour la Défense de la Nation), which was officially dissolved on 25 April 2019 (S/2019/930; paras. 38-42)), established a political platform called the Coalition de l'Opposition Démocratique-2020 (COD-2020). The platform's proclaimed objective was to ensure that the elections were organized in a transparent and fair manner.¹ The list of party leaders who signed the COD-2020 Charter is included below. It should be noted that Karim Meckassoua, leader of the Chemin de l'Espérance, who played a key role in E Zingo Biani, was not a formal COD-2020 member. He did, however, inform the Panel that he considered himself an ally of this new coalition.²

There was speculation over whether the COD-2020 would support a single candidate in the upcoming elections. However, a COD-2020 member, the KNK party, announced that it would be presenting a candidate for election, most likely former President François Bozizé (see paras. 22-24 of the report).³

On 15 May, President Touadéra's party Mouvement des Coeurs Unis (MCU), formed an alliance with about 30 small political parties and associations. Among the key figures participating in this coalition was Sylvain Patassé (son of former President Ange-Félix Patassé).⁴ Although President Touadéra has yet to confirm his intention to run for a second term, there was wide consensus that the alliance's objective was to support his re-election.

A number of individuals have already stated their intention to present themselves as candidates for the presidential election, including Martin Ziguélé of the Mouvement de Libération du Peuple Centrafricain (MLPC) and Crépin Mbolli-Goumba of Patrie.

¹ <https://www.radiondekeluka.org/actualites/politique/35112-centrafrique-la-cod-2020-une-nouvelle-plate-forme-de-l-opposition.html>.

² See also https://mbilague.info/entretien-du-jour-avec-m-fari-taheruka-shabazz-intellectuel-et-combattant-de-la-liberte-des-centrafricains/?fbclid=IwAR3tXjsisD3HQ75UlbX9EwP0IQ5rgkp_zBQpBS5pprVNQD-r9BbtjPsuy7Q.

³ https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=263055344710356&id=100030176765431.

⁴ <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200515-centrafrique-lancement-cœur-unis-nouvelle-plateforme-majorité-présidentielle>.

List of parties which signed the COD-2020 Charter/Liste des partis signataires de la Charte COD-2020

Obtained by the Panel from a COD-2020 member on 14 February 2020.

MEMBRES FONDATEURS DE COD-2020		
BP Afrika Tiekwe Habalet KAMOUN	PNCN Alfred Lambert BON EZZI	CONVENTION REPUBLICAINE POUR LE PRO- GRES SOCIAL (C.R.P.S.) DE NICOLAS TIANGANE
ITE KAMPA HUKELU-S ZINGA	Parti Panafricain pour la Liberté et le Développement Peuple (P.P.L.D.) Sethou GUETEL	Parti Démocratique Congo-Africain (P.D.C.A.)
QUANDREZOU Romans C.D.R.C.	Union Nationale Démocratique Peuple Congo-Africain U.N.D.P.	KPOMMA-BODKAMA BOUZAKI Kadon du PARTI POPULAIRE
ALEXANDRA Raymond SG du MDI	Mouvement pour l'Unité et le Développement M.H. Raymond	Parti Congolais pour l'Unité et le Développement P.C.U.D. SAMUEL NGABONA
Christian GUENESE SGA / KNK	URCA Amicel G. BOLOGNE	

Annex 2.3: Incidents in Kabo of 22 April 2020 / Incidents de Kabo du 22 avril 2020.

On 22 April, MPC leader Mahamat Al-Khatim gathered local authorities in Kabo (Ouham Prefecture) and informed them that MLPC members would be banned from campaigning in the area for both legislative and presidential elections. This meeting was held after MLPC leaders had criticized MPC activities, denouncing their negative impact on the local population on several occasions. The same day, MPC combatants, under the command of “general” Al-Khatim, stole construction materials which the Member of Parliament for Kabo had sent to Kabo for the building of a school.

These incidents are cited in a MLPC communiqué of 5 May (see below). The information contained therein was also confirmed by a number of sources based in Kabo.

Obtained by the Panel from an MLPC member on 23 April 2020.



Mouvement de Libération du Peuple Centrafricain
Justice – Liberté – Travail
Membre de l'Internationale Socialiste

BUREAU POLITIQUE

Bangui, le 5 Mai 2020

Honorable NOBONA Clément
Député de la Première circonscription de KABO (Ouham)
Président du Groupe Parlementaire MLPC

NOTE A LA HAUTE ATTENTION

- du Premier Ministre, Chef du Gouvernement
- des Garants et Facilitateurs de l'Accord du 6 Février 2019

Objet : Confiscation des matériaux de construction d'une école et menaces de mort par Monsieur ALKHATIM Mahamat, Président du groupe armé MPC, basé à KABO.

La présente Note a pour objet de porter à votre haute attention les actes posés par Monsieur ALKHATIM Mahamat, leader du MPC, groupe armé basé à Kabo.

En effet, en date du 22 avril 2020, Monsieur ALKHATIM Mahamat dont le groupe armé est pourtant signataire de l'Accord du 6 février 2019, a mis la main sur une importante quantité de matériaux que j'ai fait acheminer à Kabo pour la construction d'une école dans cette localité.

Il s'agit notamment de :

- 2,5 tonnes de ciment, soit cinquante (50) sacs ;
- 200 tôles de 2m en aluminium ;
- 100 pièces de bois rouge 8X8 de 6 m ;
- Fers à béton ;
- Planches ;
- etc.

Tous ces effets ont pris une destination inconnue à ce jour.

Outre ce forfait, Monsieur ALKHATIM a proféré contre le Président Martin ZIGUELE et moi-même, des menaces de mort, sous le prétexte que c'est nous qui attirons l'attention de la communauté internationale sur ses agissements et les violences occasionnées par son groupe sur les populations locales.

Il va plus loin en déclarant devant les Chefs de groupe et de quartier de Kabo, réunis le 22 avril 2020 je cite : « qu'il ne me verra plus à Kabo » – ma terre natale pour des raisons citées ci- haut –« et que désormais ce sera le candidat de son choix et proche du pouvoir, qui viendra battre campagne à Kabo et qu'il les appelle à voter, car ZIGUELE est mon ennemi n°1 ». Fin de citation.

Ces menaces à connotation fortement politique démontrent un rapprochement évident et insolite avec le pouvoir ainsi qu'un parti pris pour quelqu'un qui n'est pas encore candidat.

Si Monsieur ALKHATIM affiche cette attitude aujourd'hui, qu'en sera-t-il demain lorsque la campagne électorale commencera véritablement, avec le mouvement de personnes que cela induit ? C'est un sujet de préoccupation majeure pour les acteurs politiques et les partis, appelés à prendre part aux élections. Leur cri d'alarme doit interpeller dès maintenant l'opinion nationale et internationale afin qu'une solution soit trouvée avant l'ouverture de la campagne électorale.

Par ailleurs, il ya lieu de déplorer qu'aucune autorité, civile ou militaire n'est établie à Kabo, et que même la MINUSCA n'y a aucune base, alors que cette localité frontalière avec le Tchad qui grouille d'intenses activités, dont l'élevage des boeufs, constitue la principale porte d'entrée de la déstabilisation en République Centrafricaine. La ville de Kabo souffre le martyr en vase clos, sans bâtiments scolaires, sans enseignants. C'est dans ces conditions qu'en tant qu'élue de Kabo, conscient que ce n'est pas mon rôle, j'ai personnellement malgré tout, engagé des enseignants à mes frais, et décidé de construire un bâtiments à usage de classe. De tels efforts ne peuvent pas passer par pure perte pour finir entre les mains de quelqu'un dont l'école est le dernier des soucis.

N'est-ce pas un crime contre l'humanité que de priver d'éducation les enfants, alors même que l'Accord du 6 février 2019 protège les infrastructures sociales et certains secteurs, telle que l'éducation ?

Cette violation délibérée de son engagement par Monsieur ALKHATIM aurait dû entraîner la mise en œuvre immédiate des sanctions prévues à cet effet. Quel degré de violation et d'atteinte aux droits doivent atteindre les groupes armés pour être enfin sanctionnés ?

A cet égard, je lance un appel pressant au Gouvernement, à la MINUSCA, aux Garants et Facilitateurs de l'Accord du 6 février 2019 pour prendre la responsabilité qui est la leur et d'user de tous les moyens pour récupérer les matériaux destinés à la construction de l'école au profit des enfants de Kabo. L'avenir de cette localité en dépend.

Tel est l'objet de la présente Note que je vous sou mets pour « Décision ».

Le Député de KABO

Honorable NOBONA Clément



Ampliations

- Président de la République
- Président de l'Assemblée Nationale
- Représentant spécial du SG des Nations (MINUSCA)
- Union Européenne
- Union Africaine
- CEEAC
- Ambassadeur de France
- UNICEF
- UNFPA
- UNESCO
- OIM
- PNUD
- Médiateur de la République
- Presse

Annex 2.4: COD-2020 statement of 2 March 2020 / Déclaration de la COD-2020 du 2 mars 2020.

Obtained by the Panel from an opposition member on 2 March 2020.

Coalition de l'Opposition Démocratique (COD-2020)

République Centrafricaine

Unité-Dignité-Travail

Conférence des Présidents

Secrétariat Exécutif Permanent

POINT DE PRESSE

Chers amis de la Presse,

Chers concitoyens, la coalition de l'opposition démocratique en abrégé COD 2020 créée le 11 Février 2020 a pour vocation d'être un cadre de réflexions et d'actions. Elle a pour but de lutter pour un retour immédiat de la sécurité, de la paix sur l'ensemble du territoire, de veiller à la tenue d'élections libres, inclusives, crédibles et transparentes et de s'opposer par tous les moyens légaux à toute volonté ou manœuvre délibérées tendant à confisquer le pouvoir de l'Etat.

Face à la dégradation continue de la situation sécuritaire, socio-politique et économique du pays, elle compte désormais jouer pleinement et parfaitement son rôle en dénonçant les dérives graves du pouvoir et en alertant le peuple Centrafricain ainsi que la communauté internationale sur les menaces qui pèsent sur la cohésion nationale et la paix dans notre pays du fait des mauvais choix stratégiques de l'Exécutif et de son incapacité à tenir ses engagements.

Chers amis,

La COD 2020 voudrait d'abord et avant tout saisir cette occasion pour présenter ses condoléances les plus attristées à toutes les familles des victimes civiles et militaires endeuillées lors des nouvelles attaques des groupes armés à Birao, Bria, Markounda.

A dix mois des échéances électorales, le peuple centrafricain est inquiet et se pose un certain nombre de questions sur l'effectivité de la tenue dans les délais constitutionnels ainsi que sur la capacité du Gouvernement et de la MINUSCA à rétablir la sécurité sur l'ensemble du territoire pour permettre la tenue des élections dans de bonnes conditions.

A défaut d'apporter des réponses claires à ces questionnements, le pouvoir opte plutôt pour la terreur et le mutisme. En effet, le Gouvernement n'autorise que les meetings du parti au pouvoir et de ses satellites, tout en empêchant de manière systématique toute manifestation de l'opposition. Il réprime toute velléité de contestation et toute dénonciation de l'Etat de non droit, il viole constamment la constitution et observe un mutisme flagrant et complice à l'égard de nombreux cas de détournements de deniers publics et des multiples cas de corruption qui touchent les plus grandes institutions du pays. La mauvaise gouvernance gagne du terrain chaque jour et se généralise sans que les auteurs ne soient inquiétés.

L'opposition centrafricaine fait siennes les préoccupations du peuple et vous livre la déclaration que le porte parole va vous lire :

DECLARATION N°1 /COD/2020

La Conférence des Présidents de la COD – 2020, au cours de sa réunion du 26 février 2020, a analysé la situation de notre pays aux plans politique et sécuritaire et en a tiré les conclusions suivantes :

1. Sur le plan sécuritaire

La dégradation de la situation sécuritaire est observée sur toute la partie septentrionale du pays. En effet, depuis plusieurs mois, des affrontements entre groupes armés à Birao ont provoqué des déplacements massifs de la population. La MINUSCA, dont le mandat principal est d'assurer la protection de la population civile, ainsi que le Gouvernement qui est sensé activer les FACAs et les FSI en vue d'arrêter les violences sur la population, assistent passivement à la déportation de celle-ci vers les pays voisins, et ceci en violation des dispositions de la Constitution de la République Centrafricaine. La timidité de la réaction du Gouvernement renforce le soupçon de sa connivence avec un groupe armé dont il semble encourager l'affrontement avec un autre, manifestement dans le but d'en tirer des bénéfices électoraux. L'absence de réaction des Autorités sur la présence à Birao de M. Ali KOSHEID ABDOURAMANE, grand criminel connu pour ses crimes contre l'humanité dans le Darfour et actuellement recherché par la CPI questionne sur le véritable plan des hostilités ourdies contre la population.

Par ailleurs, dans certaines autres villes comme Kabo, Nana Bakassa, Ngaoundaye, Bria, Alindao, Obo la tension reste extrême avec la circulation massive des hommes en armes et les violences perpétrées sur les populations civiles.

La COD – 2020 appelle le Gouvernement, les garants et facilitateurs de l'accord de paix devant leur responsabilité et exige que toute la lumière soit faite sur le mouvement massif des populations à Birao et sur la présence et le rôle présumé du mercenaire Ali KOSHEID ABDOURAMANE.

Sur le processus électoral

Nous notons que les observateurs avertis du processus électoral s'accordent à dire qu'un glissement du calendrier devient inévitable, au regard des retards accumulés dans la réalisation des diverses étapes de ce processus. En effet l'ANE n'a à ce jour rendu public qu'un avant projet de chronogramme et il est manifeste que les opérations en cours, notamment la cartographie, se heurtent aussi bien à des blocages d'ordre technique que sécuritaire. Faut-il continuer à se voiler la face devant une réalité qui nous interpelle chaque jour ? Plus que jamais, une évaluation du processus électoral s'impose si l'on veut contenir les retards dans des délais raisonnables et aller vers des élections crédibles et apaisées.

2. Sur le Mapenzigate

C'est avec consternation que la COD-2020 a appris, à travers une audio largement diffusée, l'aveu de la deuxième personnalité de l'Assemblée Nationale en la personne de l'honorable député Jean Symphorien Mapenzi, de sa responsabilité dans le truquage du vote du projet de loi des finances 2020. La même personnalité avoue avoir déjà usé de la même pratique pour permettre au Premier Ministre actuel de bénéficier du vote de confiance des députés à l'issue de la présentation de son programme de Gouvernement. Ces pratiques donnent des indications sur le comportement des personnalités élues à la tête de l'Assemblée Nationale, dont la moralité est sujette à caution. La COD-2020 condamne ces mauvaises pratiques qui sont assez révélatrices du fonctionnement de tout le régime. Elle en appelle à la vigilance les élus de la Nation pour le renouvellement imminent du Bureau de l'Assemblée Nationale, ainsi qu'à celle du peuple centrafricain, de la presse et de la Communauté Internationale pour les élections générales à venir.

Dans ce sens, la COD-2020 sollicite de tous les députés un éveil de conscience et un sens patriotique élevé lors de la prochaine session ordinaire pour exiger :

- Des sanctions disciplinaires contre Monsieur Jean Symphorien Mapenzi ;
- La levée de son immunité et des poursuites judiciaires à son encontre ;
- La publication des résultats des différentes enquêtes parlementaires effectuées récemment ;
- La destitution du Président de l'Assemblée Nationale, qui n'a aucune emprise sur la gestion de cette Institution et qui s'est résolument mis à la solde de l'Exécutif.

3. Sur la diplomatie

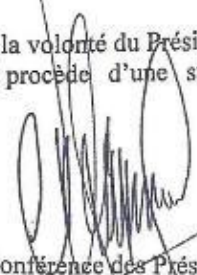
Sur le plan diplomatique, la gestion par le Gouvernement de son appréciation du comportement de certains cadres de la MINUSCA a été pour le moins étrange. En effet, ce n'est qu'après avoir instrumentalisé une manifestation de la jeunesse qu'un acte diplomatique a été pris, ce qui a contribué à ridiculiser notre pays. Tout en exigeant la manifestation de la vérité, la COD – 2020 apporte tout son soutien à nos partenaires de la MINUSCA et appelle à une meilleure collaboration entre le Gouvernement et la communauté internationale.

4. Sur les nominations des Autorités administratives dans les Provinces

Les partis et associations politiques de l'opposition jugent particulièrement graves et inacceptables l'amateurisme et la légèreté de l'Exécutif, qui a pris un acte réglementaire sans aucune précaution en nommant dans les provinces des personnes décédées, des députés élus et des doublons.

Par ailleurs, le contenu de ces nominations traduit, une fois de plus, la volonté du Président de la République de nous éloigner des règles démocratiques et procède d'une stratégie savamment conçue par lui pour assurer son maintien au pouvoir

Fait à Bangui, le 2 Mars 2020


Pour la Conférence des Présidents
Anicet G. DOLOGUELE
Président

Annex 2.5: Information on armed group leaders campaigning in support of President Touadéra's re-election / Informations sur la campagne menée par certains chefs de groupes armés en soutien à la réélection du Président Touadéra.

Below two examples of armed group leaders campaigning for the re-election of President Touadéra:

1) Salim Fadoul, FPRC leader and brother of Fadoul Bachar (S/2019/930, paras. 72 and 77-78)

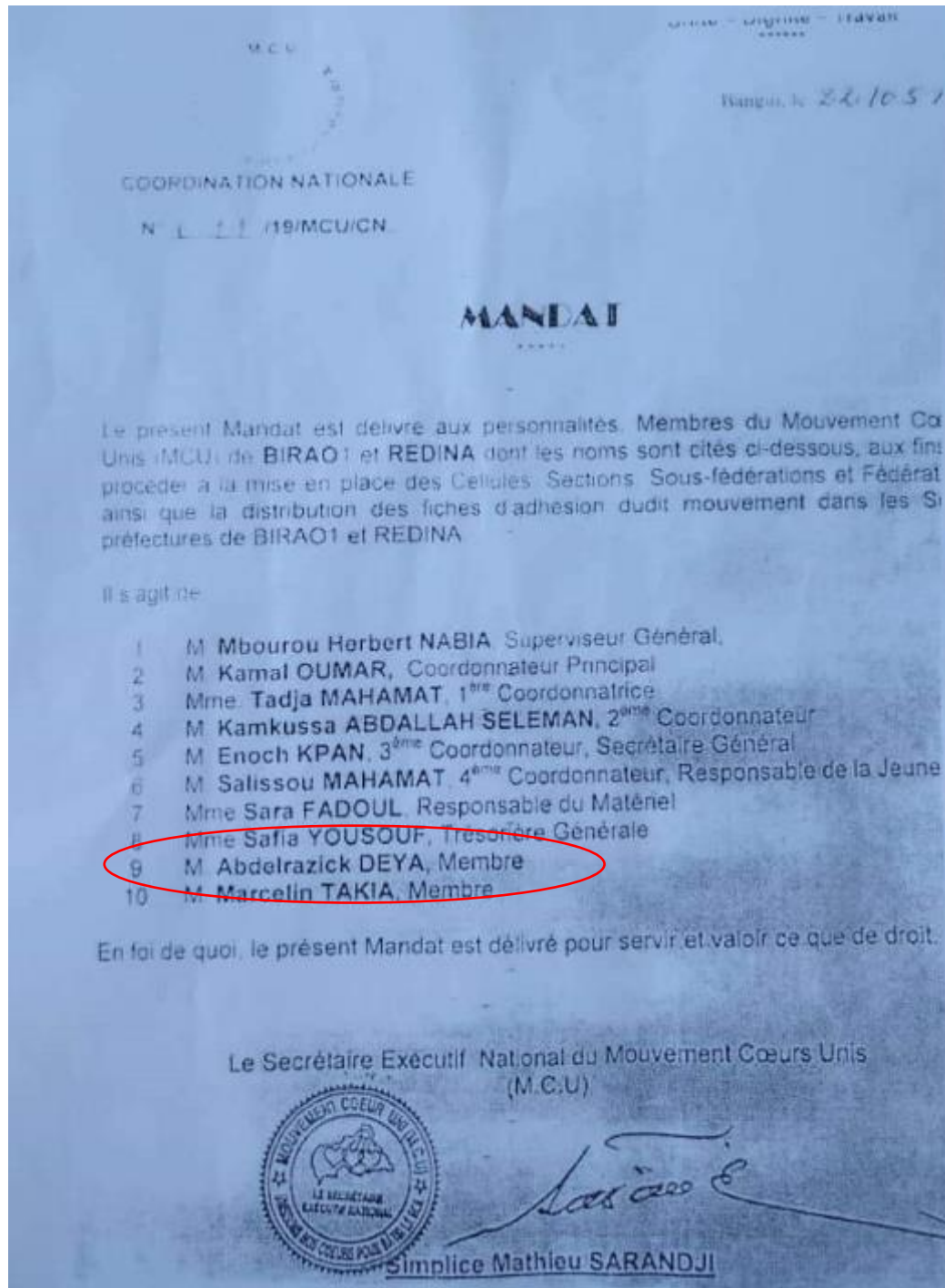
Available at <https://www.facebook.com/salim.fadoul.54>



2) Abdel Razick Deya, MLCJ leader and brother of the Minister for Relations with Armed Groups, Gilbert Toumou-Deya.

Abdel Razick Deya confirmed to the Panel that he was an active member of the MCU.

Document obtained by the Panel from a confidential source on 1 April 2020.



Annex 2.6: Issues raised by the opposition regarding the ANE and its independence / Questions soulevées par l'opposition concernant l'ANE et son indépendance.

Over the reporting period, the political opposition has raised a number of issues regarding the ANE and its independence.

In March, several communiqués were published contesting the composition of ANE branches in the provinces. MLPC and COD-2020, in particular, argued that political parties had not been duly informed of the establishment of the branches which, in their view, only included members of the President's party MCU.⁵

On 29 April 2020, six political parties, including URCA and other COD-2020 members, seized the Constitutional Court of the 20 August 2019 law on the electoral code. They argued that the provisions of this law related to the ANE were unconstitutional in view, in particular, of the absence of the adoption of an organic law on the ANE, as required by the Constitution.⁶ On 27 May, the Constitutional Court dismissed the six opposition parties and considered that the law on the electoral code was valid.⁷

⁵ <https://www.facebook.com/1426266851007582/posts/2300294063604852/>;
https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=3092052927485841&id=100000434913641;
https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=3092053297485804&id=100000434913641

⁶ <https://www.youtube.com/watch?v=YXC7sYVorQ0&app=desktop>;
<https://www.facebook.com/1426266851007582/posts/2336179800016278/>. See also COD-2020 communiqué of 8 May included in annex 2.8.

⁷ <https://www.radiondekeluka.org/actualites/politique/35630-centrafrique-la-cour-constitutionnelle-valide-l-actuelle-ane.html>.

Annex 2.7: Statement of Prime Minister Firmin Ngrebada on the constitutional reform (23 May) / Déclaration du Premier ministre Firmin Ngrebada sur la réforme constitutionnelle (23 mai).

Available at <https://www.facebook.com/1792713451054284/posts/2730113823980904/>

AUDITION PAR LES JUGES DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE RELATIVE A LA PROPOSITION DE REVISION CONSTITUTIONNELLE.

"... L'audition de ce jour, se justifie par la nécessité du Gouvernement centrafricain que je dirige, sous la Très Haute Impulsion de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Professeur Faustin Archange TOUADERA, de se prononcer sur la question de la proposition de révision constitutionnelle.

A cet effet et à titre de rappel, c'est en date du 17 avril 2020 que par courrier n°181/AN/P.20, le Président de l'Assemblée Nationale a saisi le Gouvernement, pour obtenir son avis sur la proposition de loi relative à la révision de certaines dispositions de la Constitution de notre pays, du 30 mars 2016, adoptée par le référendum du 13 décembre 2015 et promulguée par le décret n°160218.

Cette proposition qui a suscité à tort et à travers de nombreuses controverses quant à sa conformité à la Constitution, a tout de même reçu l'avis favorable du Conseil des Ministres en raison des motifs évoquées par les parlementaires.

Elle vise à combler un vide constitutionnel, en l'absence de dispositions relatives à la vacance définitive de la Présidence de la République et de l'Assemblée Nationale résultant d'un cas de force majeure ayant suspendu ou retardé le processus électoral déclenché.

Ainsi, cette loi constitutionnelle vise à apporter une réponse juridique à des interrogations légitimes des députés sur les conséquences d'un vide constitutionnel.

En effet, dans l'hypothèse du glissement du calendrier électoral du fait de force majeure, notre pays risquerait de se retrouver sans Institutions pour le gouverner ; c'est donc conscient également du contexte national difficile dû à l'instabilité engagée depuis la crise militaro-politique de 2013, que le Gouvernement a opté pour la consolidation de la démocratie et l'ancrage des valeurs républicaines en renvoyant la proposition de l'Assemblée Nationale en y apportant quelques amendements.

Dès lors, la proposition de la révision constitutionnelle est admise, cependant, elle vise :

- D'une part à encadrer, règlementer le cas de force majeure, par sa reconnaissance et sa définition comme d'un événement irrésistible, imprévisible et extérieur. La pandémie du COVID-19 ou d'autres événements exceptionnels auxquels l'on ne peut faire face, pourraient rentrer dans ces critères, si influençant le processus électoral engagé.

- D'autre part à établir une procédure des modalités de déclaration du cas de force majeure et du maintien du Président de la République, chef de l'Etat et de l'Assemblée Nationale à leur place en cas du glissement du calendrier électoral pour cas de force majeure.

Ainsi, si pour cause de force majeure, le processus électoral déclenché dans les délais constitutionnels et légaux risque de ne pas aboutir ; en espèce, le Gouvernement sur rapport motivé de l'Autorité Nationale des Elections (A.N.E) saisit la Cour Constitutionnelle. Cette dernière, après consultations des Institutions républicaines et des acteurs impliqués dans le processus électoral, prononce le report des élections et fixe la durée du glissement du calendrier électoral.

Madame et Monsieur les juges de la Cour Constitutionnelle,

C'est la quintessence des apports du Gouvernement à la proposition de révision constitutionnelle initiée par l'Assemblée Nationale, concernant les articles 36 et 68 de la Constitution du 30 mars 2016, que j'ai eu l'intime devoir de vous exposer ci haut."

Member of Parliament supporting the reform expressed the same views as the Prime Minister.⁸

⁸ <http://www.assembleenationale-rca.cf/les-deputes-initiateurs-de-la-proposition-de-loi-completant-certaines-dispositions-de-la-constitution-face-a-la-presse/>; <https://www.facebook.com/watch/?v=158783958741598>.

Annex 2.8: Call for a transition by Mustapha Saboune, President of the Siriri coalition on 18 May 2020 / Appel à une transition par le président de la coalition Siriri Mustapha Saboune fait le 18 mai 2020

Obtained by the Panel from a confidential source on 20 May 2020.

COALITION SIRIRI
COORDINATION GÉNÉRALE
N°00925/BP/5/20/SIRIRI/RCA



République Centrafricaine
Unité - Dignité - Travail

COALITION SIRIRI : ALERTE, INUTILITÉ DES ÉLECTIONS FRAUDULEUSES EN 2020 EN RCA

La République Centrafricaine (RCA) a connu ces quinze dernières années des régimes dont la gestion a précipité l'effondrement de l'État et la marginalisation des populations. Les séquelles des dictatures sanguinaires qui ont caractérisé les pouvoirs successifs sont encore très présentes pour que nous puissions tous ignorer les ravages d'une telle gestion autocratique. Notre engagement tient d'une réalité douloureuse et profonde qui continue de nourrir notre ambition: se donner des moyens pour agir là où ça compte pour la Centrafrique. La réaction des Autorités centrafricaines actuelles en dépend. Ce que nous savons et préconisons est de tout faire pour que les élections présidentielles n'aient pas lieu le 27 décembre 2020. Vouloir organiser les élections présidentielles en Centrafrique dans l'état actuel du pays, prouve à suffisance que les Autorités du pays, les Partis politiques, la Société civile, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations-Unies pour la stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA), et les Partenaires internationaux de la République Centrafricaine, n'ont pas à cœur le retour définitif de la Paix et la Sécurité dans notre pays. La COALITION SIRIRI prend ses responsabilités pour contribuer au retour de la Paix tant souhaitée par la majorité silencieuse de notre pays. De ce fait, nous sommes suffisamment mobilisés et déterminés pour l'atteinte de cet objectif en utilisant une formule à la centrafricaine avec les centrafricains.

L'Accord Piégé de Khartoum est Caduc dès le premier jour, nous avons eu l'occasion de le signifier directement à Ismaël Chergui de l'Union Africaine (UA) dans un grand hôtel à Khartoum en présence de l'Ambassadeur Fred un de ses collaborateurs, en leur disant, qu'ils reproduisaient les mêmes erreurs du passé concernant la médiation dans la crise centrafricaine. La COALITION SIRIRI était bien présente à Khartoum, mais a refusé de cautionner l'Accord pour la simple raison que les jeux étaient déjà faits à l'avance.

Les élections ne devront pas avoir lieu le 27 décembre 2020 en République Centrafricaine comme prévu par TOUADERA et son équipe pour la simple et bonne raison que 85% du pays n'est pas sous contrôle du Gouvernement actuel en République Centrafricaine. Après quatre ans et demi de règne, même Bangui la capitale échappe au contrôle de TOUADERA et son Gouvernement, les tueries en série au km5, à Gobongo, à Miskine, à Boy-Rabe, à Fatima et dans l'arrière-pays en témoignent à suffisance.

Le Gouvernement de TOUADERA et ses acolytes, sont pleinement responsables des dérives intercommunautaires entre les ressortissants paisibles du Nord/Est du pays (Vakaga, Bamingui-Bangoron, Ouaka, Ouham-Pendé et Basse-Kotto) qui ont occasionné, malheureusement, plusieurs centaines de morts parmi la population civile. Touadera et ses complices utilisent la politique de « diviser pour mieux régner ».

Pour rappel, le 23 décembre 2019, il y a eu plus de 70 morts, dont les opérateurs économiques, parmi la population civile sans défense de km5 à Bangui, de surcroît sous les yeux complices du Président TOUADERA et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations-Unies pour la stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA). La COALITION SIRIRI avait demandé aux Autorités compétentes de mettre en place une Commission d'enquête libre et transparente pour établir les responsabilités pour que justice soit faite. Malheureusement, jusqu'à aujourd'hui, cette requête est restée lettre morte comme l'a été notre première requête suite au massacre prémédité de la population civile de Km5 et

Fatima en 2018, dont les cadavres de plus de 50 personnes ont été exposés devant le bureau de Bonica à Bangui pour dénoncer l'attitude belliqueuse et la barbarie de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations-Unies pour la stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA) contre la population qu'elle est supposée protéger. Ces images macabres ont fait le tour du monde via les réseaux sociaux.

Les Partis politiques qui accepteront d'aller aux élections dans les circonstances actuelles du pays seront traités comme des complices et des ennemis de la nation par la COALITION SIRIRI. Personne n'ignore que la machine de la fraude électorale à grande échelle de Touadera dénommée Sarandji, comme le nom l'indique, est déjà en marche pour voler les élections en leur faveur et plonger le pays dans le chaos.

La COALITION SIRIRI met en garde l'opinion politique nationale et internationale et invite tous les Partis politiques en Centrafrique de s'abstenir d'aller aux élections présidentielles du 27 décembre 2020. Les circonstances actuelles du pays ne le permettent pas. C'est pourquoi, nous réaffirmons que les conditions des élections présidentielles apaisées, libres et transparentes ne sont pas réunies; de nombreux pré requis et des conditions à remplir dans le respect de la Constitution restent encore des défis à relever, par exemple, la fiabilité des fichiers électoraux, le démembrement local de l'ANE et les garanties des élections libres, transparentes et consensuelles.

La folie, c'est de faire toujours la même chose et s'attendre à un résultat différent. C'est ce qui se passe exactement chez nous en République Centrafricaine. Nous devons nous arrêter de gratter la démangeaison à travers la botte.

La COALITION SIRIRI indique, une fois de plus, qu'une troisième Transition consensuelle en République Centrafricaine s'impose pour unifier le pays dans son ensemble, le faire sortir du sous tutelle, organiser une conférence sur la Paix, la Justice et la Réconciliation nationale.

Le Président TOUADERA et son équipe ont lamentablement échoué et ils veulent s'accrocher malhonnêtement au pouvoir. Nul n'ignore dans quelle circonstance et comment TOUADERA était élu et a accédé au pouvoir; nous ne voulons pas que la même histoire se répète. Depuis son arrivée au pouvoir, la Centrafrique continue de compter les morts et les difficultés se sont accentuées et ont pris une autre dimension.

Tant que les problèmes cruciaux et fondamentaux à la crise en RCA, à savoir, la Sécurité sur l'étendue du territoire national, le retour assisté de tous les réfugiés, sans exception, qui souffrent dans les camps respectifs, le non-respect de la constitution, la Justice et la Réconciliation entre le peuple centrafricain, le fichier électoral crédible ne seront pas réglés, les élections présidentielles **ne régleront rien non plus dans la crise en République Centrafricaine. Que DIEU bénisse et protège la RCA.**

Fait le 18 mai 2020



Pour le Bureau Politique
Moustapha Mahamat SABOUNE
Président
COALITION SIRIRI
Mail: victoir16@hotmail.com
Site web: www.cosiriri.net

Annex 2.9: Publications of former chief of staff general Ngaïfei / Publications du général Ngaïfei, ancien chef d'état-major.

The political position of the former chief of staff was expressed in two publications dated 3 February and 18 March 2020.⁹ Below are excerpts from a third publication issued on 6 April and entitled “Le Triumvirat, un mécanisme efficace et adapté à la restauration et à la refondation durables de la nation centrafricaine/post-conflits” (Full text archived at the United Nations).

Voudrais-je, proposer à mes soeurs et frères Centrafricains, le mécanisme d'un **TRIUMVIRAT** qui nous permettra, tous ensemble, de désarmer le pays, de le purifier des malfrats, de procéder à des réformes urgentes et nécessaires. En un mot, de soigner et de guérir la Nation Centrafricaine, avant de la proposer en mariage, par l'organisation des élections en commençant par les Municipales, les Régionales, ensuite la Présidentielle et les Législatives.

[...]

S'il est universellement admis que le passé permet de comprendre le présent et, à partir du présent de bien projeter le futur, une vue rétrospective sur le parcours politique de la République Centrafricaine depuis son accession à l'indépendance le 13 Août 1960, de manière sereine, détachée et très objective, a conduit au choix du TRIUMVIRAT, comme étant le mécanisme qui garantirait la refondation de la Nation Centrafricaine, avant les prochaines élections, qui déboucheraient sur une stabilité, gage d'un développement durable.

[...]

Le **Triumvirat**, par son essence, est une alliance publique réalisée entre trois (03) personnes politiques puissantes pour se partager le Pouvoir et régner en tenant à l'écart, les institutions régulières de la République. Ces trois (03) sommités sont chargées également de remplir simultanément une même fonction. Chacune des trois (03) personnalités jouant le rôle de l'Exécutif, du Législatif et du Judiciaire.

[...]

Les départements de la **Défense** et de la **Sécurité Publique** seront assurés par le Conseil militaire.

⁹ <https://www.centrafriqueledefi.com/pages/defense-civile-et-militaire/c.html>;
<https://letsunami.net/index.php/2020/03/20/centrafricaine-centrafricain-ensemble-reprenons-nos-droits-a-la-vie/>

Annex 2.10: Reaction of opposition leaders and civil society representatives on the proposed constitutional reform / Réactions des chefs de l'opposition et de représentants de la société civile à la proposition de réforme constitutionnelle.

The main arguments expressed by the political opposition against the reform proposal – both in communiqués and discussions with the Panel - were as follows:

- Legal arguments:
 - Pursuant to article 153 of the Constitution, the duration of the President's mandate shall not be the object of any constitutional reform.
 - Pursuant to articles 151 and 152 of the Constitution, the National Assembly should not be authorized on its own—i.e., in the absence of the Senate (which has yet to be established)—to initiate a constitutional reform.
- Political arguments:
 - Given the sensitivity of the question, such a reform should only be adopted through a consensus involving all “forces vives” (political parties and civil society representatives).
 - The proposal promoted by members of the presidential majority would create an opening for the President to extend his stay in office. The notion of “force majeure” included in the proposals would be too vague and should, at least, be precisely defined in the Constitution.

Below is a COD-2020 communiqué issued on 8 May 2020, citing some of these concerns. Similar concerns (or some of them) were expressed by a number of political parties and actors—François Bozizé's KNK,¹⁰ Crépin Mbolli Goumba's Patrie,¹¹ Charles-Armel Doubane¹² and Abdelkarim Meckassoua¹³—as well as civil society representatives.¹⁴

¹⁰ https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=274881660194391&id=100030176765431.

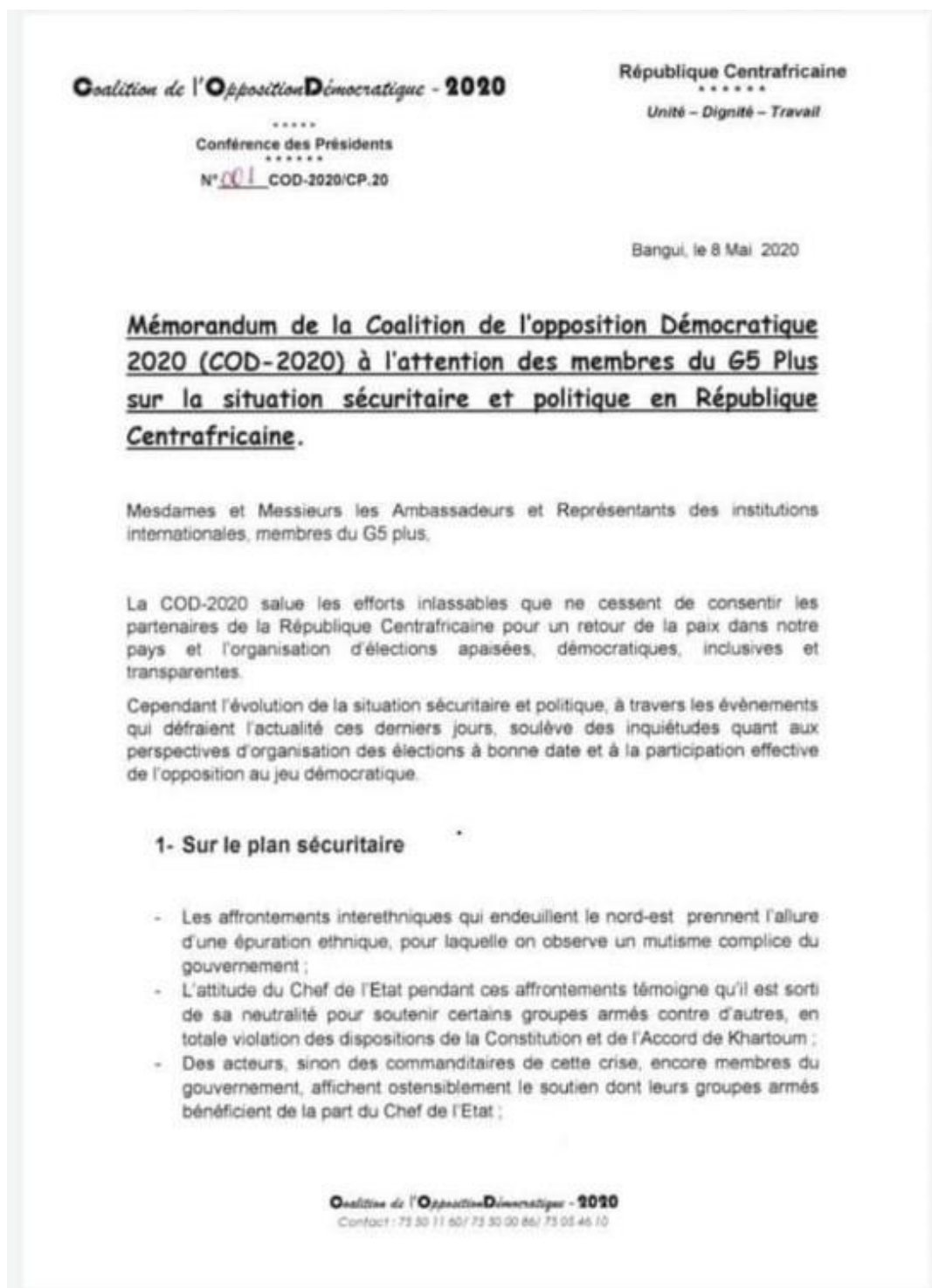
¹¹ <https://rjdh.org/index.php/actu/item/838-centrafrique-decalage-ou-elections-a-bonne-date-crepin-mboli-goumba-souhaite-une-concertation-des-forces-vives-de-la-nation>.

¹² https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=2861377133983527&id=100003338046556.

¹³ <https://www.beafricainfo.com/rca-tripatouillage-de-la-constitution-prise-de-position-du-mouvement-le-chemin-de-leperance-de-karim-meckassoua/>.

¹⁴ <https://www.facebook.com/329754814537834/videos/513101236027443/>.

Obtained by the Panel from an opposition leader on 9 May 2020.



- Le choix de certains FACAS déployés dans le nord-est met à mal leur neutralité.

De ce qui précède, la COD-2020 plaide pour que :

- Le redéploiement des FACAS dans cette zone en conflit puisse exclure tous les éléments qui en sont natifs;
- L'identité des assaillants soit dévoilée et que des poursuites judiciaires soient engagées à leur encontre ;
- La MINUSCA engage une intervention musclée en vue d'arrêter l'épuration ethnique dans le nord-est et de pacifier le pays.

2- Sur le plan politique

La COD-2020 relève les faits ci-après, qui indiquent clairement la volonté du régime en place de créer des conditions de l'aggravation de la crise à l'issue des prochaines élections.

En effet, le Président TOUADERA, pendant qu'il célébrait l'an 4 de son mandat, avait martelé à la presse que les délais d'organisation des élections seraient tenus et la date respectée. Dans le même temps, les partenaires financiers de la République Centrafricaine, constants dans leur engagement, continuent d'affirmer qu'ils peuvent assurer le financement et la sécurisation des élections dans les délais constitutionnels.

Par ailleurs, le Rapporteur Général et le Vice-Président de l'ANE ont déclaré il y a quelques jours, que la préparation des élections se déroulaient normalement et que la pandémie à Coronavirus ne pouvait à ce stade pas impacter l'exécution des opérations programmées.

Or, force est de constater qu'en dépit de toutes ces déclarations rassurantes, le pouvoir ne semble pas avoir complètement abandonné son initiative de réviser la Constitution dans le but de prolonger le mandat présidentiel et celui des députés, malgré les avis contraires exprimés notamment par la COD-2020 et la Communauté internationale.

La COD-2020 rappelle qu'elle s'opposera vigoureusement à cette tentative de holdup constitutionnel par tous les moyens politiques et de droit.

La COD-2020 déclare que ni dans sa lettre, ni dans son esprit, la Constitution n'autorise l'Assemblée Nationale à initier seule une proposition de loi constitutionnelle.

La COD-2020 rappelle avec force que l'article 153 exclut du champ de la révision constitutionnelle, entre autres, le nombre et la durée du mandat du Président de

la République. Cette proposition de loi viole la Constitution et expose le Président de la République au crime de haute trahison.

La COD-2020 déplore que le Président de la République soit dans une logique de manipulation permanente des députés, qu'il infantilise à souhait en les corrompant pour faire voter des lois.

La COD-2020 affirme en outre que le Président de la République est également passible du crime de haute trahison pour n'avoir pas mis en place l'ANE en tant qu'institution dans le délai constitutionnel de 12 mois, à compter de son investiture. Qu'à cet effet, la Cour Constitutionnelle a été saisie d'un recours en constitutionnalité par des partis membres de la COD-2020.

Fait à Bangui le 8 Mai 2020

Pour la Conférence des Présidents

Anicet-Georges DOLOGUELE
Président

Annex 2.11: G5 press communiqué of 21 April 2020 / Communiqué de presse du G5 du 21 avril 2020.

International partners underlined, inter alia, the need for the elections to be held on time. Available at <http://centrafrique-presse.over-blog.com/2020/04/communiqué-de-presse-du-g5.html>

COMMUNIQUE DE PRESSE DU G5

Les membres du G5 - un groupe d'États et d'institutions partenaires de la République centrafricaine (RCA), félicitent le Gouvernement, ses partenaires nationaux et internationaux, pour leur engagement dans la lutte contre le coronavirus (COVID 19).

Alors que le pays, à l'instar du reste du monde, fait face à l'un des plus grands défis sanitaires de son histoire, ils suivent cependant avec une grande préoccupation les récents développements politiques en RCA. Dans ce contexte, les membres du G5 condamnent fermement toute tentative de déstabilisation des institutions de la République et incitation publique à la violence. Ils appellent tous les acteurs politiques et forces vives de la Nation centrafricaine à rejeter les actes, discours et manipulations de nature à compromettre l'ordre et la sécurité publique, et à s'abstenir de toute tentative d'atteinte aux institutions démocratiques et à l'ordre constitutionnel. Ils demandent également que, chaque fois que cela soit nécessaire, la justice soit administrée de manière impartiale et efficace, en assurant à tous les auteurs d'actes répréhensibles le respect des droits de la défense et à un procès équitable.

Les membres du G5 rappellent le mandat de la MINUSCA conformément à la résolution 2499, et invitent le Gouvernement, en étroite coopération avec la Mission, les garants et facilitateurs de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA (APPR-RCA), à préserver la sécurité publique, protéger les populations civiles et à garantir le fonctionnement régulier des institutions.

Les membres du G5 insistent sur l'importance de la mise en œuvre de l'APPR-RCA, appellent les signataires à respecter leurs engagements en vertu de cet Accord et réitèrent leur soutien à la poursuite du dialogue entre tous les acteurs, afin de renforcer les mesures de confiance notamment dans le contexte de la lutte contre le COVID-19. Les membres du G5 réitèrent leur soutien à l'organisation d'élections inclusives, libres, transparentes, pacifiques et crédibles dans le strict respect du calendrier électoral et des dispositions constitutionnelles qui s'imposent à tous les acteurs, sans exception.

Bangui, le 21 avril 2020

Mme Lucy Tamlyn, Ambassadeur des États-Unis auprès de la République centrafricaine

M. Eric Gérard, Ambassadeur, Haut Représentant de la France auprès de la République centrafricaine

M. Vladimir Titorenko Ambassadeur de la Fédération de Russie auprès de la République centrafricaine

Mme Samuela Isopi, Ambassadrice, Cheffe de la délégation de l'Union européenne auprès de la République centrafricaine

M. Matias Bertino Matondo, Ambassadeur, Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef du Bureau de l'Union africaine pour l'Afrique centrale en République centrafricaine

M. Adolphe Nahayo, Ambassadeur Représentant du Secrétaire de général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) en République centrafricaine

M. Mankeur Ndiaye, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine et Chef de la MINUSCA

M. Han Fraeters, Représentant résident de la Banque Mondiale en République centrafricaine

Annex 2.12: Excerpts from the decision of the Constitutional Court of 5 June 2020 / Extraits de la décision de la Cour Constitutionnelle du 5 juin 2020.

EST D'AVIS

Art. 1 : La Cour est compétente.

Art.2 : La demande est recevable.

Art.3 : La procédure utilisée pour recueillir l'adhésion des députés à l'initiative de révision de la Constitution n'est pas conforme à l'article 151 de la Constitution.

Art. 4 : La Cour constate que la Constitution comporte des **verrous constitutionnels** concernant la durée et le nombre des mandats du Président de la République et qu'en cas de retard dans le processus électoral susceptible d'entraîner un report des élections présidentielle et législatives, aucune disposition constitutionnelle ne permet de lever ce verrou ou de le contourner.

Art. 5 : Dit qu'une prolongation du mandat des députés par eux-mêmes, à l'approche des élections et sans large concertation préalable n'est pas conforme à l'exigence consensuelle de la Constitution du 30 mars 2016.

Art. 6 : Dit que la Constitution ne peut être révisée dans le sens d'introduire des dispositions pouvant permettre de reporter les élections ou d'autoriser un glissement du calendrier électoral qui impacterait la durée du mandat du Président de la République, sauf à recourir au referendum.

Art.7 : La Cour constate qu'en l'état actuel de la préparation des élections, le referendum ne peut pas être organisé.

Art. 8 : La Cour émet un **AVIS DEFAVORABLE** à la révision de la Constitution initiée par les députés de l'Assemblée Nationale dans le but d'amender les articles 36 et 68 de la Constitution compte tenu des verrous constitutionnels contenus dans les articles 35,38, 153, 158 de la Constitution.

Art.9 : Dit que compte tenu du vide juridique constaté, il y a lieu de recourir à **une concertation nationale** qui permettra de trouver une solution consensuelle au règlement de cette éventualité, cette solution devant exclure l'instauration d'une Transition qui est la conséquence d'un changement inconstitutionnel de régime prohibé par la Constitution.

Art.10 : Dit que l'organisation de cette Concertation sera de la responsabilité de l'Exécutif.

Art. 11 : Dit que le projet de solution consensuelle issu de la concertation nationale sera transmis avant la clôture de la concertation à la Cour par le Président de la République, le Président de l'Assemblée Nationale ou le Premier Ministre afin que celle-ci procède à la vérification de sa compatibilité avec les dispositions constitutionnelles.

Art. 12 : le présent avis sera notifié au Président de la République, au Président de l'Assemblée Nationale, au Premier Ministre, à la Présidente de l'Autorité Nationale des Elections, au Ministre chargé du Secrétariat Général du Gouvernement, au Ministre chargé des Relations avec les Institutions de la République, à chacune des personnalités auditionnées et publié au Journal Officiel de la République Centrafricaine.



Annex 2.13: Further information on François Bozizé's return and related travel ban violation / Informations complémentaires concernant le retour de François Bozizé et la question de l'interdiction de voyager.

According to information collected by the Panel, the most likely scenario is that François Bozizé entered CAR territory from the Democratic Republic of the Congo, having crossed the Oubangui River between Zongo (DRC) and Bangui. Previously, he had reportedly travelled by road from Uganda through DRC territory, in violation of the travel ban.¹⁵ According to several testimonies collected by the Panel, to confirm his safe passage through the DRC, François Bozizé used his contacts with the current authorities of the DRC. While not confirming François Bozizé's exact itinerary, his collaborators argued that, as the CAR Government had banned him from boarding planes travelling to the CAR (see S/2019/930, para. 44), and as Uganda (his country of residence) and CAR had no common border, he had no other choice than to travel by road to the CAR through a third country.

On 7 February 2020, the Panel wrote letters to the Government of Uganda and the Democratic Republic of the Congo to obtain more information on this case of travel ban violation. The Panel has yet to receive a response.

¹⁵ Pursuant to Security Council resolutions, François Bozizé's return to his home country is not a violation of the travel ban in itself. However, he violated the travel ban by crossing the territory of a third country (see S/2019/930, para. 44 and S/2018/729, annex 2.4).

Annex 2.14: Excerpts from François Bozizé's statement of 27 January 2020 / Extraits de la déclaration de François Bozizé du 27 janvier 2020.

The video of the press conference is available at

<https://www.facebook.com/kwanakwa.knk/videos/221315205551037/>

Je le réaffirme ici haut et fort : je suis rentré en homme de Paix. Seulement, je m'interroge à haute voix et je me demande pour quel intérêt ces personnes jettent-elles volontairement de l'huile sur le feu ? Est-ce parce que je ne leur ai pas permis de détruire mon parti de l'intérieur qu'elles se vengent de la sorte aujourd'hui ? Quoi qu'il en soit, je prends ici l'opinion nationale et internationale à témoin de ce qui est en train de se tramer contre moi et ma famille politique et en appelle au calme et à la retenue, aussi bien de la part de ceux qui m'entourent que de ceux qui veulent absolument semer la zizanie dans le pays pour pouvoir continuer à tirer les marrons du feu.

Rentré depuis peu, je vais m'atteler dans les semaines à venir à poursuivre le travail de réorganisation de mon parti afin d'en effacer ce qui subsiste de stigmates de la crise. Au plan personnel, je vais m'adresser par écrit dans les tous prochains jours au point focal de délisting du Comité des Sanctions des Nations Unies afin que mon cas soit étudié et que soit mis fin aux sanctions prises injustement à mon endroit car, bien que n'ayant à mes yeux jamais été justifiées, elles étaient intervenues dans un contexte particulier qui était celui de la Transition ayant suivi mon départ de la tête du pays.

Aujourd'hui, la situation a considérablement évolué et il ne me paraît absolument pas juste que je sois contraint de subir ces sanctions à perpétuité car notre pays s'est doté de nouvelles institutions et dispose de dirigeants légaux et légitimes dont je n'ai jamais contesté le pouvoir ni jamais tenté de déstabiliser d'aucune manière que ce soit. Aussi, j'espère pouvoir compter sur l'appui des autorités centrafricaines pour soutenir ma demande de levée de ces sanctions lorsqu'elles seront sollicitées par le Comité des Sanctions des Nations Unies à cet effet.

Annex 2.15: Further information on the arrest of anti-balaka elements on 28 March and the arms seizure of 3 April / Informations complémentaires sur l'arrestation du 28 mars et la saisie d'armes du 3 avril.

Incident of 28 March

On 28 March, 16 anti-balaka members were arrested as a result of a joint FACA-police operation at the residence of the Minister of Arts, Culture and Tourism, Dieudonné Ndomaté.

Anti-balaka leaders, including minister Dieudonné Ndomaté, told the Panel that the meeting was held in the context of the implementation of the Peace Agreement. According to them, the meeting's agenda was to inform anti-balaka members of recent developments in relation to the Agreement's implementation and to update lists of individuals who would be proposed to the Government for integration into the national defence and security forces. Leaders of the Ngaissona branch of anti-balakas also informed the Panel that, since Bozizé's return, there were suspicions that they were preparing a coup d'Etat on his behalf. They reiterated their longstanding position that they have never had any connections to former President Bozizé.

In early April 2020, in a show of protest, anti-balaka leaders Dieudonné Ndomaté and Igor Lamaka suspended their participation in the Government for a few days. On 24 April, they published a communiqué denouncing the continued detention of the anti-balaka elements arrested on 28 March. They reiterated their intention to withdraw from the Government, although they did not follow through on their threat. Signatures of MPC, 3R and FPRC leaders also featured on the 25 April document, but they all denied having joined the initiative.¹⁶

Incident of 3 April

On 3 April 2020, an individual was arrested close to François Bozizé's house in Bangui. He was in possession of weaponry which was seized by internal security forces (see details of material in communiqués of annex 2.17).

The exact circumstances remain unclear. KNK members claim that he was arrested as part of an operation aimed at apprehending François Bozizé (see annex 2.16). However, the prosecutor general's communiqué indicates that the individual was planning to undertake an operation to liberate anti-balaka elements arrested on 28 March (see annex 2.17).

¹⁶ <https://www.radiondekeluka.org/actualites/politique/35466-centrafrique-sept-groupes-armes-signataires-de-l-accord-de-khartoum-suspendent-leur-participation-dans-le-gouvernement.html>.

Annex 2.16: François Bozizé and KNK's statements following the incidents of 28 March and 3 April / Déclarations de François Bozizé et du KNK suite aux incidents du 28 mars et du 3 avril.

Excerpt from François Bozizé's statement of 24 April. Full text available at <https://www.facebook.com/kwanakwa.knk/videos/274861536863070/>

[...]

C'est dans ce contexte difficile, qui exige de nous une solidarité absolue, qu'est menée en ce moment même une violente chasse aux sorcières dont le but inavoué est d'attenter à mon intégrité physique.

En effet, depuis mon retour du déplacement que j'ai effectué à Bouar, toutes sortes d'accusations graves et fantaisistes sont colportées contre ma personne et ma formation politique, dans le seul but de me disqualifier politiquement. En réalité, ma popularité dérange et, de ce fait, d'aucuns ont donc décidé de me liquider, aussi bien politiquement que physiquement. C'est pourquoi mon entourage et moi-même sommes l'objet d'un harcèlement constant, destiné à nous pousser à la faute et permettant de justifier, *le cas échéant*, mon assassinat planifié qui serait déguisé en simple bavure.

Je tiens à rappeler que dès mon retour au pays, j'ai pris la précaution de signaler ma présence aux autorités, ceci afin de ne laisser la place à aucune espèce d'interprétation biaisée sur mes intentions. Par ailleurs, je n'ai eu de cesse de prôner la *Paix* et la *Réconciliation*, aussi bien lors de mes différentes sorties durant lesquelles j'ai toujours agité un mouchoir blanc *que* lors des différents entretiens que j'ai eus avec le Chef de l'État. Ce message a également été répété lors des différents échanges avec les diplomates que j'ai rencontrés, soit au siège du parti Kwa Na Kwa, soit dans leurs chancelleries respectives. J'ai affirmé à plusieurs reprises ma disponibilité à œuvrer pour la Paix et la Réconciliation et je me suis rendu disponible pour soutenir l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en République Centrafricaine (APPR-RCA) du 6 février 2019, bien que j'en avais été soigneusement tenu à l'écart.

Malgré tout cela, mon crime aujourd'hui est de ne pas avoir réservé la suite que l'on exigeait de moi, lorsque de nombreux émissaires sont venus me demander de renoncer à être candidat à la prochaine élection présidentielle et d'apporter mon soutien ainsi que celui du Kwa Na Kwa au Président de la République dans sa quête de réélection.

C'est aussi pour cela que la Loi N° 20.006 du 07 avril 2020 fixant le régime de pension accordée aux anciens Présidents de la République contient une disposition qui m'exclut

aujourd'hui du bénéfice de ce texte en imposant à ceux qui y prétendent d'observer la neutralité politique. C'est dire que le fait pour moi d'animer le parti politique que j'ai créé m'interdit de prétendre à quoi que ce soit. Qu'importe ! Depuis 7 ans, je vis par mes propres moyens, sans le soutien des autorités de mon pays. Je continuerai de faire comme je l'ai toujours fait avec l'aide de Dieu, celles de ma famille et de ceux qui m'accompagnent depuis mon départ en exil.

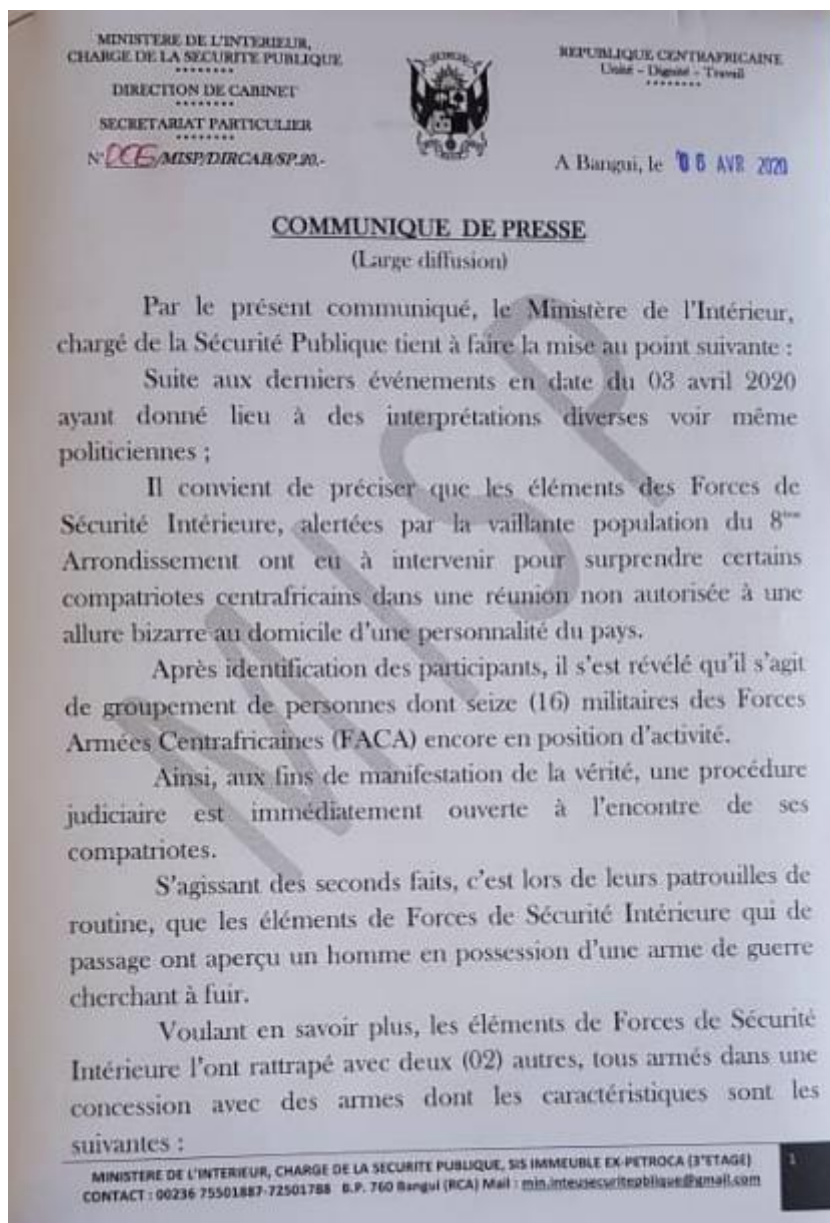
Earlier, on 3 April 2020, KNK had published a communiqué denouncing an attempt to arrest François Bozizé.¹⁷ COD-2020 (to which KNK belongs) published a communiqué along the same lines on 5 April.¹⁸

¹⁷ https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=262244614791429&id=100030176765431.

¹⁸ <https://www.facebook.com/lePartiURCA/photos/a.1426275537673380/2317734578527467/?type=3&theater>.

Annex 2.17: Statements of national authorities following the incidents of 28 March and 3 April 2020 / Déclarations des autorités nationales suite aux incidents du 28 mars et du 3 avril 2020.

Press communiqué of the Minister of Public Security of 6 April. Available at https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=680377452722561&id=100022509372646



- Une lance roquette ;
- Un RPG7 ;
- Et une arme AK 47 avec deux (02) chargeurs garnis de munitions.

Là encore, une enquête a été ouverte car les faits méritent d'être éclaircis.

Les armes saisies dans cette circonstance sont disponibles pour témoigner les faits ci haut décrits.

Au demeurant, il convient de rappeler à l'opinion nationale et internationale que les éléments des Forces de Sécurité Intérieure ont agi à la demande de la population pour ce qui concerne le premier cas, pour le second cas, c'est la position insolite des hommes armés qui a attiré l'attention de la patrouille des Forces de Sécurité Intérieure.

Le Ministère de l'Intérieure, chargé de la Sécurité Publique tient à faire observer que le Président de la République, Chef de l'Etat, le Professeur **Faustin Archange TOUADERA** s'est inscrit depuis le début de son quinquennat dans une logique de paix et de réconciliation nationale.

A cet effet, précise à l'opinion nationale et internationale qu'il ne s'agit nullement d'une opération d'arrestation, dirigée contre l'ancien Président, **François BOZIZE-YANGOUVONDA**, qui depuis son retour après sa rencontre avec le Chef de l'Etat bénéficie des honneurs dus à son rang en attendant l'adoption de la Loi, portant Statut des Anciens Présidents de la République. Et qui vit en toute sécurité sous la protection des militaires réguliers, mis à sa disposition par le Gouvernement.

Aux dernières nouvelles, un groupe d'individus s'approprieraient à faire une manifestation publique pour prouver leur mécontentement relatif à ces arrestations.

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR, CHARGE DE LA SECURITE PUBLIQUE, SIS IMMEUBLE EX-PETROCA (3^E ETAGE)
CONTACT : 00236 75501887-72501788 B.P. 760 Bangui (RCA) Mail : min.inteusecuritepblique@gmail.com

2

Le Département de l'Intérieur, chargé de la Sécurité Publique dénonce cette interprétation subjective dudit dossier de nature à créer des troubles à l'ordre public car il s'agit là d'une affaire judiciaire et les résultats des enquêtes seront rendus publics.

Par conséquent, le Ministère de l'Intérieur, chargé de la Sécurité Publique met en garde les auteurs des manifestations envisagées et prend à témoin l'opinion tant nationale qu'internationale que toutes les dispositions seront prises pour empêcher toutes tentatives de manifestations ou de marches illégales et non autorisées.



Le Général de Brigade,
Henri WANZET-LINGUISSARA

Communiqué of the general prosecutor of 3 April 2020. Obtained by the Panel from a confidential source on 4 April.

COUR D'APPEL DE BANGUI
 =====
 PARQUET GENERAL
 =====



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
 Unité – Dignité – Travail

COMMUNIQUE DU PARQUET GENERAL DE LA COUR D'APPEL DE BANGUI

Le Samedi, **28 Mars 2020** alors que les Centrafricains se préparaient à commémorer le 61^e anniversaire de la mort du feu président fondateur **Barthélémy BOGANDA**, **41^e** personnes parmi lesquels se trouvaient une personnalité **onze (11) militaires** qui se trouvent encore sur les rangs et six (6) autres civiles se sont confinés dans une maison au quartier "Galabadja" les portes hermétiquement fermées pour tenir une réunion secrète en dépit de ce que le gouvernement a pris des mesures interdisant la réunion de plus de quinze (15) personnes a cause de la pandémie de **CORONAVIRUS**.

Surpris en "**Crime Flagrant**" par les forces de sécurité, ces 16 suspects ont été interpellés et remis à la justice.

Le Ministre de la Justice a instruit le Parquet Général d'ouvrir une enquête sur la nature de cette réunion macabre en plein jour.

Le Parquet Général a instruit le Parquet de la République à ouvrir une enquête judiciaire pour :

- Association des malfaiteurs**
- Atteinte à la sureté intérieure de l'Etat**
- Et Complot**

Crimes prévus et punis par les articles **411, 412, 285, 286,** et **295** du code pénale Centrafricain.

Dans les jours à venir ils seront présentés devant un juge d'instruction.

Le vendredi **03 Avril 2020** au PK12 derrière le marché à CAPRINS 15 personnes dont certains sont en tenue militaire avec des armes de guerre lourdes et légères sont surpris par la force de

défense et de sécurité entraînent de se préparer pour aller attaquer la maison d'arrêt pour la mise en liberté de leurs camarades arrêtés le samedi 28 Mars 2020, mise en déroute par les forces de l'ordre six (06) seront interpellés avec :

- Une lance roquette
- Un (1) RPG7
- Et une AK avec 2 chargeurs garnis.

Les autres ont pris la tangente avec leurs armes en direction des 3 collines vers PINDAO.

-Ces faits sont constitutifs des infractions suivantes :

- Association de malfaiteurs
- Complot
- Et atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat.

Crimes prévus et punis par les articles **411, 412, 285, 286, et 295** du code pénale Centrafricain

Le Parquet Général tient à informer l'opinion nationale et internationale qu'aucun mandat de justice n'a été décerné contre l'ex Chef de l'Etat **François BOZIZE**. A plus forte raison un mandat de perquisition.

Les **six (06) personnes** dont la plupart sont des éléments qui sont encore sur les rangs seront entendues conformément aux règles de l'art notamment, le principe du contradictoire et du droit de la défense.

A la clôture de la procédure ils seront traduits devant la Justice pour y être jugé conformément à la loi.

Nul n'est au dessus de la loi.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Fait au parquet Général, le 03 AVR 2020
Le Procureur Général

Eric Didier TAMBO



Annex 2.18: Business card used by Elio Ciolini / Carte professionnelle utilisée par Elio Ciolini.

Business card used by Elio Ciolini to introduce himself as a presidential advisor for national security.

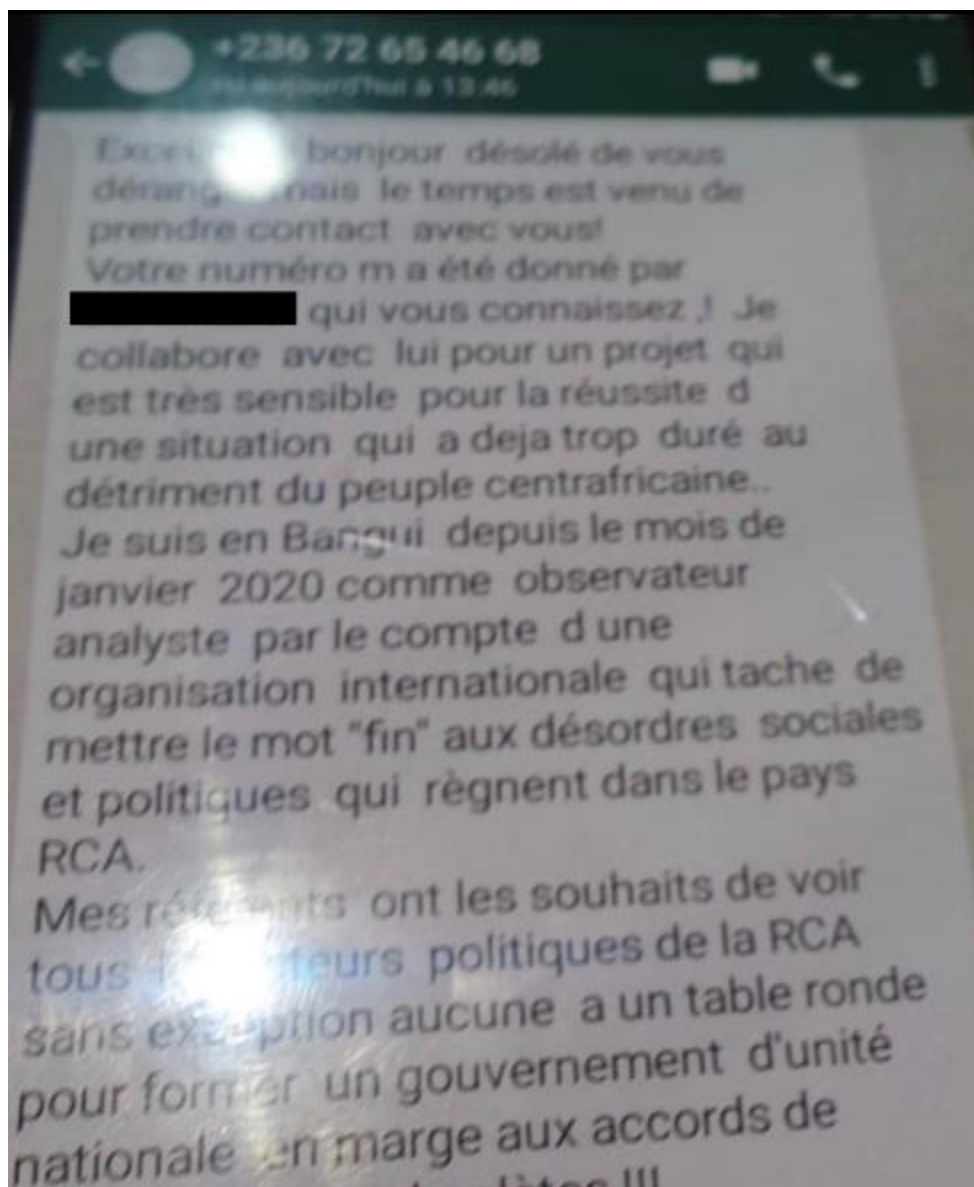
Obtained by the Panel from an armed group member on 3 March 2020.



Annex 2.19: Text message sent by “Bruno Lugon” / Message téléphonique envoyé par « Bruno Lugon ».

The message below was sent from the same number as the one featuring on Bruno Lugon’s business card (see annex 2.18).

Obtained by the Panel from a confidential source on 13 May 2020.



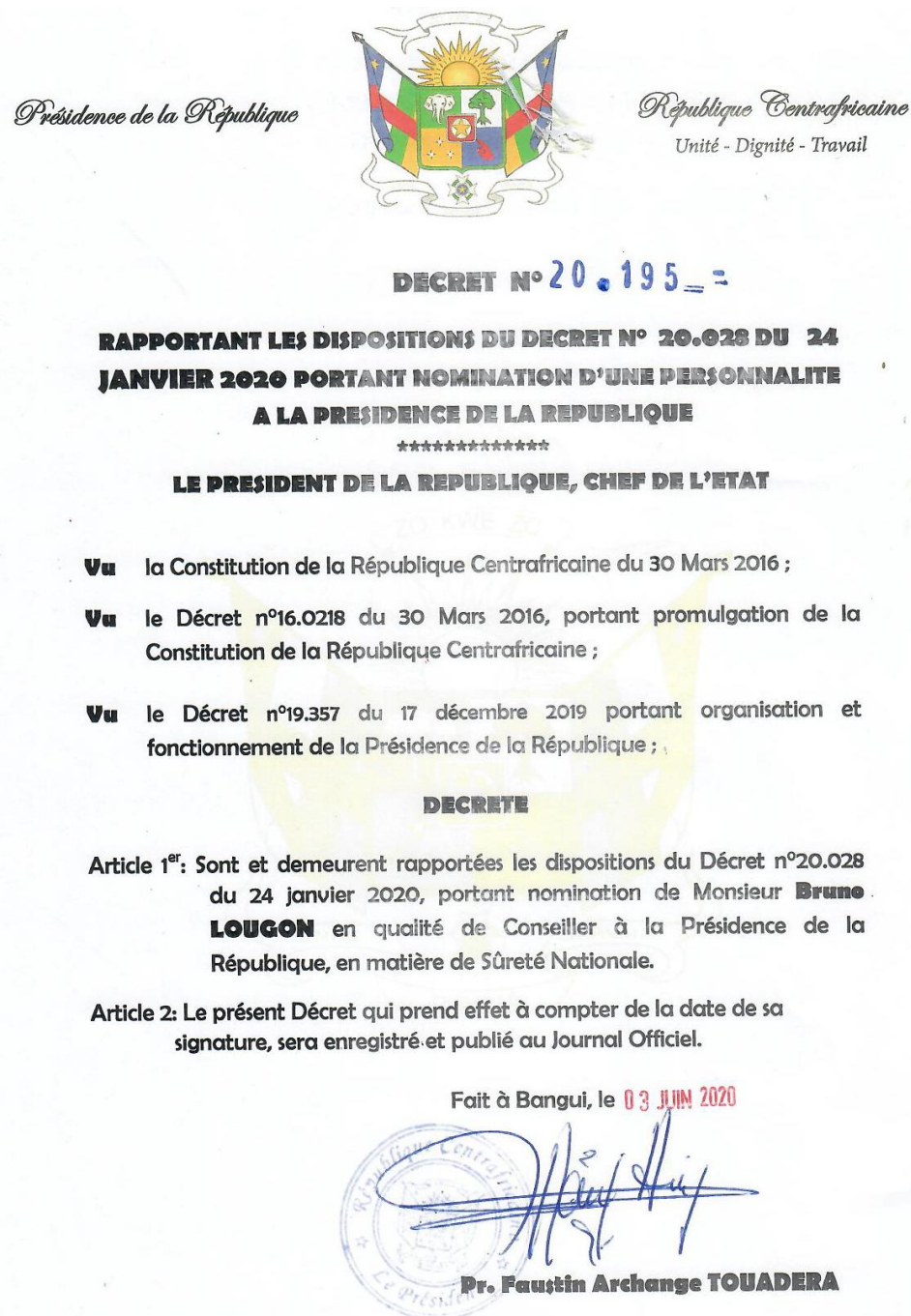
← +236 72 65 46 68
vu aujourd'hui à 13:46

échéant de renvoyer à la case départ
l'actuelle homme fort du pays qui rien fait
pour le peuple
Connaissant vos contacts privilégiés
avec entités d'état européens, comme je
disais, le temps est venu pour relever la
tête du peuple au profit d'une nouvelle
version d'administration gouvernemental
Voilà étant donné que le sujet est très
sensible et que Vous et moi nous avons
les solutions à cela je vous pris de me
concéder audience aux fins énumérées.
Mon nom est ELIOT et je fait part d
une organisation que conjointement a
autres sont décideurs des les politiques
sociales mondiales et Ont le pouvoi
de régler les problèmes RCA sans trop
dommages collatéraux. Ne pouvant pas le
faire sans votre uhaute compétence. je
suis et je je reste
Dans l attente de votre réponse .Vous
pouvez me contacter par le biais de
[REDACTED]
Recevez EXCELLENCE mes Respects.
Colonel Eliot officer -Eeas,- Europe on
duty. 01:42

Annex 2.20: Decree of 3 June 2020 dismissing “Bruno Lougon” from his position of presidential adviser / Décret du 3 juin révoquant la nomination de “Bruno Lougon”.

In several instances, such as the document below, his name was spelled “Lougon” rather than “Lugon”.

Obtained by the Panel from the CAR authorities on 6 June.



Annex 2.21: Further information on Elio Ciolini / Informations complémentaires sur Elio Ciolini.

During its investigation, the Panel found that Bruno Lugon was an alias. His real name is Elio Ciolini, a national of Italy, born in 1946 in Florence. Elio Ciolini was linked to a far-right terrorist group network active in the 1980's in Italy, known for the 2 August 1980 terrorist attack in Bologna. He spent time in prison in Switzerland and Italy. His name was also cited in the wave of terrorist attacks targeting Italian officials at the beginning of the 1990's.¹⁹

Elio Ciolini entered CAR in January 2020 with a laissez-passer signed by the CAR consulate in Douala under the name of Bruno Raul Rivera Sanchez. The document indicates “special adviser to the President” as his function (see documents below). The document states that he is of Peruvian nationality. The Panel found that Elio Ciolini used this identity in the past when he flew to Peru in the late 80's to avoid prosecution in Italy.

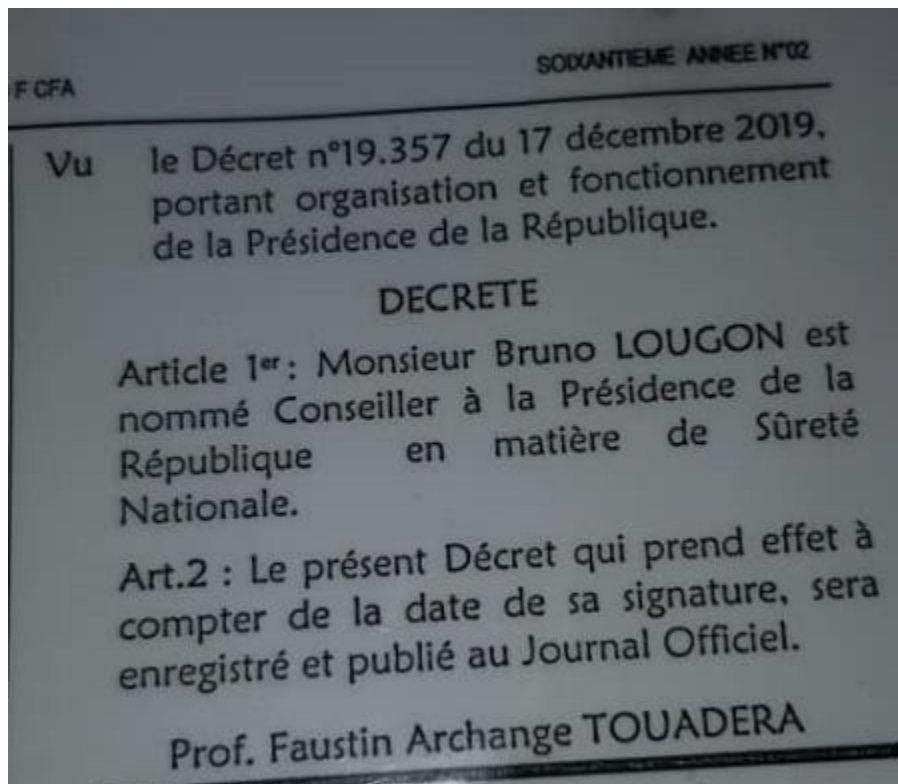
Upon his arrival in Bangui, Elio Ciolini used a common pattern to contact figures of the political opposition and/or armed group leaders. He first introduced himself as an advisor to the President showing the decree of nomination (see a copy below). He then explained that he was representing “important people based in the United States” or “a group in charge of social change in the world” willing to support a regime change and oust President Touadéra either through the upcoming election or by force.²⁰ He also pretended to work for the Government of the United States or the European Union, as per the text message featured in annex 2.19.

Several sources, including political actors and armed group members, confirmed to the Panel that Bruno Lugon claimed to have access to weaponry and international political support, stating his ability to organize a meeting in Morocco to prepare further actions.

¹⁹ Antonella Beccaria, *Il faccendiere: Storia di Elio Ciolini, l'uomo che sapeva tutto*, Il Saggiatore, 2013.

²⁰ Armed group leaders and politicians.

Decree n°20.028 of 24 January 2020 appointing Bruno Lougon as presidential adviser.



Document obtained by the Panel from a politician on 7 April 2020.

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
AU CAMEROUN

CONSULAT GENERAL DE DOUALA

BP : 175 Tél. / Fax : (237) 897 24 67 45/676 45 22 44
consulatgrca@yahoo.com

N° 013/2020 ICRC-2020/DLA/AC/2ème SP

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité - Dignité - Travail



L A I S S E Z - P A S S E R
TENANT LIEU DE PASSEPORT (ALLER-RETOUR)

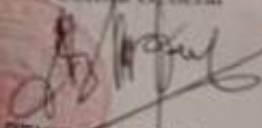
Le Consulat de la République Centrafricaine à Douala prie les Autorités Civiles et Militaires chargées du maintien de l'ordre en République Centrafricaine ainsi que les Autorités investies de la même mission dans les pays alliés ou amis de la République Centrafricaine de laissez-passer librement :

M. ou Mme : BRUNO RAUL RIVERA SANCHEZ
Né(e) le : 18 AOUT 1951 A LIMA AU PEROU (AMERIQUE DU SUD)
Profession : CONSEILLER SPECIAL DU CHEF DE L'ETAT
Nationalité : CENTRAFRICAINE
Motif du déplacement : RETOUR AU PAYS
Accompagné (e) de : SEUL
Nom, Prénoms et Age des enfants :

Le présent Laissez-passer est valable pour une durée de trois (03) Mois à compter DU 09 JANVIER 2020 AU 08 AVRIL 2020

Fait à Douala, le 09 JAN 2020

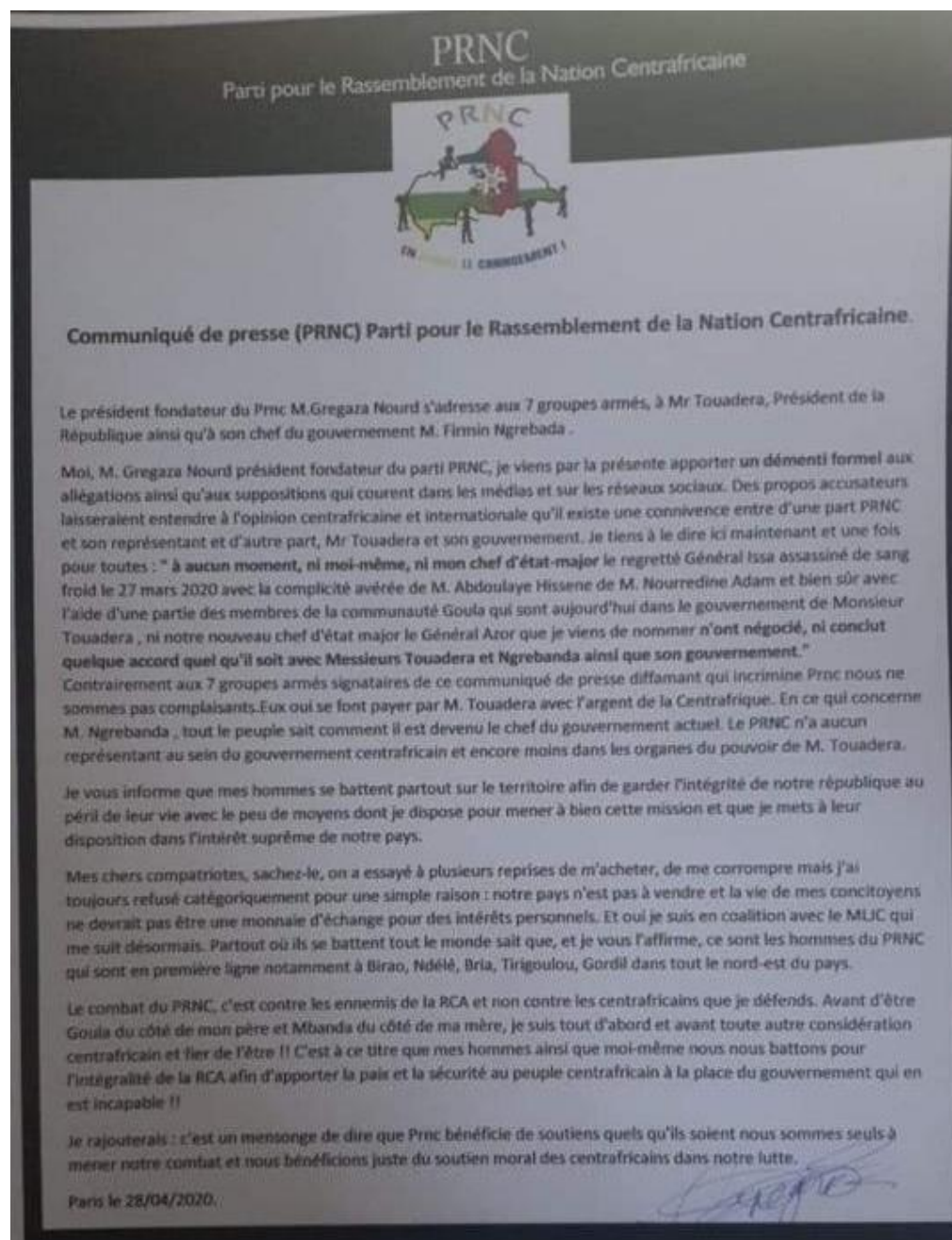
Le V/Consul Général


DENIS NDOBIA

consulgrca_douala@yahoo.fr BP 175 Téléphone 897 24 67 45 CONSULAT GRCA a côté du collège King Nkwa

Annex 3.1: Communiqué from Nour Gregaza (PRNC) of 28 April 2020 / Communiqué de Nour Gregaza (PRNC) du 28 avril 2020.

Obtained by the Panel from an armed group member on 29 April 2020.



Annex 3.2: Tensions within the FPRC / Tensions au sein du FPRC.

The conflict has considerably weakened the FPRC's military capacity, increasing its reliance on foreign fighters from the Sudan (see S/2019/930 para 67-69, annex 3.10), including from the Misseriya community (see annex 3.5 below). But it has also affected the FPRC's credibility on the political front. Multiple communiqués published by FPRC members contested the leadership of sanctioned individuals Abdoulaye Hissène and Nourredine Adam, describing them as illegitimate due to the FPRC's failure to hold a general assembly since 2016. Several FPRC members based in Birao, Bria and Bangui published communiqués disavowing the current FPRC leaders and calling for change (see two examples below). Even though these communiqués did not demonstrate an overall loss of control by Nourredine Adam, they did show a coordinated attempt to diminish his power.

Communiqué of Djafar Adoum, former FPRC political coordinator, published on 3 May 2020, calling the leadership of Nourredine Adam and Abdoulaye Hissène illegitimate.

Obtained by the Panel from an armed group member on 3 May 2020



La Coordination Générale du FPRC condamne la récentes attaques survenues dans la ville de N'dele et adresse ses condoléances les plus attristées à toutes les familles des victimes de l'attaque meurtrière du 29 Avril 2020, faisant plusieurs morts parmi les personnes civiles des nombreux BLESSES.

Ces conflits intercommunautaires instrumentalisés ont compromis dangereusement la paix et la sécurité et ont aggravés les souffrances des populations locales vulnérables. Elle appelle à l'arrêt immédiat des hostilités et invite les communautés à bannir la revanche et à faire preuve de la culture de la paix, de l'amour de son prochain pour le mieux vivre ensemble comme au passé.

La Coordination Générale du FPRC rappelle à tous nos frères belligérants que nous sommes unis par de liens ancestraux que nous devons jalousement les préserver à l'heure actuelle pour l'avenir de la génération montante de notre pays qui est la République Centrafricaine.

La Coordination Générale félicite le Gouvernement et les partenaires pour leurs efforts consentis pour la cause de la recherche de la paix en dépit du contexte socio-sécuritaire difficile que connaît le pays à travers la mobilisation des ressources et le redéploiement des Forces de Défense et Sécurité Intérieure (FDSI) indispensable à la restauration de l'Administration Générale dans la Préfecture de Bamingui-Bangoran.

En outre elle lance un pressant appel au Gouvernement et aux partenaires financiers à procurer de l'aide humanitaire aux populations en détresse victimes de conflits.

Par ailleurs, la Coordination Générale invite les paisibles et vaillantes populations de Bamingui-Bangoran à se mobiliser massivement en vue d'accueillir les Forces Armées centrafricaines et à collaborer étroitement avec elles pour rétablir la paix et sécurité dans cette localité encore fragile.

De surcroît, elle demande aux populations à ne plus céder aux manœuvres de manipulations.

La Coordination Générale porte à l'attention de l'opinion tant nationale qu'internationale qu'elle est victime d'acharnement perpétré par NOURADINE ADAM et ABDOULAYE ISSENE RAMADANE lesquels ont été désignés lors de l'Assemblée Générale de BRIA du 18 au 19 Octobre 2016 sous l'initiative

de la Coordination Générale pour un mandat de trois ans non renouvelable. Dans tous les cas, la Coordination Générale a été élue et non désignée par NOURADINE Adam, et elle s'est adhéree fidèlement depuis la négociation à KHARTOUM et à ADDIS-ABEBA aux engagements solennels issus de l'APPR-RCA en vue de parvenir à des solutions de paix durable en République Centrafricaine ; ce qui a permis aux membres de FPRC de choisir le même Coordonateur Général pour les représenter au Comité Exécutif de Suivi(CES) de l'APPR-RCA, validé par Décret Présidentiel.

Force est de constater que la démarche de la paix entamée depuis Décembre 2018 jusqu'à nos jours NOURADINE ADAM et ABDOULAYE ISSENE RAMADANE qui n'ont pas la compétence de décider démettre de ses fonctions tout membre de la Coordination tente par tous les moyens d'acharnement, d'intimidation pour dissuader le Coordonateur Générale en vue leur laisser libre cours afin de maintenir la statutoquo.

De tout ce qui précède la Coordination Générale se désolidarisé complètement de NOURADINE ADAM et ABDOULAYE ISSENE dans le but d'œuvrer favorablement pour la paix, sécurité, unité nationale, la réconciliation et le développement socio-économique et la sauvegarde de l'intégrité territoriale et remet en cause leur leadership.

Fait N'DéLé, le 3 Mai 2020

**Le Coordonateur Général du FPRC, MEMBRE DU
COMITE EXECUTIF DE SUIVI DE L'APPR-RCA**



DJAFAR ADOUM

Pour large diffusion

Communiqué issued by Salim Fadoul (brother of Bachar Fadoul; see annex 2.5) published on 7 May 2020 supporting Djafar Adoum's communiqué of 3 May 2020.

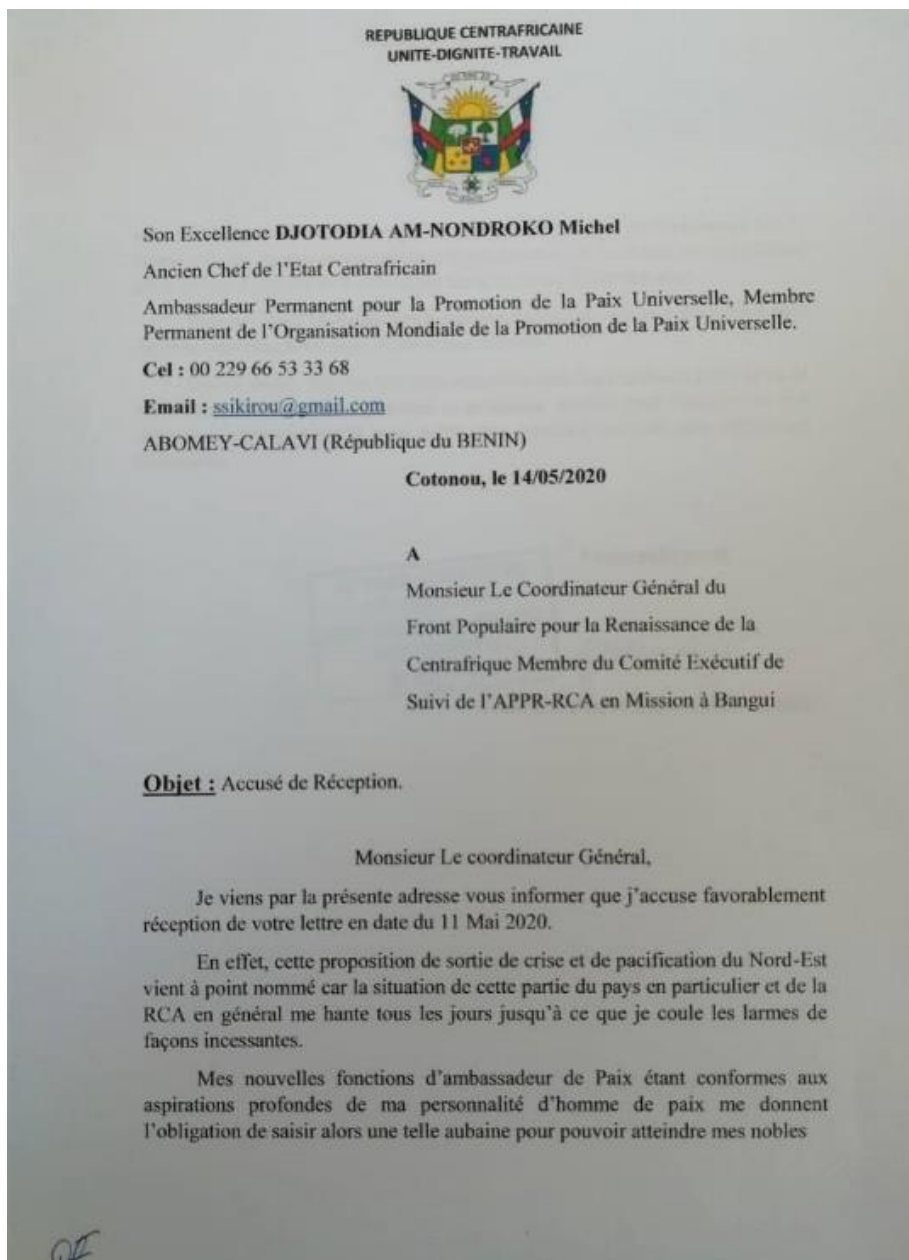
Obtained by the Panel from an armed group member on 7 May 2020.



Annex 3.3: Letter from Michel Djotodia circulated on 14 May 2020 in response to an invitation sent by Djaffar Adoum / Lettre de Michel Djotodia diffusée le 14 mai en réponse à une invitation de Djaffar Adoum.

Michel Djotodia's intention to return to CAR was expressed to the Panel, as well as in the below public communiqué.

Obtained by the Panel from an armed group member on 14 May 2020



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
UNITE-DIGNITE-TRAVAIL



objectifs pour notre très chère patrie la RCA. Je compte profondément sur la bonne volonté de mes compatriotes à divers niveaux de la chaîne socio-politique pour arriver à pacifier et à réconcilier toute la nation Centrafricaine.

Recevez donc Monsieur le Coordinateur Général vous et votre équipe mes sincères remerciements pour votre vision éclairée.

Dans l'attente de nous voir tous ensemble dans les prochains jours après la réouverture des frontières terrestres et aériennes, œuvrer pour l'atteinte de nos ultimes et nobles objectifs pour notre pays, veuillez recevoir mes salutations distinguées.



Fraternellement,

Son Excellence Michel DJOTODIA

Annex 3.4: Sudanese and Chadian identification documents found on the bodies of deceased FPRC fighters in Birao on 16 February / Papiers d'identité soudanais et tchadiens retrouvés sur les corps des combattants FPRC décédés à Birao le 16 février.

Obtained by the Panel from an armed group member.

A Sudanese passport retrieved from one of the deceased fighters in Birao.



Below three identification documents from Chad.



Annex 3.5: Influx of foreign fighters / Afflux de combattants étrangers.

In its previous report, the Panel highlighted Nourredine Adam's efforts to gain the support of Sudanese armed militias including the Misseriya (S/2019/930 paras. 67-69, annex 3.10).

On 27 March 2000, a clash between armed Misseriya and PRNC/RPRC elements resulted in the death of "general" Issa Issaka Aubin, PRNC chief of staff.²¹ This incident was followed by waves of attacks against PRNC/RPRC positions committed by an estimated 400 armed Misseriya militia elements led by two Sudanese nationals named Yahya Kitabene and Ousmane Assilek.²² According to armed group members with connections to the Sudan, both are current or former members of the Sudanese Rapid Support Forces.

According to FPRC members, FPRC leader Abdoulaye Hissène and representatives of the Misseriya group confirmed their alliance in a meeting held in Sikkikede (Vakaga Prefecture) in early April.

The modus operandi of armed elements from the Misseriya community suggests that their goal is to control the area and then to facilitate the arrival of members of their ethnic group. Throughout April and May 2020, Misseriya militia targeted civilians in majority Goula villages along the Tiringoulou-Ndiffera-Gordil axis and the Mele-Bouromata axis (see map of Vakaga prefecture below) generating significant displacement. The Panel received testimonies from local sources stating that Misseriya have already started to settle near Boromata (Vakaga Prefecture).

Multiplication of clashes between foreign militias on CAR soil

On 12 or 13 May 2020, violent clashes occurred between Fulani herders and members of the Rizeigat community who had stolen cattle.²³ At the time of the writing of this report, various testimonies collected by the Panel suggested a significant number of casualties among civilians and a risk of escalation as other groups became involved. A similar incident was reported in Tissi (Vakaga Prefecture) on 26 May between Sudanese Misseriya and Chadian Arab Zaghawa,²⁴ further illustrating the inability of CAR armed groups to control the actions of foreign fighters. Dynamics of the security situation in the Vakaga Prefecture are increasingly divergent from the overall CAR situation, complicating the peace process.

²¹ Armed group members, community leaders, confidential reports.

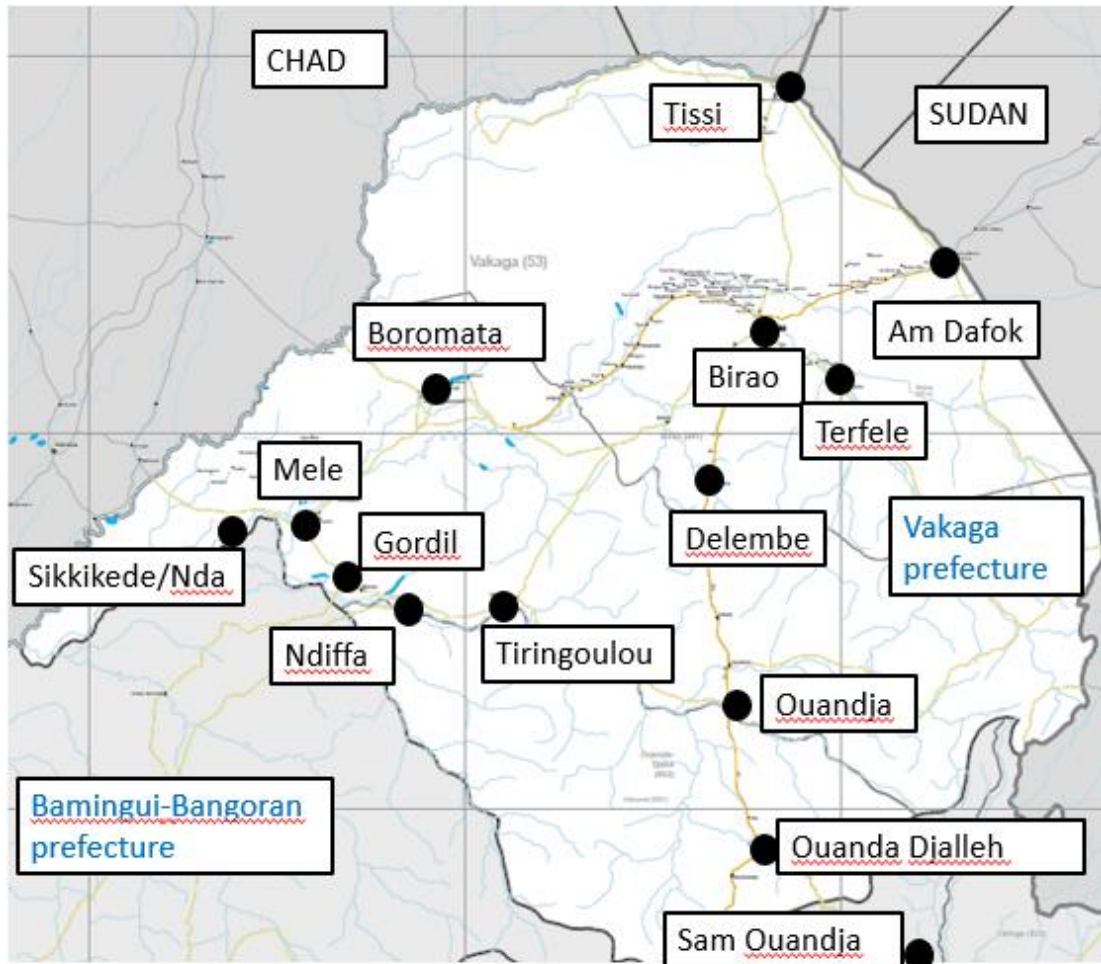
²² *idem*.

²³ *idem*.

²⁴ Armed group members, confidential reports.

Map of Vakaga Prefecture with towns and villages referred to in the report highlighted / Carte de la préfecture de la Vakaga faisant apparaître les lieux mentionnés dans le rapport.

Map by the UN edited by the Panel



Annex 3.6: Picture of Ali Kushayb / Photo de Ali Kushayb.

The picture is undated. Armed group members and community leaders in Birao identified the individual pictured as Ali Kushayb (Vakaga Prefecture).

Obtained by the Panel from a confidential source on 7 June 2020.



Annex 3.7: Photographs of vehicle, weapons and ammunition recovered following fighting in Birao on 16 February 2020 / Photos du véhicule, des armes et des munitions récupérés après les affrontements de Birao le 16 février 2020.

The vehicle and weaponry were stored at the FACA camp in Birao following its seizure and subsequently went missing.

Obtained by the Panel from a confidential source on 1 May 2020, reportedly photographed on 22 February 2020.



Annex 3.8: Chronology of incidents in Bamingui-Bangoran (1 March - 31 May 2020) / Chronologie des incidents dans la préfecture du Bamingui-Bangoran (1er mars- 31 mai 2020).

Put together by the Panel based on confidential reporting and information from the Panel's discussions with confidential sources, the table contains a list of the main incidents highlighting those impacting on civilians and targeting of humanitarians.

Incidents targeting or resulting in civilian casualties have been highlighted in green.

Incidents targeting INGOs have been highlighted in grey

Reports of displacement are highlighted in blue

The two major incidents on 11 March and 29 April are also highlighted in bold.

Date	Location	Type	Details
2 March	Yambala	Armed group incident between FPRC/Rounga and FPRC/Goula	FPRC Rounga (Gen Baraman) killed an FPRC Goula
2 March	Ndélé	IDPs arrival to Ndélé from Birao	17 IDP households arrive in Ndélé from Birao
4 March	Yambala	Displacement of population from Yambala	Yambala residents fled to Mbres sub-prefecture fearing reprisal attack after 2 March killing.
4 March	Ndélé	Shooting in Ndélé town result in the death of one civilian	Tensions and shooting between Goula factions leading to the death of a civilian.
4 March	Ndélé	Displacement movement starts in Ndélé	IDPs gathering outside MINUSCA compound and at the Prefect's residence
4 March	Ndélé	Incident involving threats against humanitarians.	Threats against INGO staff
4 March	Ndélé	FPRC/Goula armed elements harassment of civilians	FPRC/Goula armed elements extort money, fuel and a motorcycle from civilians
6 March	Ndélé	Evacuation of local authority	MINUSCA evacuates the Prefect of Bamingui-Bangoran after threats received against him and his family by FPRC/Rounga
6 March	Ndélé	Use of human shields by FPRC/Rounga	FPRC Rounga elements block MINUSCA circulation - burning tyres and blocking road including using women as human shields.
6 March	Ndélé	FPRC Rounga cut telephone network	FPRC Rounga leadership cut telephone networks in Ndélé restricting access to information for the population.
6 March	Ndélé	Shooting across Ndélé town, houses burnt and casualties reported	
6 March	Ndélé	Increase in IDPs outside MINUSCA compound	
6 March	Ndélé	MINUSCA national staff kidnapped (and later killed)	MINUSCA national staff was reported missing having been heard from last close to the FPRC Rounga base. His body was eventually found a day later.
7 March	Ndélé	Evacuation of religious leader	MINUSCA evacuated the Catholic Bishop of Kaga-Bandoro, Kusy Tadeusz to MINUSCA compound
8 March	Mbollo	Armed FPRC/Goula element killed three Sara civilians	Armed FPRC/Goula element killed three Sara civilians
9 March	Ndélé	Evacuation of some humanitarian staff	In light of increased tensions, some

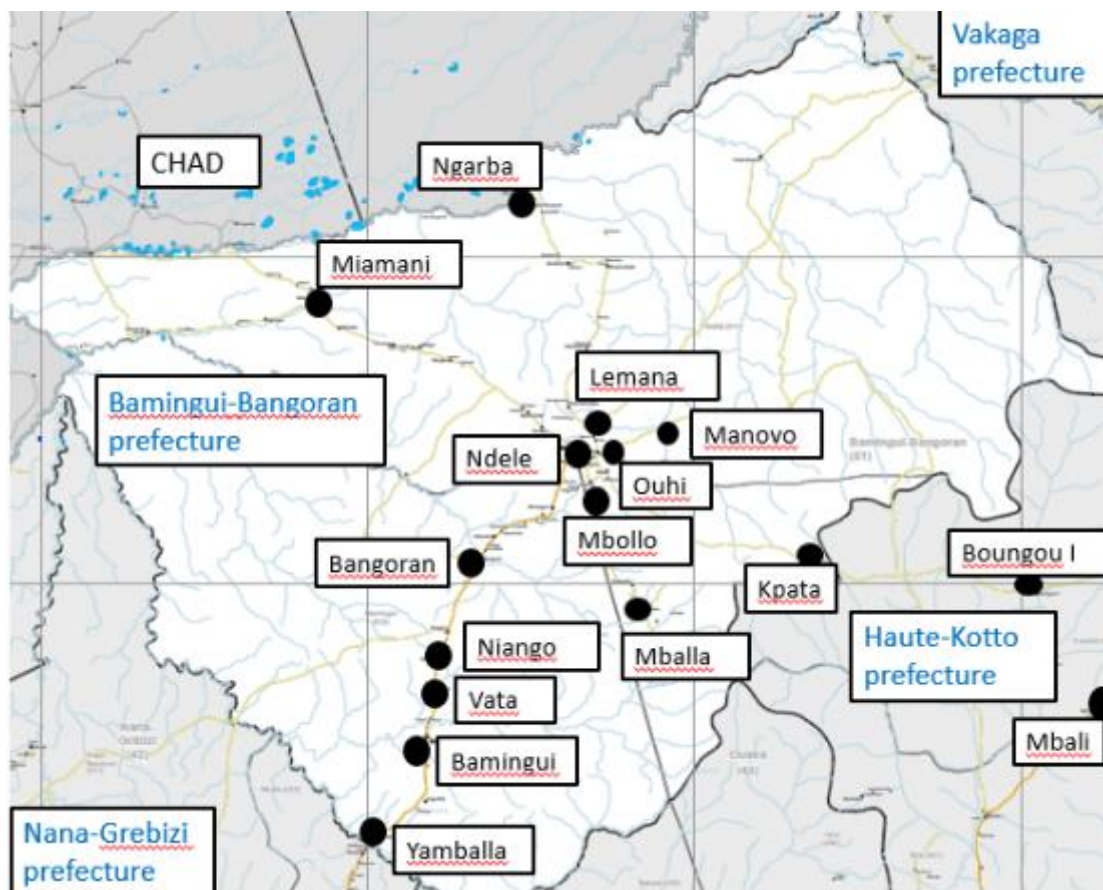
Date	Location	Type	Details
			humanitarian personnel were evacuated.
11 March	Ndélé	FPRC/Goula attack the market clashing with FPRC/ Rounga in Ndélé town 27 died including 16 civilians and 11 armed group elements 19 shops were burned at the market as a fuel depot was targeted.	Armed FPRC Goula attacked the Sultan's residence and targeted other locations including burning the market and killing five Sudanese traders; the main hospital in Ndélé and burned houses
11 March	Ndélé	IDP movement in Ndélé to MINUSCA IDP site	Additional movement of IDPs to MINUSCA site in Ndélé
12 March	Bamingui	IDP movement out of Ndélé	Reports of small group of IDPs arriving from Ndélé in Bamingui
12 March	Ndélé	Additional armed group clashes between FPRC/Goula and FPRC/Rounga.	Additional armed group clashes between FPRC/Goula and FPRC/Rounga.
12 March	Ndélé	Local authorities extracted by MINUSCA in Ndélé	Sub-Prefet of Ndélé extracted by MINUSCA from his residence
13 March	Ndélé	Harassment of IDPs at the MINUSCA IDP site Ndélé	FPRC Rounga Chief of Staff went to the IDP site with FPRC Rounga armed elements
13 March	Kotissako	Armed MPC Arab elements carry out sexual harassment against women and threats against civilians.	Six armed MPC Arab armed elements reportedly controlling herder movements but also sexual harassment against women and threats against civilians.
15 March	10km E of Ndélé on Birao axis	FPRC/Goula ambush on MINUSCA patrol	Armed Goula elements dressed in civilian clothing signaled to the MINUSCA convoy to stop. Then armed Goula elements in uniform fired on the patrol injuring one peacekeeper. MINUSCA returned fire and two Goula elements were killed.
15 March	Ndélé	Civilian killed reportedly by FPRC/Rounga elements	The body of a dead man was found on 16 March in front of a local church. He had been taken the day before by the FPRC/Rounga and accused of buying supplies for the Goula.
15 March	Ndélé	FPRC/Rounga elements illegally detain a civilian of Ndoka ethnicity.	FPRC/Rounga elements illegally detain a Ndoka civilian accusing him of being Goula. He was eventually released.
16 March	Ndélé	FPRC/Rounga elements harass a civilian	FPRC/Rounga elements harass a civilian sub-contractor of MINUSCA in Ndélé town
16 March	Ndélé	Armed FPRC/Rounga harassment of IDPs in the IDP site close to MINUSCA compound.	Reports of armed FPRC/Rounga elements harassing the IDPs in the MINUSCA site.
16 March	Ndélé and surrounding axes	IDPs move further out of Ndélé fearing reprisals by FPRC/Rounga	Displacement of population from axes close to Ndélé into bush for fear of reprisals
17 March	Bamingui	Additional IDPs from Ndélé arrive in Bamingui	More than 1,000 IDPs reported to have arrived in Bamingui, mainly women and children.
19 March	Bamingui	FPRC/Rounga armed elements kidnap Goula civilian	FPRC/Rounga elements kidnapped a Goula driver and took him to Ndélé where he was eventually released.
21 March	Bamingui	MPC elements harass civilians and take hostages	MPC armed elements under Gen Hadaj and Col Youssef arrived in Bamingui demanding illegal taxes from locals
23 March	Ndélé	Attempted INGO break-in	Armed elements attempted to force entry into an INGO.

Date	Location	Type	Details
24 March	Ndélé	IDP harassment at the site close to MINUSCA compound.	FPRC/Rounga Chief of Staff was forcing IDPs to return to their homes.
25 March	Yangougale, 16km NE of Ndélé	Armed Goula elements attacked villages and burned houses	A predominantly Rounga village was attacked by armed Goula elements and houses burned.
26 March	Gozbeida, 10km NE of Ndélé (Ndélé-Ngarba axis)	Goula villages attacked and houses burned	After the attack at least four houses were observed burnt in Gozbeida, a predominantly Goula village.
26 March	Haoussa, 12km NE of Ndélé	Clash between FPRC/Rounga and Goula elements leading to displacement from villages.	Alleged clashes between FPRC/Rounga and Goula elements after Goula elements erected a checkpoint. Four reported dead and six houses burned.
27 March	Sara-Ngadj, 3km E of Ndélé	Displacement from Sara-Ngadj village	Alleged clashes between FPRC/Rounga and FPRC/Goula in the vicinity of this village led to displacement.
27 March	Ndélé	Return movement of IDPs to site close to the MINUSCA compound	Owing to security concerns, IDPs return to the MINUSCA IDP site having previously left under instructions of FPRC/Rounga armed elements.
28 March	Ndélé	Armed FPRC/Rounga impede humanitarian activities.	Armed FPRC/Rounga attempt to stop humanitarian activity in the IDP site close to MINUSCA compound
29 March	Ndélé	Armed FPRC/Rounga elements force IDPs to leave the IDP site locate close the MINUSCA compound	About 20 armed FPRC/Rounga elements arrived at the IDP site close to the MINUSCA base and obliged all IDPs to return home. By the end of the day, all had left.
30 March	Ndélé	FPRC/Rounga target Banda civilians for harassment	Members of the Banda community claimed to have been systematically targeted and intimidated by the FPRC/Rounga accusing them of complicity with the Goula.
1 April	Ndélé	FPRC/Rounga set alight two churches and ransack a youth centre.	Two apostolic churches were burned down and a youth centre looted by armed individuals in Ndélé.
2 April	Bamingui	Armed elements under MPC leader Hadaj abduct a civilian	A driver was abducted by MPC armed elements and eventually released in Vata village.
2 April	Ndélé	FPRC/Rounga element shot at an FPRC/Sara element	
2 April	Ndélé	Seven-year old girl killed reportedly by FPRC/Rounga elements	In Ndélé, a 7-year old girl was found with her throat cut reportedly by FPRC/Rounga elements.
5 April	Ndélé	Armed FPRC/Rounga elements interrupt a humanitarian food distribution	After interrupting the food distribution, FPRC/Rounga leaders eventually intervene to allow the distribution to go ahead.
6 April	Ndélé	Shooting by FPRC Rounga upon return of Abdoulaye Hissène	Abdoulaye Hissène's return to Ndélé saw some economic activities return.
6 April	Bamingui	FACA convoy stopped briefly by armed elements	FACA convoy stopped in Bamingui by armed elements and eventually allowed to continue.
9 April	Batele 1+2, Lassaye and Ouhi	FPRC/Rounga harassed civilian inhabitants	FPRC/Rounga elements extorted food and accused inhabitants of supporting Goula

Date	Location	Type	Details
11 April	Ndélé	Six armed FPRC/Rounga elements robbed and beat up a civilian	A local civilian was beaten up and had money and other objects stolen from him by FPRC/Rounga.
16 April	Ndélé	Armed elements broke into humanitarian organization	Armed elements broke into humanitarian organization compound and stole two vehicles
27 April	Ndélé	Armed FPRC/Rounga elements beat up a civilian	A woman was beaten and hospitalized by FPRC/Rounga elements after they intervened in a private dispute.
29 April	Ndélé	Armed FPRC Goula attack on Ndélé targeting the market killing at least 21 civilians including a woman and her baby.	An armed FPRC Goula attack against Ndélé left around 30 dead and over 60 wounded and led to displacement to MINUSCA IDP site
29-30 April	Ndélé	Four incidents targeting INGOs by armed elements	Four separate incidents took place in a warehouse and three INGO bases overnight with thefts including of vehicles.
30 April	Ndélé	FPRC/Goula attempted a second attack on Ndélé	A second attack by FPRC/Goula against FPRC/Rounga in Ndélé was reportedly prevented by deployment of MINUSCA.
30-31 April	Ndélé	Two incidents at an INGO and humanitarian organization by armed elements in uniform	The aggressive robbery at the INGO included physical threats against the staff and the theft of a vehicle while the humanitarian organization saw the theft of personal belongings.
1 May	Ndélé	Further evacuation of INGO staff from Ndélé.	Following repeated threats and attacks, additional INGOs are evacuated leaving one remaining INGO operational
1 and 2 May	Vata and Niango	Displacement by Banda civilians after being threatened by elements aligned with FPRC/Rounga	Elements aligned with FPRC/Rounga threatened Banda civilians for association with the Goula.
4 May	Ndélé	Declaration of a weapons free zone around MINUSCA compound for 1km to protect IDPs	I
6 May	Ndélé	Looting of an INGO warehouse in Ndélé	An INGO warehouse close to an FPRC/Rounga post was looted with some of the goods later recuperated by the FPRC Rounga.
6 May	Bamingui	Displacement	Rumours of an attack by FPRC Goula led to displacement of the Bamingui population
8-9 May	Ndélé	Armed elements broke into an INGO base	Armed elements broke into an INGO and an international organization.
9 May	Ndélé	All INGO activities temporarily suspended in Ndélé.	
9 May	Ndélé	Killing of a civilian allegedly by FPRC/Rounga elements	A body found on 8 May was reportedly a Banda who went in town to search for food on 5 May and had been taken accused of informing for the Goula.
9 May	Krakoma, (Ndélé-Ouadda axis)	Armed FPRC/Goula attacked FPRC/Rounga	FPRC/Goula attacked FPRC/Rounga reportedly returning from Bria killing six FPRC/Rounga elements.
12 May	Villages 2km from Ndélé	Armed FPRC/Goula and FPRC/ Rounga elements clashed resulting in three civilian deaths.	During the armed group clash three civilians (one woman and two children) died.
13 May	Ndélé	Phone network re-established	
17 May	Kpata/ Mballa	Civilian population movement to Bamingui and Bria from Kpata after armed group clash.	The village of Kpata was attacked by armed Goula elements who warned that they would attack those of Sara ethnicity in Mballa.

Map of Bamingui-Bangoran Prefecture with main towns and villages referred to in the report highlighted / Carte de la préfecture du Bamingui-Bangoran faisant apparaître les lieux mentionnés dans le rapport.

Map by the UN edited by the Panel



Annex 3.9: Ethnic-based reprisals outside of Bamingui-Bangoran Prefecture / Représailles à caractère ethnique en dehors de la préfecture du Bamingui-Bangoran.

Put together by the Panel based on confidential reporting and information from Panel discussions with confidential sources in April and May 2020.

Ethnically-motivated attacks against civilians were reported in the Bamingui-Bangoran Prefecture (see annex 3.8 above), but also outside. For example, in Nzacko (Mbomou Prefecture), elements under FPRC/Rounga leader Mahamat Salleh (see S/2017/639 for his background) were involved in attacks along ethnic lines dating back to September after the initial fighting in Birao (see S/2019/930, paras 70), a dynamic which continued during the reporting period.

On 3 February 2020, during a meeting of Goula men at a mosque in Nzacko on the orders of Mahamat Salleh, an altercation, reportedly over a request for a Goula former FRPC element to hand over his weapon, resulted in Mahamat Salleh's elements shooting at the group of Goula. The attack resulted in the death of three Goula, while the other male Goula fled to Bakouma (Mbomou Prefecture). Following the attack, Salleh ordered his elements to take the Goula women, who had gathered with the Sara *chef de race* to the vacant Mayor's residence located next to his base. While the Goula women were held at this location, in addition to being threatened by Salleh's elements, Salleh raped two female minors and illegally detained and beat another woman. Almost seven weeks later, on 23 March, the women were released and UPC elements under the command of Ali Darassa went to the Nzacko axis to retrieve them.

Annex 3.10: Humanitarian aid (increased needs and reduced access) and information control / Aide humanitaire (augmentation des besoins et baisse de l'accès) et contrôle de l'information.

Information received by the Panel from confidential sources in phone discussions over May and June 2020.

In Ndélé, civilians were used by FPRC/Rounga leadership as human shields on several occasions. For example, on 16 February 2020, following the publication of Nourredine Adam's communique (see below, annex 3.11), around 400-500 civilians moved to the airstrip blocking flights in and out for MINUSCA and humanitarians. Eyewitnesses reported the presence of 30-40 armed FPRC/Rounga elements amongst these protesters, pointing to manipulation by Adam Moktar, recently appointed FPRC military leader in Ndélé. Additionally, reported cases of sexual violence rose considerably during this period in Ndélé.

At the same time a spate of armed robberies, break-ins and harassment of humanitarian staff hit Ndélé. For example, FPRC/Rounga elements physically threatened mobile health clinic staff at an IDP site on several occasions, and food distribution by a United Nations agency was interrupted by FPRC/Rounga elements demanding food on 5 April 2020. Humanitarian staff were forced to evacuate staff and temporarily suspended operations on several occasions, leading to 10 May at which time all humanitarian NGOs working in Ndélé took the decision to suspend operations.²⁵

While FPRC Rounga elements and associated MPC elements dominated the town of Ndélé by force, setting up barriers, detaining and harassing the population, they also attempted to control information. Phone networks were cut in February during the airport protest, and again during clashes in early March, and the attack on 29 April. Individuals perceived as 'gathering information' were also targeted.

²⁵ <https://reliefweb.int/report/central-african-republic/joint-statement-suspension-activities-nd-l-central-african-republic>.

Annex 3.11: FPRC communique of 16 February 2020 signed by Nourredine Adam / Communiqué du FPRC du 16 février 2020 signé par Nourredine Adam.

Obtained by the Panel from an armed group member.

FRONT POPULAIRE POUR LA RENAISSANCE
DE CENTRAFRIQUE
BUREAU EXECUTIF NATIONAL
PRESIDENCE
N° 047/FPRC/BEN20



République Centrafricaine
Unité - Dignité - Travail

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 1^{er} Vice-Président du FPRC, le Général Nourredine Adam, informe l'opinion publique nationale d'être victime, ce matin, le 16 février 2020, des tirs des militaires de la MINUSCA qui, sur ordre du Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU lui-même et de Son « Chief of Staff », combattent aux côtés de la coalition RPRC/PRNC/MLCJ contre le FPRC.

Le 1^{er} Vice-Président du FPRC, le Général Nourredine Adam, regrette profondément que la MINUSCA, plutôt que de veiller à la protection de la population civile victime de l'épuration ethnique concoctée et mise en œuvre par ses protégés, autrement dit la coalition RPRC/PRNC et MLCJ, se met au service des intérêts des Etats qui, en agitant et en emblématisant les ethnicités, profitent du chaos de la conflictualité en République Centrafricaine.

Le 1^{er} Vice-Président du FPRC, le Général Nourredine Adam dénonce fermement cette partialité de la MINUSCA et, par voie de conséquence, traitera désormais la MINUSCA comme belligérant et ennemi de la paix en République Centrafricaine.

Le 1^{er} Vice-Président du FPRC, le Général Nourredine Adam, demande la population de Birao de se lever comme un seul homme, comme la population de Beni, contre le désormais ennemi de la paix : la MINUSCA qui, sous la casquette de facilitateur, s'adonne cyniquement le plaisir de torpiller l'APPR-RCA et veut maintenir indéfiniment les populations de Birao et, par ricochet, les centrafricains dans les camps des déplacés.

Le 1^{er} Vice-Président du FPRC, le Général Nourredine Adam, tient à souligner que la lutte du FPRC pour la libération de Birao s'inscrit dans la dynamique de sauver l'APPR-RCA, actuellement en agonie parce que sa mise en œuvre est mise à mal par le comportement et les agitations de la MINUSCA. Dans sa conquête de la libération des populations de la ville de Birao qui, depuis le 1^{er} septembre 2019, sont victimes des actes d'épuration ethnique menés par la coalition RPRC/PRNC/MLCJ et leur recrues Ndjadjawids, le FPRC ambitionne de rétablir la situation de statu quo ante lors de la signature de l'APPR-RCA et à favoriser la mise en place des arrangements sécuritaires, tels que prévus dans les articles 16 et 17 de l'APPR-RCA.

Le 1^{er} Vice-Président, le Général Nourredine Adam, informe la MINUSCA que désormais la population de Birao n'acceptera plus le complot de la MINUSCA contre les populations civiles et appelle à tous les

FPRC
Bureau du 1^{er} Vice-Président
La MINUSCA combat aux côtés du PRNC/MLCJ contre le FPRC

1

centrafricains de s'unir comme un seul homme pour dire non aux manipulations honteuses de la MINUSCA.

Face aux turpitudes de l'ennemi qu'est la MINUSCA, le 1^{er} Vice-Président du FPRC, le Général Nouredine Adam, s'engage ainsi à prendre les choses en main afin que la paix et la sécurité Birao, dans la Vakaga et en RCA soient effectives.

Fait, le 16 février 2020

Le 1^{er} Vice-Président



Général Nouredine ADAM

Annex 3.12: Attacks against MINUSCA peacekeepers / Attaques contre les forces de la MINUSCA.

Information received from confidential reports and confidential sources.

Peacekeepers were also impacted by violence of localized anti-balaka groups

During the period under review, the Panel noted that anti-balaka aggression against peacekeepers was predominantly linked to MINUSCA's role in the restoration of state authority. For example, in Grimari, Ouaka Prefecture, the activities of local anti-balaka leader Ayaloma resulted in the death of a peacekeeper on 15 March when fighters under his command opened fire on peacekeeping troops protecting the local sous-prefet. In a letter to MINUSCA on 15 March, Ayaloma claimed that the *sous-prefet* was at fault. On 17 March, in Batangafo (Ouham Prefecture), a peacekeeper was stabbed by armed individuals likely linked to the anti-balaka present in the IDP site. Also in Batangafo, on 28 April, "Arnaud", a local anti-balaka leader threatened that in the event of the arrest of an anti-balaka leader there, he would attack MINUSCA.

In Bocaranga, Ouham-Pende Prefecture, while protecting a local official, two peacekeepers were injured by stones thrown at them by the local population on 25 February. Meanwhile on 9 April in Beboura 3, a MINUSCA base was destroyed and two peacekeepers sustained minor injuries after being attacked by the local population protesting the death of a local reportedly hit by a MINUSCA vehicle earlier that day.

In two separate additional incidents in early April, MINUSCA escorted convoys came under fire from unidentified armed criminal groups: firstly on 2 April in the Yagarandji forest, Nana Grebizi prefecture (see S/2019/930, para 79); and then on 3 April in Grimari, Ouaka prefecture.

Annex 3.13: Harassment of displaced in Ndele / Exactions sur les personnes déplacées à Ndélé.

Information received from confidential sources.

The intermittent fighting which occurred from early March (see chronology in annex 3.8) triggered the displacement of most of Ndélé's population either into the bush or to locations close to MINUSCA base on the outskirts of Ndélé town itself. Of the roughly 16,000 people who fled in March according to OCHA, 11,970 remained in Ndélé at IDP sites. The MINUSCA site hosted the majority of around 8,580, with the rest regrouping in two other sites. For those who fled outside of Ndélé some went into the fields close to town initially, but when FPRC and MPC armed elements threatened them to return to town, most fled further along the axes to villages, while some chose to continue to Bamingui and Kaga-Bandoro. After the final threats made by the FPRC/Rounga on 29 March (see paragraph 50 of the body of the report), the IDP site located close to the MINUSCA compound emptied entirely but most, fearing attacks, slept in the bush rather than their houses in town. After the second major attack by FPRC/Goula on 29 April, the majority of those left in town returned to the IDP site next to MINUSCA camp.

Annex 3.14: Harassment by MLCJ/Kara in Birao IDP sites, similar to that seen by FPRC/Rounga in Ndélé / Exactions commises par le MLCJ/Kara sur les camps de déplacés à Birao, comparables à celles commises par le FPRC/Rounga à Ndélé.

Information received by the Panel from confidential sources based in Bangui and Birao in January 2020.

Fighting in the Vakaga prefecture resulted in the creation of several IDP sites in Birao, the prefecture's capital. Initially, in September 2019, some 13,000 IDPs of all ethnicities were split between two main sites, the aerodrome and the MINUSCA IDP site. The MINUSCA IDP site is also informally divided into two sites separated by barbed wire. Those IDPs living closest to the MINUSCA camp were predominantly Haoussa and Rounga, whereas in the second area, the IDPs were more mixed and included Kara and Goula.

The Panel observed that competition between armed groups in the Vakaga prefecture resulted in a significant increase in tensions and violence along ethnic lines in Birao, with each clash outside the town triggering aggressive reprisal actions against the IDP sites, often including obstruction of humanitarian assistance targeting specific ethnic groups, mainly the Haoussa and Rounga but also the Sara.

Indeed, as indicated by MLCJ representatives and the Kara traditional leaders, these actions against the Haoussa, Sara and Rounga IDPs were carried out by Kara youth, many of whom fought under MLCJ command in Birao in September 2019 (see S/2019/930 paras. 50 and 51). For example, in the morning of 16 December, after an attack by the FPRC in Tissi, the water pipe was cut to the MINUSCA IDP site and the INGO truck driver providing water to the IDP aerodrome site was threatened and the water tipped out by MLCJ and Kara youth.

In an apparent attempt to separate Kara and Goula from the other ethnic groups within the MINUSCA IDP site, on at least two occasions (5 and 17 January 2020) prominent local Kara and Goula leaders went to the MINUSCA IDP site and threatened Kara and Goula IDPs to leave by a fixed deadline, or to 'face the consequences' as they were planning to attack the site. A number of Kara/Goula IDPs responded to the threat and left the site shortly after the 5 January visit only to gradually return - albeit to a neighbouring IDP site ('site chinois') close to the FACA base - due to a perceived lack of security elsewhere in Birao. In addition to the visits by the Kara traditional leaders to the MINUSCA IDP site, Kara youth were regularly present there and continually threatened Rounga, Sara and Haoussa IDPs. The actions of the youth sometimes degenerated from verbal insults into violence: on 7 January 2020, a shooting incident involving several of these youth took place just outside the IDP camp; and on 19 January, four IDPs were injured after Kara youth started throwing stones at the IDPs.

Annex 4.1: UPC Communiqué of 28 October 2019 / Communiqué de l'UPC du 28 octobre 2019.

Obtained by the Panel from an armed group member on 28 October 2019



N°0153/ UPC / DIR.MIL./SG-2019

COMMUNIQUE

L'Unité pour la Paix en Centrafrique (UPC) par la voix de son Coordinateur Militaire, Chef d'Etat-major, le Général d'Armée Ali DARRASSA, revient une fois de plus pour rappeler les termes de son communiqué n°0152/UPC/DIRMIL/SG-2019 du 25 Octobre 2019 par lequel le mouvement avait expliqué les raisons de la présence de ses éléments dans le secteur de Bambouti dans la Haut-Mbomou.

L'objet de ce déplacement reste et demeure la sensibilisation des éleveurs, qui arrivent dans la région pour la transhumance saisonnière, aux engagements et devoirs des signataires de l'accord de paix du 06 Février 2019, en ce qui concerne spécialement les différents "Éleveurs nomades et Agriculteurs sédentaires".

Ne dit on pas que "Mieux vaut prévenir que guérir".

Cependant, attentif à la requête du gouvernement auprès des Nations Unies et de l'Union Africaine, et pour ne pas donner l'opportunité aux ennemis de la paix en Centrafrique, l'Etat-major de l'Unité pour la Paix en Centrafrique (UPC) ordonnera dans un bref délai le retrait de ses éléments dans les zones litigieuses de haut-Mbomou et procédera à leur positionnement sur Mboki et Zémio.

Par conséquent, l'Etat-major de l'Unité pour la Paix en Centrafrique (UPC) appelle à la mise en place urgente des Unités Spéciales Mixtes de Sécurité (USMS) à Bambari pour lesquelles il a déjà proposé la liste des éléments.

L'Unité pour la Paix réaffirme à l'endroit de la communauté Nationale et Internationale, son ferme engagement en faveur de l'APPR-RCA et mettre tout en œuvre pour un retour à la stabilité voulue par le peuple Centrafricain. L'Unité pour la Paix en Centrafrique (UPC) dit : "non au discours va t'en guerre, à la haine et la division"

Vive la Centrafrique apaisée, vive la Paix.

Fait à Ngakobo, le 28 Octobre 2019

Le Coordinateur Militaire, chef d'état-major de l'UPC


Général d'Armée ALI DARRASSA

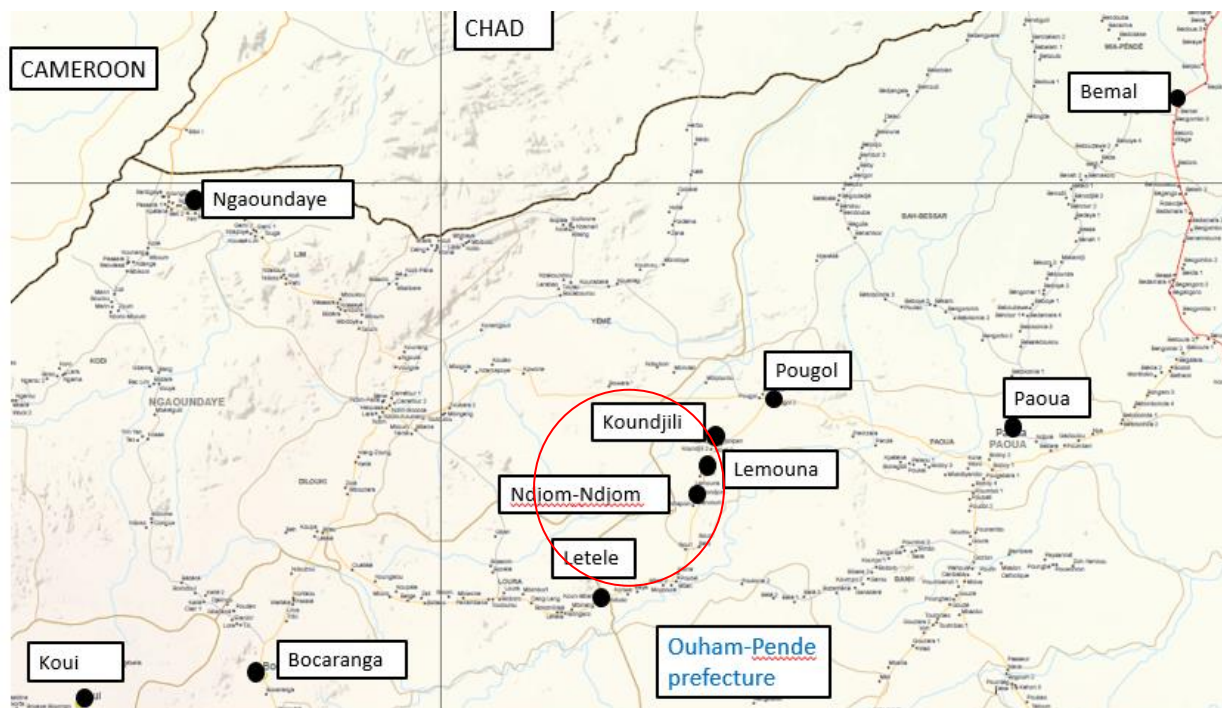


Tél : 75 67 70 46 – 72 48 25 12

Le format de cette lettre est un document officiel et authentique de l'UPC. Tout autre modèle est un faux.

Annex 4.2: Map of Ouham-Pende Prefecture highlighting the Koundjili-Lemouna area referred to in the report / Carte de la prefecture de l’Ouham-Pendé faisant apparaître la zone Koundjili-Lemouna mentionnée dans le rapport.

Map by the UN edited by the Panel.



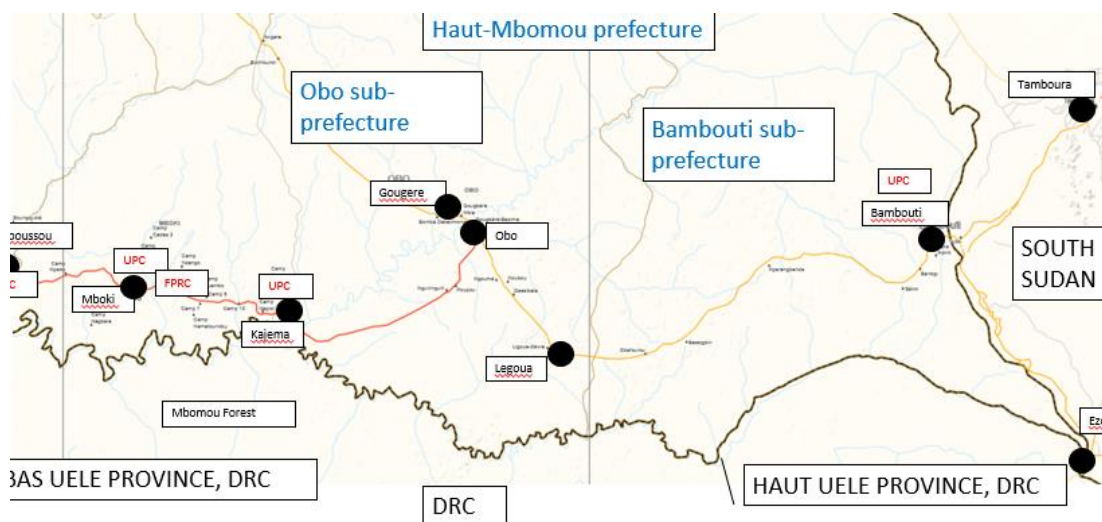
Annex 4.3: Examples of human rights violations in areas under UPC control / Exemples de violations des droits de l'homme dans les zones contrôlées par l'UPC.

Information obtained by the Panel from confidential sources during phone discussions in May 2020 and from confidential reports in March and May.

As detailed by the Panel in earlier reports, since the deployment of the UPC to Bambouti and a reinforcement of elements in the Haut-Mbomou prefecture (S/2019/930, Annex 4.6), the UPC had been responsible for a steady stream of human rights violations, most notably in Mboki and in locations around Obo. For example, on 15 March, four males were reportedly detained and tortured in Mboki under the orders of UPC local leader 'general' Bouba.²⁶ while according to local sources on 5 May a woman was raped reportedly by the UPC in Gougere on the Obo-Bambouti axis. Despite UPC justifying their presence in Bambouti to protect the Fulani (see communiqué from Ali Darassa on 28 October in annex 4.1), exactions against Fulani groups in Bambouti by the UPC also continued. On 5 May, 54 Fulani arrived in Obo, claiming to have left Bambouti due to constant UPC harassment.²⁷

Map of Haut-Mbomou Prefecture highlighting towns and villages referred above / Carte de la prefecture du Haut-Mbomou faisant apparaître les lieux mentionnés ci-dessus.

Map by the UN edited by the Panel



²⁶ Confidential reports, 17 and 19 March 2020.

²⁷ Panel's phone conversation with confidential source, 14 May 2020.

Annex 4.4: Details on events in Haut-Mbomou Prefecture in May 2020 / Informations complémentaires sur les événements dans la préfecture du Haut-Mbomou en mai 2020.

Information obtained by the Panel from confidential sources based in Bangui and Obo during May 2020.

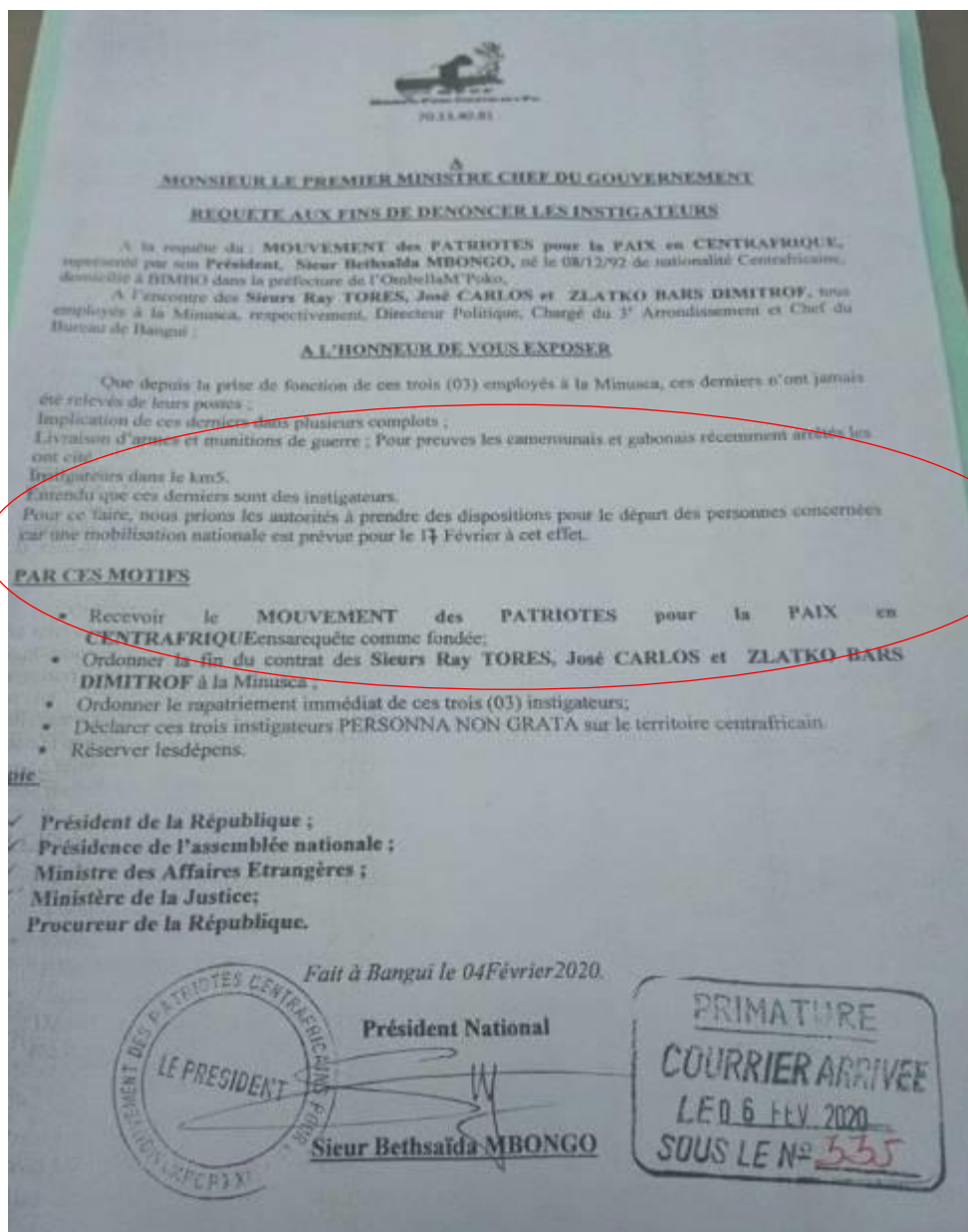
Following a build-up of tensions between the FACA and UPC and minor skirmishes reported on 9 and 18 May on the outskirts of Obo, UPC elements attacked the town on 20 May (see map above). Civilians in Obo were directly affected by both UPC aggression and by FACA soldiers as the latter sought out those they perceived as associated with the UPC. For example, three civilians were killed by retreating UPC elements on 20 May and hundreds displaced, while a heavy-handed FACA search of houses in the Arab district on 18 May led to the burning of houses in the district by the local population after two weapons were found and several arrests made.²⁸ According to an official transfer request to MINUSCA, FACA soldiers detained nine individuals at their base during the events of 18 to 20 May, and according to confidential sources a further three had also been held by FACA soldiers accused of ‘passing on information’ without more precision regarding the legal procedure supporting these arrests. In a 28 May communique, Ali Darassa denied UPC involvement instead blaming FACA abuses for triggering the violence and accusing the FACA of arresting civilians, a message which resonated within the Muslim community in CAR. On 1 June, an unarmed elderly civilian in the Arab district was reportedly shot and killed by a FACA soldier.

The UPC and FACA had clashed previously in January 2020 in Alindao. Although the circumstances leading up to the event itself were different in Alindao, the negative impact on civilians was also observed there. In Alindao, the tensions created by the UPC’s attempts to control the FACA movements (see S/2019/930 paras. 105 and 148) including their exclusion from the 1 December national day celebrations, eventually erupted into a clash on 9 January. The clash itself was reportedly triggered by the attempt of UPC combatants to take two FACA elements to their base after seeing them in civilian clothes in the town. This then led to several exchanges of fire between FACA soldiers and UPC fighters causing the death of two FACA soldiers and the destruction of huts in the two displacement sites (ELIM and AFAPS) closest to the FACA and UPC bases. These hostilities also caused a new displacement of around 650 families to the hospital, the catholic IDP camp and host families. According to OCHA, in addition to the death of two FACA, at least nine civilians were wounded by stray bullets. Also, in this incident, the UPC claimed in a statement on 15 January that the destruction of the mosque was a deliberate act by FACA soldiers to target Muslims something also asserted in a statement by the Islamic Community of Alindao on 13 January.

²⁸ Confidential reports and local sources.

Annex 5.1: Allegations of weapons trafficking against MINUSCA staff in a letter from MPCP to the CAR Prime Minister on 4 February 2020/ Allégations de trafic d'armes contre des personnels de la MINUSCA dans une lettre du MPCP adressée au Premier Ministre de la RCA le 4 Février 2020.

Posted on MPCP Facebook page (<https://www.facebook.com/pg/Mouvement-des-Patriotes-Centrafricains-pour-la-Paix-MPCP-100152541346030/posts/>) on 11 February. Obtained by the Panel on 10 March 2020 from Facebook.



Annex 5.2: Examples of headlines and posts including reference to the MINUSCA staff targeted as ‘bloody mercenaries’ and calling for the ‘cleaning’ of MINUSCA / Exemples de titres de presse et de publications incluant des références au personnel de la MINUSCA ciblés comme “des mercenaires sanguinaires” et appelant à “nettoyer la MINUSCA”.

Headline from local CAR media, Centrafric Matin of 10 February 2020.



A post/message shared through social networks calling for a 'patriotic mobilization' on 17 February 2020 using the terminology 'cleaning'. This post also repeated the claim of weapons and ammunition distribution to armed groups.

MOBILISATION PATRIOTIQUE
OPERATION NETTOYAGE A LA MINUSCA

Ray Tores, Directeur Politique de la MINUSCA Bangui doit partir.

Motif : Maintien de la crise, distribution d'armes et munitions aux mercenaires et groupes armés.



Mobilisation : Le Lundi 17 Février au rond-point des Nations Unies et Pont-Jackson à partir de 8 heures.

La patrie avant tout
Pour notre avenir mobilisons-nous jusqu'au départ définitif de ce
mercenaire

Annex 5.3: MPCP call for an ‘Operation Ghost town’ on 20 March calling on the population to prevent MINUSCA and Government vehicles from circulating holding MINUSCA and the Government responsible for any ‘misbehaviour’/ Appel du MPCP pour une “Opération Ville Morte” le 20 Mars appelant la population à empêcher les déplacements des véhicules de la MINUSCA et du gouvernement et déclarant la MINUSCA et le gouvernement responsables de tout débordement éventuel

Obtained by the Panel from the official MPCP Facebook page on 30 March. Available at <https://www.facebook.com/Mouvement-des-Patriotes-Centrafricains-pour-la-Paix-MPCP-100152541346030/>



OPERATION VILLE MORTE CONTRE LA
MINUSCA ET LE GOUVERNEMENT

Vendredi 20 Mars 2020, aucun véhicule de la MINUSCA ne doit circuler sur l'ensemble du territoire Centrafricain.

Aucun véhicule des ministres ne doit circuler dans la ville de Bangui.

Tout débordement sera mis sur le compte de la MINUSCA et du Gouvernement.

Ces 4 Mercenaires de la MINUSCA M^r RAY Tores, José Carlos, ZLATKO BARS-DIMITROFF et KEITA MAMADY ROUGE doivent quitter la RCA.

Jeunesse Centrafricaine, c'est le moment de prendre notre destin en main.

La patrie ou la mort, nous vaincrons

Annex 5.4: MPCP communiques signed by Bethsaida Djopop Mbongo / Communiqués du MCPC signés par Bethsaida Djopop Mbongo.

Available at <https://www.facebook.com/Mouvement-des-Patriotes-Centrafricains-pour-la-Paix-MPCP-100152541346030/>





Bangui le, 19 MARS 2020

COMMUNIQUE

LEVÉE DE LA VILLE MORTE POUR LES VEHICULES DE LAMINUSCA ET DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT.

Le Mouvement des Patriotes Centrafricains pour la Paix (MPCP) et le Réseau National du Sauvegarde des Acquis de la Paix (RNSAP), ont été reçus en audience par la Ministre des Affaires Etrangères et des Centrafricains de l'Etranger.

Au cours de cette audience la Ministre nous a rassurés sur l'importance que le Gouvernement accorde à ce dossier et de l'engagement du Premier Ministre, Chef du Gouvernement à trouver une solution à la situation et ainsi Madame la Ministre appelle le Mouvement à laisser le Gouvernement œuvrer à la recherche de la solution.

Par ailleurs, le Gouvernement fera une déclaration dans les jours à venir pour rassurer la population de la prise en compte de ce dossier.

Le MPCP et le RNSAP, rassurés de la bonne foi et de l'engagement du Gouvernement et des Responsables de la Minusca à œuvrer pour une solution définitive dans les plus bref délais, au regard du rapport et des preuves mis à disposition de la justice Centrafricaine, lancent un appel à l'ensemble de la population Centrafricaine de faire confiance non seulement au Gouvernement mais aussi aux Responsables de la Minusca.

Ce communiqué fait ce jour 19 Mars 2020, annule le précédent communiqué du 17 Mars 2020.





Bangui le 30 /03/2020

A

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies.

Antonio GUTERRES

Objet: Cri de Cœur

Excellence,

Je suis Bethsaida MBONGO, le président du Mouvement des Patriotes Centrafricains pour la Paix (MPCP).

Monsieur le secrétaire général,

J'ai suivi votre interview sur la chaîne Française, France24, concernant la pandémie du Corona Virus. J'ai suivi avec les larmes aux yeux, votre inquiétude pour le peuple Africain, la recherche rapide de financement etc....

Excellence,

Votre institution, perd sa notoriété sur le continent Africain car vos critères de recrutement sont injustes et parfois pire que le Coronavirus.

En République Centrafricaine, il existe la Minuscavirus qui maintient le peuple centrafricain dans la misère et est à la base du massacre de nos populations. Au sein de votre représentation en RCA, il y'a des individus criminels, qui se disent protégés et qui contribuent à hypothéquer notre avenir pour des agendas cachés.

Monsieur le Secrétaire général de l'ONU,

Le Coronavirus, pour nous vient compléter la Minuscavirus, un système mis en place pour qu'un jeune diplômé Centrafricain n'ait pas les mêmes chances qu'un jeune de l'hexagone. De quelle sensibilisation parlez-vous si vos institutions contribuent à nous tuer d'avance ? Vous demandez l'argent pour nous sauver du Coronavirus, pendant que la MINUSCA héberge des hauts cadres qui ont mis en place un système pour maintenir mon peuple dans la misère.

Excellence,

Mon pays aurait pût contribuer au financement si elle était en paix car toutes les richesses naturelles que l'on cherche dans le monde se trouvent dans mon pays sur 623 000 km2 de terre riche avec seulement moins de 5 millions d'habitants. Quelle est cette politique de deux poids deux mesures.

Excellence,

Je vous accorde le bénéfice du doute , en me disant que vos représentants dans mon pays mettent à votre disposition les rapports exigés par la Minuscavirus qui est une force qui

piétine sur la souveraineté de la RCA, comme le disent les 4 fonctionnaires qui sont ,
TORRES, CARLOS, ZLATO et KEITA pour ne citer que ceux là .

Monsieur le secrétaire général,

L'avenir de la jeunesse Centrafricaine est hypothéqué par la Minuscavirus, c'est à dire un système au sein de la MINUSCA. Nous avons sollicité l'aide de certains Patriotes Algériens, Tunisiens, Burkinabés, Ivoiriens, Maliens et Ethiopiens pour contourner un système et vous acheminer un rapport avec des preuves a l'appui.

Excellence,

La misère de mon peuple, n'est pas due aux gouvernants de mon pays, comme cela est présentée mais plutôt par un système dirigé par la Minuscavirus comme le fait entendre dans les enregistrements des vos fonctionnaires corrompus et criminels de la MINUSCA.

Monsieur le secrétaire général,

Je comprends, que mon combat est vu comme celui de David contre Goliath mais croyez moi, la mort n'échappera à personne juste le temps, ma base et moi soutenus par des panafricanistes avons décidé de mourir pour mettre fin à la misère de notre peuple.

Nous passerons par tous les moyens pour nous faire entendre et croyez moi monsieur le secrétaire général, notre combat est celui que vous menez tous les jours pour sauver des vies.

Je vous souhaite une bonne réception.

La patrie ou la mort, nous vaincrons.



Annex 5.5: Transcript of an interview with Harouna Douamba and journalists on his role as president of two NGOs (Aimons Notre Afrique (ANA) and Coalition Afrique Engagée (CAE)) on 11 April 2020 / Transcription d'une interview de Harouna Douamba concernant son action comme président de deux ONG (Aimons Notre Afrique (ANA) et Coalition Engagée (CAE)) le 11 avril 2020.

Available at https://www.facebook.com/coalitionafriqueengagee/posts/825831867913013?__tn__=K-R.

Journalistes : Monsieur le président Harouna bonjour.

HD : Bonjour monsieur les journalistes.

Journalistes : Monsieur, nous allons parler de l'actualité Centrafricaine et de la pandémie du Coronavirus.

Alors notre question est de savoir quel est le rôle de l'ONG Internationale ANA en République Centrafricaine ?

HD : L'ONG Internationale ANA, créée en 2011 suite à la déstabilisation de la Libye, est représentée à ce jour dans 24 pays francophones et la Guinée Équatoriale qui parle l'espagnol, l'ONG Internationale ANA a des accords de siège avec plusieurs pays et est enregistrée à l'OAPI (Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle) depuis 2011.

Le rôle majeur de l'ONG Internationale ANA est de contribuer à la recherche de la consolidation de la paix, la promotion de la culture démocratique, aider à la reconstruction des pays en crise par la recherche des investisseurs, faire la promotion du fair play électoral et du vivre ensemble, sur l'ensemble du continent Africain. Mettre en avant l'unité Africaine, porter main forte aux dirigeants Africains dont certains pays de l'occident empêchent la liberté et la souveraineté.

L'ONG Internationale ANA, est à la tête de fil de plus d'une cinquantaine d'ONG , d'un groupe de plus de 247 panafricanistes sur le continent et une coalition des journalistes et des médias créée en 2016 en Guinée Équatoriale.

Pour la République Centrafricaine, dont l'ONG Internationale ANA, intervient depuis juillet 2018 sur proposition de certains pays Africains dont le but était d'aider la RCA, à appliquer son droit de pays souverain. Un programme a été mis en place avec plusieurs leaders panafricanistes dans le but est d'aider les autorités et le peuple Centrafricain, à non seulement retrouver la paix mais surtout de fonctionner comme un pays libre et souverain capable de solliciter n'importe quel partenaire. Dans ce même volet une campagne de nettoyage et de restauration de l'image de la RCA a été lancée sur l'ensemble du continent avec l'intervention de plusieurs ONG panafricanistes. Nous avons été très fiers de cette campagne et nous avons été félicités par plusieurs pays y compris l'ambassade des USA à Bangui par le biais de son chargé d'affaires de cette époque .

Journalistes : Monsieur Harouna Douamba, nous allons aborder des sujets brûlants, vous faites la une des réseaux sociaux, des comptes vous attaquent de part et d'autres, l'on vous attribue un passé sombre, que pouvez vous nous dire de cela?

HD : Rire, vous savez pour connaître mieux le passé des personnalités publiques comme moi, je vous invite à vous référer à Google et vous aurez plus de 15 pages me concernant avec plusieurs interventions dans plusieurs pays d'Afrique. D'ailleurs ceux qui affichent mes images, n'ont que des images positives me concernant et cela fait ma promotion (rire), au passage merci à eux. Le résultat du bon travail ne peut que produire des agitations, les chrétiens prient JESUS, les musulmans, le prophète (MSW) et d'autres c'est Harouna Douamba (rire). Un bon résultat donne ce que vous voyez sur les réseaux sociaux. Donnez moi le nom d'un invidu physique connu à Bangui qui prend la responsabilité des dires et des accusations me

concernant, il n'y en a pas, donc c'est de la plaisanterie, je mets ça sur le compte des personnes qui animent la galerie pour faire plaisir à leurs leaders .

Journalistes : ~~Donc en un mot vous connaissez ceux qui se cachent derrière?~~

HD : (rire), vous savez, je suis à la tête d'un grand réseau, que ce soit moi ou pas, en Centrafrique ou ailleurs nous utilisons les mêmes canaux pour communiquer, je pense que ceux qui font ça, ne font pas du bien à leurs mentors, mais puisqu'ils insistent tôt ou tard notre machine se mettra en marche(rire), non c'est pour rire, ce n'est pas dans nos objectifs.

Journalistes : ~~Et par ailleurs ces mêmes comptes vous accusent d'être contre le président Bozizé et certains hommes politiques Centrafricains, que dites vous de cela?~~

HD : Vous savez, lorsque le président Bozizé avait pris le pouvoir, quel a été l'un des premiers pays visités? le Burkina Faso et j'y étais. La femme la plus riche d'Afrique à cette époque était madame Ouedraogo, qui est venue en Jet privé à Bangui pour des investissements, la promotion immobilière puisque Ouaga 2000 c'est elle qui l'a construite, voir le président Bozizé, qui est venu avec elle? c'est bien moi. Vous savez, nous avons des contacts dans plusieurs systèmes même au quai d'Orsay à Paris et autres, mon intervention lors de l'arrivée du président Bozizé a sauvé des milliers de vies . Je le dis et je répète, Harouna Douamba ne veut plus d'Africains à la CPI et bientôt je lancerai une campagne Africaine dans ce sens .

Journalistes : Monsieur le président, il y'a deux dossiers en ce moment qui font bouger l'actualité Centrafricaine, la MINUSCA et les faux passeports diplomatiques, dont votre nom est cité. Que pouvez vous nous dire sur ces dossiers?

HD : Vous savez, mes frères Centrafricains doivent se réveiller et comprendre beaucoup de choses. Ils n'ont pas besoin de suivre les politiciens pour vivre, Dieu a créé le Centrafricain riche par son sous-sol, seul la paix suffit pour vous permettre d'en profiter. Le meilleur président, c'est celui qui l'a jamais été, la politique est un jeu de ruse et le meilleur, c'est celui qui arrive à faire avaler la pilule la plus amère à la population. Moi Harouna Douamba, ~~je ne suis pas dans le faux et je ne soutiens pas l'injustice .~~

~~En Centrafrique, il n'y a pas un problème contre la MINUSCA mais plutôt contre des individus au sein de la MINUSCA, qui non seulement ternissent l'image de cette institution mais contribuent à maintenir la crise Centrafricaine et leurs pratiques ont causé beaucoup de morts. Vous savez pourquoi il y'a eu plusieurs morts au Km5 dans le mois de Décembre alors que plusieurs mois avant le Km5 avait retrouvé un calme, avec l'ONG Internationale ANA, nous avons réussi en deux mois à faire ce que ses soit disant responsables de la MINUSCA n'ont pas pu faire depuis 2013, bref je garde les détails pour d'autres occasions.~~

Journalistes : ~~Oui mais, selon certaines de nos sources, beaucoup disent que vous êtes derrière le départ des quatre fonctionnaires?~~

HD: (rire), vous voyez la différence, là il y'a le Mouvement des Patriotes Centrafricains pour la Paix, représenté par son président Betsaïda Mbongo Djopop, qui s'est affiché, qui a signé toutes les correspondances en son nom, lui c'est un digne fils du pays, voilà ce qu'on appelle être patriote, avoir des preuves, être sûr et déposer plaintes en son nom propre et non un avatar contre ceux qui sont considérés comme des mercenaires et pas les moindres, des cadres de l'ONU.

Mais me concernant, moi un petit panafricaniste, à qui on inflige toutes sortes d'accusations, il n'y a que ~~des avatars qui font des commentaires entre eux (rire) bref ...~~

Pour vous dire , l'ONG Internationale ANA , interviendra concernant les quatre personnels de la MINUSCA et non la MINUSCA, je peux vous rassurer que cela fera énormément plaisir au peuple Centrafricain.

~~Pour l'affaire des faux passeports diplomatiques, je n'en dirai pas grands choses mais rassurez vous, c'est une opération menée par la direction générale de la police et la DST. L'image du passeport diplomatique Centrafricain a tellement été ternie et cela n'honore pas la RCA. Vous pouvez encore une fois vous~~

rapprocher de la police et après vous pourriez écrire ce que vous voulez. Car pour 5000fcfa, certains journalistes sont capables de dire que le ciel est dans l'eau (rire).

Journalistes : Monsieur le président, le Coronavirus en quelques lignes svp.

HD : Nous devons être soudés, nous devons nous sensibiliser. Chacun doit donner le meilleur de lui même pour aider l'autre à respecter les mesures de sécurité liées à cette pandémie.

J'invite les panafricanistes, le peuple Africain à rejeter en bloc le vaccin test.

Journalistes : Merci président Harouna Douamba

HD : C'est à moi de vous remercier.

Below a letter from Harouna Douamba dated 21 December 2019 in which he referred to MINUSCA's role in perpetuating the crisis in CAR. He indicated that he intended to send - through CAR Ministry of Foreign Affairs - a report to Member States on MINUSCA. It is unclear whether this relates to the dossier against MINUSCA staff mentioned in this report.

Open letter to Antonio Guterres, Secretary-General of the United Nations published on the ANA Facebook page on 19 December 2020 referring to a report on MINUSCA / Lettre ouverte du président de l'ONG Internationale ANA, Harouna Douamba adressée à Antonio Guterres secrétaire général de l'ONU publié sur la page facebook de l'ONG ANA le 19 décembre 2020 faisant référence à un rapport sur la MINUSCA.

Available at

https://www.facebook.com/OngAimonsNotreAfrique/posts/1032706657069261?__tn__=K-R

LETTRE OUVERTE DU PRÉSIDENT DE L'ONG INTERNATIONALE ANA, HAROUNA DOUAMBA AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU.

Monsieur le Secrétaire Général, Antonio GUTERRES, ceci est ma énième lettre vous concernant, je suis Harouna DOUAMBA, président de l'ONG Internationale ANA. Cette lettre concernant la République Centrafricaine où l'actualité actuelle est le retour de l'ex président Bozizé après un exil de 6 années. Ce retour a été marqué par des turbulences et des tentatives de déstabilisation dont la stratégie imposée est le fort de la France.

Panafricaniste que suis-je, je fus félicité par l'équipe de Ban ki-moon, sur la situation du Gabon où je me suis farouchement opposé à la décision de l'ONU et celle de la France qui visait absolument à faire installer monsieur Ping, pour les intérêts Françaises. Aujourd'hui, je me tourne vers vous pour non seulement attirer votre attention sur le comportement de votre représentation en République Centrafricaine, c'est à dire, la MINUSCA mais aussi sur le cas de l'ex président Bozizé.

En effet, je peux vous rassurer que la MINUSCA est loin d'être une institution de maintien de la paix. La durée de la crise Centrafricaine est de la volonté de votre institution, car celle-ci fonctionne pour les intérêts Françaises et non le maintien de la paix. Mon secrétaire général, monsieur Bekki Benhameur, par le canal du Ministère des Affaires Etrangères de la République Centrafricaine, vous fera parvenir un rapport qui sera transmis à plusieurs ETATS.

Monsieur le Secrétaire Général, Antonio GUTERRES.

Pour ce qui concerne, l'ex président Centrafricain, François Bozizé, je tiens à vous dire que le peuple Africain soutient le peuple Centrafricain, dans le but d'instaurer une paix définitive en République Centrafricaine. La venue du président Bozizé, doit consolider cette marche vers la paix. Voilà pourquoi, au nom du peuple Africain en général et du peuple Centrafricain en particulier, je vous prie de mettre fin aux sanctions infligées à l'ex président Centrafricain.

Vous êtes d'accord avec moi que si réellement vous êtes pour le maintien de la paix en République Centrafricaine, après 6 années, sans que vous ayez fait l'effort de l'arrêter, alors pour la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble dont votre institution pense soutenir en République Centrafricaine, je vous prie de mettre fin aux poursuites et de procéder à la levée des sanctions.

Monsieur le secrétaire général, aussi je vous prie de réaménager votre équipe de la MINUSCA, car elle ressemble un bataillon Français bis. Monsieur, le Secrétaire Général, si réellement vous

travaillez pour installer la paix en République Centrafricaine, pourquoi ne pas lever définitivement l'embargo sur les armes et permettre à la République Centrafricaine de sauver son honneur. Considéré vous la République Centrafricaine dans ce 21 ème siècle comme un Etat? Qu'est-ce qui fait la fierté et la garantie d'un Etat? C'est son armée.

Monsieur Antonio GUTERRES, le peuple Africain en général et Centrafricain en particulier, est déçu de vos représentants sur non seulement le continent Africain mais surtout la Centrafrique. Mon devoir de panafricaniste, m'oblige à me tourner vers vous, les africains ne veulent plus voir leurs frères déferés à la CPI, car cette institution accueille, tous ceux, soit disant, qui ne sont pas pour la France car elle contribue à faire avancer les stratégies Françaises.

Monsieur, le Secrétaire Général, en espérant une attention particulière de votre part à cette lettre, je vous prie de recevoir mes salutations les plus distinguées.

Harouna Douamba

Président de l'ONG Internationale ANA.

Below a picture showing ANA and MPCP working together in December 2019 in PK5, thereby confirming the connections between the two NGOs.

Available at <https://www.facebook.com/Mouvement-des-Patriotes-Centrafricains-pour-la-Paix-MPCP-100152541346030/>



Annex 5.6: MPCP used official meetings with the CAR Prime Minister, Minister of Foreign Affairs, and President of the National Assembly to enhance the credibility of their claims against MINUSCA staff members / MPCP utilisant des rencontres officielles avec le Premier Ministre, le Ministre des Affaires Etrangères, le Président de l'Assemblée Nationale pour renforcer la crédibilité de ses accusations contre les membres du personnel de la MINUSCA.

All photos obtained by the Panel from the MPCP Facebook page on 7 June 2020

<https://www.facebook.com/Mouvement-des-Patriotes-Centrafricains-pour-la-Paix-MPCP-100152541346030/>

Meeting between Bethsaida Djopop Mbongo MPCP president and CAR Prime Minister, Firmin Ngrebada on 14 February 2020.

Reçu ce jour par le premier ministre chef du gouvernement, le président national et certains membres du bureau ont précisé au chef du gouvernement le caractère pacifiste et patriotique de la mobilisation du 17 février au rond-point des Nations Unies à 7h. Notons par ailleurs que le Premier Ministre nous propose d'observer une trêve, chose qui sera d'ailleurs appréciée par nos bases respectives.
#La_paix_passe_par_nous
#La_patrie_ou_la_mort_nous_vaincrons
#patriotiquement_vôtre



Meeting between Sylvie Baipo-Temon, Minister of Foreign Affairs and Bethsaida Djopop Mbongo on 14 February 2020.



Meeting between Bethsaida Djopop Mbongo MPCP president and Laurent Ngon Baba, President of the National Assembly on 18 February 2020.



Facebook post ahead of the planned 4 March protest mentioning the presence of both the Minister of Security and the Minister of Foreign Affairs at the demonstration on 17 February 2020 and including a photo of the Minister of Foreign Affairs, Sylvie Baipo-Temon.



Mouvement des Patriotes Centrafricains pour la Paix-MPCP ...

28 min · 🌐

OPÉRATION : DAVID CONTRE GOLIATH

Les jeunes se sont fortement mobilisés ce jour au delà des risques, ces derniers ont sacrifié leurs jeunes âges pour dire haut, ce qui se dit bas.

Ces patriotes chevronnés ont réclamé le départ immédiat des trois personnels de la MINUSCA à savoir : Ray TORES; José CARLOS; Zlakto DIMITROF car ils sont cités dans plusieurs complots.

Les ministres de la sécurité et des affaires étrangères sont venus à l'improviste pour accuser réception des requêtes.

Notons par ailleurs qu'une prochaine mobilisation est prévue pour le 4 mars devant le ministère des affaires étrangères au cas où ceux-ci restent sur notre territoire.

Patriote debout pour ta patrie.

[#La_paix_passe_par_nous](#)

[#La_patrie_ou_la_mort_nous_vaincrons](#)



Annex 5.7: Official letter from Sylvie Baipo-Temon, CAR Minister of Foreign Affairs to MINUSCA / Lettre officielle de Sylvie Baipo-Temon, Ministre des Affaires étrangères de la RCA adressée à la MINUSCA.

Obtained by the Panel from a confidential source on 1 March 2020.



Objet : Demande de mutation de fonctionnaires internationaux

Monsieur le Représentant Spécial,

Faisant suite à notre audience tenue à mon bureau le Vendredi 14 Février 2020, je vous informe qu'il a été mis à ma disposition un rapport attestant de comportements et agissements antinomiques au code de bonne conduite préconisée par l'Organisation des Nations Unies et contraires à la bonne collaboration entre la MINUSCA et le Gouvernement Centrafricain.

Les faits dénoncés sont jugés suffisamment graves par les Autorités Centrafricaines qui de ce fait demandent le départ des personnes concernées, et citées ci-après, du territoire Centrafricain.

Une mutation, sous un délai d'une semaine est sollicitée, au risque de voir leurs immunités levées et de les voir être traduit devant la Justice Centrafricaine pour les faits qui leur sont reprochés.

Les personnes dénoncées sont :

- Monsieur ZALKO BARS Dimitroff, Chef de bureau de coordination à Bangui de la MINUSCA ;
- Monsieur TORRES RAY, Directeur des Affaires Politiques de la MINUSCA ;
- Monsieur CARLOS José, Responsable de la coordination du 3^{ème} arrondissement ;

- Monsieur TORRES RAY, Directeur des Affaires Politiques de la MINUSCA ;
- Monsieur CARLOS José, Responsable de la coordination du 3^{ème} arrondissement ;

- Monsieur KEITA Mamady Rouge, Agent de la MINUSCA détaché dans le 3^{ème} arrondissement.

Veillez agréer, Monsieur le Représentant Spécial, l'expression de ma considération distinguée.



Ampliation (RCA) :

- Président de la République, Chef de l'Etat
- Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Ampliation (Organisation des Nations Unies) :

- Secrétaire Général des nations Unies
(Courrier acheminé par la Représentation Centrafricaine à New-York)

Annex 5.8: Communiqués from CAR Government / Communiqués du Gouvernement de la RCA.

Obtained by the Panel from a confidential source on 20 February 2020.

An official communiqué by the Minister of Communication and Media and CAR Government Spokesperson issued on 18 February.

MINISTRE DE LA COMMUNICATION
ET DES MEDIA

BUREAU DU PORTE-PAROLE DU
GOUVERNEMENT



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
UNITE – DIGNITE – TRAVAIL

BANGUI, LE 18 FEV 2020

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT 07

Le Gouvernement a suivi avec préoccupation les expressions du mouvement dit « Les jeunes patriotes pour la paix » visant la partialité et mettant en cause l'intégrité de certains fonctionnaires internationaux de la MINUSCA et la plainte en justice qu'ils ont déposés contre ces derniers.

Après échanges entre le Premier Ministre et ce mouvement, le Gouvernement constatant l'action en justice, laisse libre-cour à cette procédure.

Cependant, le Gouvernement condamne fermement les messages de haines contenus dans la communication de ce mouvement des « jeunes patriotes pour la paix » et qui sont de nature à jeter le discrédit sur toute la MINUSCA et mettre en danger son personnel.

Tout en rappelant que la MINUSCA est présente dans notre pays à la demande des autorités nationales et conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies, le Gouvernement appelle les populations à la retenue et les invite à ne pas tomber dans le piège des ennemis de la paix.

Le Gouvernement exprime son soutien à la MINUSCA pour son engagement pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine.

Le Ministre de la Communication et des Media
Porte-parole du Gouvernement

Angé Maxime KAZAGUI



A 19 February communicate from the Public Prosecutor's office drawing attention to and condoning the use of hate speech and stating that measures would be taken against them where necessary.



Annex 5.9: Campaign against humanitarians linked to COVID-19 / Campagne contre des acteurs humanitaires en lien avec le COVID-19.

At the time when the first COVID-19 cases in CAR were announced by the Ministry of Health in mid-March, a brief uptick in verbal and physical threats against expatriate staff in Bangui was reported by local sources. These threats were buoyed by a false perception that these expatriates had been brought the virus to the CAR and a false rumour that Europeans would test a vaccine in CAR. In parallel, a number of the same social media platforms which had previously shared content against the four MINUSCA personnel, also shared two cartoons one of which contained images displaying violence against humanitarian personnel. For example, one cartoon had altered a well-known humanitarian logo and had a doctor with clothes showing a European flag with a knife being held at their throat. The Panel noted that this campaign was relatively short-lived.

Below two posts/messages shared through social networks. Obtained by the Panel from confidential sources on 17 April.



Annex 5.10: Further information on the spread of inflammatory language in the election context /
Informations complémentaires sur la diffusion de contenus incendiaires dans le contexte
des élections. Risque que l'incitation à la violence puisse être utilisée dans le contexte
électoral

In discussions with the Panel, several opposition leaders expressed concerns over dissemination of inflammatory language by the CAR media, including social media. After they publicly announced in March their candidacies to the presidential election, both Martin Ziguélé (MLPC) and Crépin Mbolli-Goumba (Patrie) complained about being the target of hateful words on Radio Centrafrique, a publicly-owned media.²⁹ Both informed the High Commission for Communication and the Minister of Communications about the matter. In response, the two politicians were provided with the opportunity to participate in a debate broadcast on Radio Centrafrique.

Tensions between the Government and KNK discussed in paragraphs 22-24 of the report also transpired on social networks with representatives of both camps regularly attacking each other. For instance, in late January, the KNK blamed Fidèle Gouandjika, a presidential adviser, for spreading a forged picture featuring François Bozizé kneeling in front of President Touadéra on social media.³⁰ President Touadéra's supporters, on their side, have been critical of the inflammatory language disseminated by some KNK members, in particular Henri Grothe, a longstanding supporter of François Bozizé.³¹

²⁹ MLPC and Patrie communiqués on this matter are archived at the United Nations.

³⁰ <https://www.facebook.com/henri.grothe.9/posts/2568655876566036>.

³¹ <https://www.facebook.com/henri.grothe.9>

Annex 6.1: Protests by USMS elements on 17 April blocking MSR1 axis in Bouar / Manifestations d'éléments des USMS bloquant la Route Nationale 1 à Bouar le 17 avril

On 17 April, former anti-balaka elements integrated into the USMS blocked the MSR1 axis in Bouar in protest, demanding a FACA identification number, a graduation ceremony, and immediate deployment.³² When former 3R elements refused to participate and sought to cross the protest line, a 3R element was stabbed and 30 3R elements fled seeking protection at the home of Abbas Sidiki, special advisor to the prime minister on USMS and 3R leader.³³

³² Beafrika Info, “RCA : grève des USMS, l’axe Baoro-Boua toujours bloqué, Touadera appelle Sidiki”, 20 May 2020, <https://www.beafricainfo.com/rca-greve-des-usms-laxe-baoro-boua-toujours-bloque-touadera-appelle-sidiki/>.

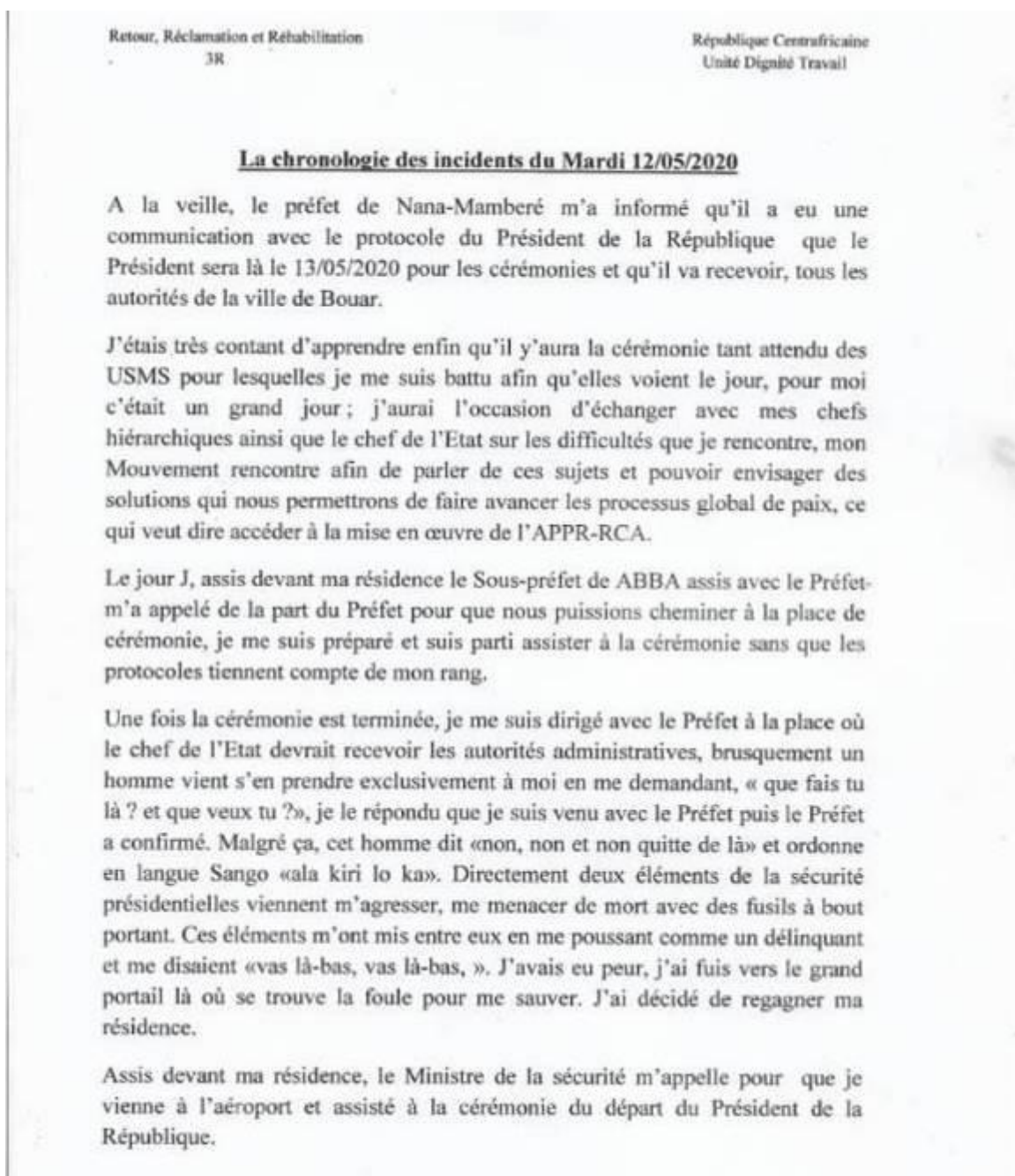
³³ International partners and confidential sources.

Annex 6.2: Pre-deployment composition of the USMS west / Composition de l'unité ouest des USMS en amont du déploiement.

Component	Number
<i>National Defence and Security Forces elements:</i>	
FACA	204
FSI (32 gendarmes and 29 police)	61
<i>Former armed group elements:</i>	
Retour, Reclamation et Rehabilitation (3R) (Siddiki) *	70
Revolution Justice -Sayo	45
Revolution Justice –Belanga	29
L'Union des forces républicaines-fondamentale (UFRF)	46
Anti-balaka (Mokom)	75
Anti-balaka (Ngaïssona)	63
Le Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC)	23
Mouvement patriotique pour la Centrafrique (MPC)	05
TOTAL	621

*3R total was 108 but 38 deserted

Annex 6.3: Press release of 15 May by Abass Sidiki / Communiqué de presse de Abass Sidiki du 15 mai.



Là encore, on m'a placé parmi la FACA. un monsieur vient me retirer pour me dire qu'il voulait me parler, je l'ai juste suivis et il me fait comprendre qu'il est le responsable des renseignements de la sécurité présidentielle et je dois lui dire pourquoi je voulais aller rencontrer le Président et ce que j'avais à lui dire . Je lui ai répondu que ce n'est pas moi qui a besoin de voir le chef de l'Etat ni vouloir le parler. Plutôt c'est le protocole du Président qui a signalé le préfet depuis hier de m'informer que le Président voulait me voir quant il sera à Bouar. Cet homme me répond que «c'est moi qui donne l'ordre de voir le Président et je t'ordonne pas», je lui ai dis, je vous pris de n'est pas me gronder. Puis j'ai quitté le lieu. En partant, il m'a dit que «tu vas voir». Cet acte s'est passé devant toutes les autorités civiles et militaires, en particulier le Ministre de la Sécurité aussi était là.

Après cet incident de menace, d'humiliation, j'ai communiqué avec la Représentante Spéciale adjoint du Secrétaire Général des Nations Unies, le Ministre de la Sécurité me dit, «il faut la dire que c'est déjà bon». Je lui ai dis exactement que le Ministre de la Sécurité me dit de vous dire que «c'est bon».

Le Mercredi 13/05/20, le Ministre de Sécurité vient me prendre pour une mission, nous quittons de Bouar jusqu'au BELOKO sans que je sache exactement ce qu'on fait à BELOKO et qu'il ne faisait que compléter sa sécurité en route, puis nous quittons BELOKO pour Bouar, c'est ainsi que je me suis dis qu'il y'a des choses qui ne sont pas claires, donc pour ma sécurité et ma dignité, j'ai décidé de regagner ma base afin de voir clairement toutes ces attitudes et ces agissements qui font que je n'ai pas confiance du tout. Car mes hommes sur le terrain m'accuse de n'ai pas bien négocié leurs sorts. C'est pour cette raison qu'ils ne sont pas bien pris en conte aux USMS, le cas de leurs grades ne sont pas tenus puis les cadres des 3R ne sont pas intégrés.

Je me sens être entre le marteau et l'enclume.

Je n'ai pas confiance, par ce que les gestes de méfiance ont commencé depuis longtemps, récemment je communiquais avec le Ministre Directrice de cabinet du Premier Ministre sur la situation des peulhs assassinaient à Baboua et moins de deux mois d'autres peulhs sont encore assassinés dans la même ville, elle m'a dit «parles moi des peulhs tués présentement mais ne me parles pas du passé des peulhs tués». Je l'a répondu en posant une question, pourquoi pas parler des assassinats qui ont eu lieu juste deux mois ? Directement elle m'a raccroché au nez.

Par ailleurs, une fois arrivé à Besson j'avais juste demandé aux gendarmes de quitter le lieu pour leur sécurité. En attendant que les choses se normalisent avec le Gouvernement. Car si quelque chose les arrive par hasard et/ou par un prétendant, le Mouvement 3R sera le Premier suspect.

Le Mouvement 3R a collaboré dans la restauration de l'autorité de l'Etat (Sous-préfet, police, gendarmerie, douanes, services de mines; etc)

Le processus du DDRR, le Mouvement 3R est en avance sur plusieurs groupes armés, mais les engagements du gouvernement n'arrive pas à se concrétiser (USMS), engagements d'Addis-Abeba, Réintégrations des cadres des 3R dans les appareils étatiques, harmonisation des grades, etc.

Fait à Besson le 15/05/2020
 **SIDIKI ABBASSI**

 Le Président du Mouvement Général SIDIKI Abbas

Ampliation :

- Présidence de la République
- Primature
- Union Africain
- CEEAC
- MINUSCA
- Les ambassades

**Annex 6.4: Attack on Bouar USMS camp by armed elements and associated weapons seizure /
Attaque du camp de Bouar USMS par des éléments armés et saisie d'armes.**

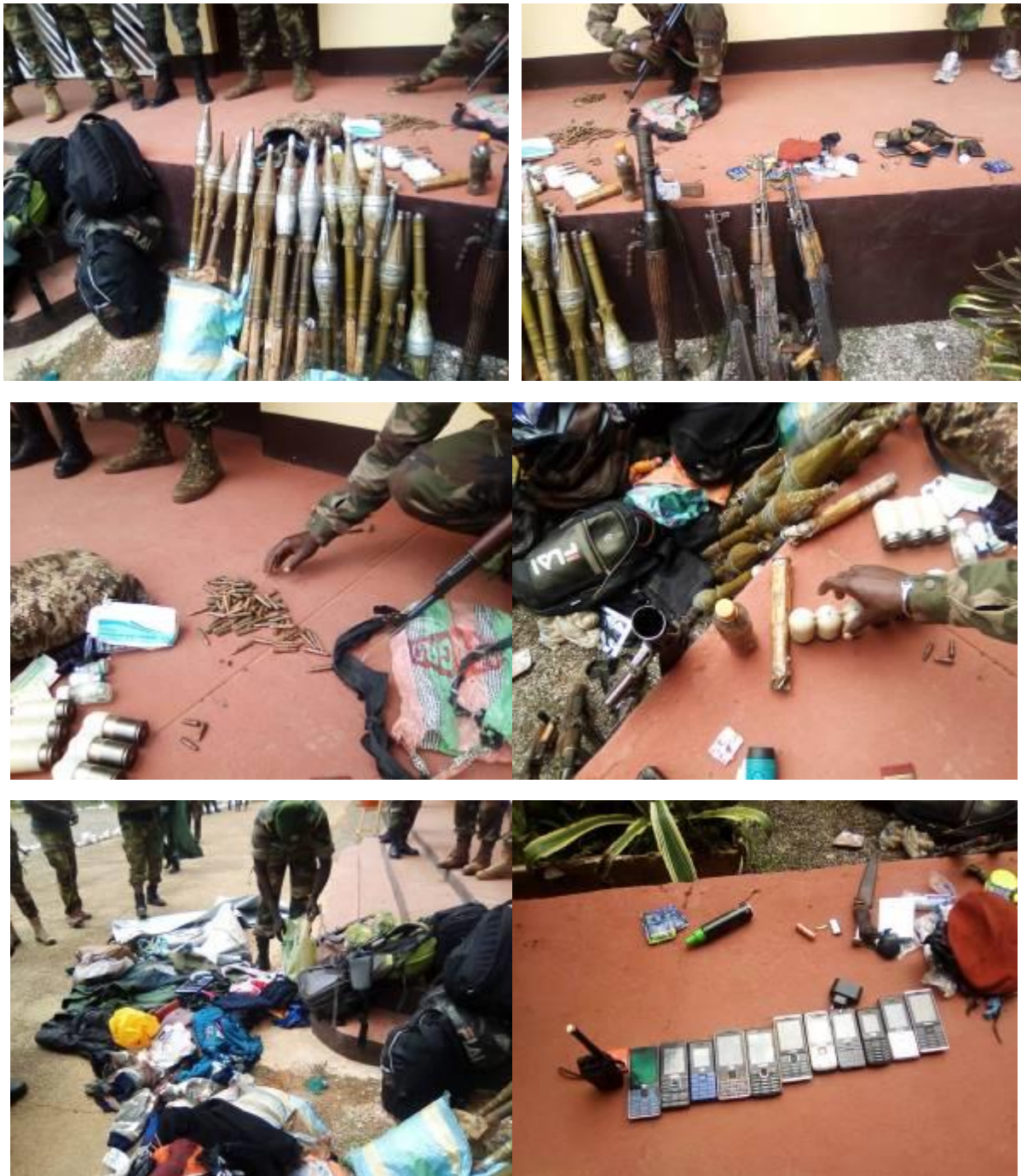
According to multiple local sources and reports, in the early hours of the morning on 9 June, Bouar (Nana Mambéré Prefecture) USMS camp was attacked by armed elements. A number of USMS trainees were reportedly injured in the attack. FACA elements stationed in Bouar reported that they pursued the attackers along the along Bouar-Baoro and Bouar-Bozom axes, clashing with and killing a number of armed elements near Kpocte/Dikofio villages, and recovering weapons and ammunition. It should be noted that no evidence that armed elements were killed during fighting had been presented by the time of writing.

Materials reportedly recovered from armed groups by the FACA included: 18 or 19 PG-7 rockets; seven RPG; three AK-type rifles; 165 rounds of 7.62 mm calibre ammunition; four offensive grenades; nine rounds for grenade launcher; five magazines for FN FAL rifle containing 35 rounds of ammunition; one two-way radio receiver (walkie-talkie); 13 mobile phones; 15 backpacks and various clothing; 690,000 CFA in cash; some medication (observed in photographs but not reported).

The Government blamed 3R's Abbas Sidiki for the attack (see below). FACA and local authorities suspected the involvement of 3R elements who deserted the USMS after training (see para. 65 of the body of the report) given the targeting of certain tents and other indications that the attackers had intimate knowledge of the camp.

This attack came after a series of communiqués published by Abbas Sidiki accusing the Government of failing to uphold its obligations under the Peace Agreement and of supporting attacks against the Fulani community. On 5 June, the 3R leader announced his withdrawal from the Agreement follow-up mechanisms and the withdrawal of 3R elements from the USMS (see below). According to armed group members, disagreements over the chain of command of the USMS and its jurisdiction were the catalyst for this latest conflict between the Government and 3R.

The Panel will continue to investigate this incident, including to ascertain involvement of 3R combatants, as well as other security challenges impacting the roll out of the USMS.



Communiqué of the CAR Government published on 9 June 2020.

Obtained by the Panel from an official source on 9 June 2020.



Communiqué of Abbas Sidiki published on 5 June 2020

Obtained by the Panel from an armed group member on 6 June 2020



- Considérant le manque de respect et le mauvais traitement qui ont été depuis lors réservé au Président François Bozizé Yangouonda par le Gouvernement. Le Mouvement 3R dénonce avec la dernière rigueur le comportement irrationnel du gouvernement centrafricain envers les anciens présidents de la République.
- Considérant la brutalité et la violation flagrante de l'APPR-RCA lors de l'arrestation et l'emprisonnement des civiles et militaires pendant l'opération de la violation de domicile du Ministre NDOMATE par le gouvernement avec des motifs erronés tendant à croire que ces derniers préparaient un coup d'état.
- Considérant le non respect des engagements du gouvernement sur l'APPR-RCA autorisant la libération immédiate des prisonniers politico-militaires détenus avant l'accord.
- Considérant la dérive autoritaire du régime en excillant précipitamment les groupes armés contre les principes de l'APPR-RCA.
- Considérant l'attitude irresponsable du gouvernement à vouloir dérober la mission de la MINUSCA mandatée par le conseil de sécurité de l'ONU pour la protection de la population civile. En la transformant en sa propre milice gouvernementale pour des missions nocturnes contraire à la charte des Nations-Unie.

Le Mouvement 3R décide :

- La suspension de toute sa participation aux organes de mise en œuvre de l'APPR-RCA jusqu'à la nouvelle décision :
 - CTS : Comité Technique de Sécurité,
 - CMOP : Comité de Mise en Œuvre Préfectorale,
 - CCS : Comité Consultatif de suivi,
 - CES : Comité Exécutif de Suivi ;
 - CMON : Comité de Mise en Œuvre National.
- Le Mouvement 3R alerte son Quartier Général (QG) de veiller à la stricte protection de la population civile et de répliquer avec la dernière force en cas d'attaque contre ses bases par le profito-situationniste (gouvernement).
- Le Mouvement 3R réaffirme son engagement irréversible dans les processus de mise en œuvre de l'APPR-RCA, de bonnes fois si les menaces, les provocations cessent et que les garanties de la sécurité de ses responsables sont assurées. Et aussi les engagements pris par le gouvernement vis-à-vis du Mouvement 3R sont respectés.

Fait à Bessou, le 05/06/2020

Le Président des 3R Général Sidiki Abbas

Ampliation

- Présidence de la République
- Primature
- Union Africaine
- CEEAC
- Minusca
- Les ambassadeurs



Annex 6.5: Ongoing human rights violations and concerns over behaviour of national defence and security forces as they deploy countrywide / Violations des droits de l'homme en cours et préoccupations concernant le comportement des forces nationales de défense et de sécurité lors de leur déploiement dans tout le pays.

Human rights violations, including sexual violence and violence against women, involving FACA soldiers continue to be reported across CAR as national defence and security forces are redeployed. Within those reported incidents of human rights violations involving FACA verified by the Panel, the Panel notes that FACA soldiers continued to use excessive violence to resolve personal disputes against unarmed civilians, in some cases leading to hospitalization of the victims. For example, in Paoua (Ouham-Pendé Prefecture), two female civilians were hospitalized having been beaten by two FACA soldiers following a personal dispute on 10 May. FACA soldiers have also continued to use their positions of authority and weapons for financial gain, in particular by taxing civilians at unauthorized road barriers and through cattle theft. The Panel noted that a number of such incidents took place in Mbomou and Ouham-Pendé Prefectures. In Bangassou (Mbomou Prefecture), where FACA soldiers extorted travellers at a number of barriers at the entrance to the town, on 28 March in Loungougba village, east of Bangassou, a FACA soldier hit a female trader for refusing to pay the amount requested at an unauthorized road barrier. Meanwhile, in Ouham-Pendé Prefecture, FACA soldiers were involved in cattle rustling and extortion in several towns causing friction with herders. For example, on 14 February FACA on patrol in Poulao (Ouham-Pendé Prefecture) reportedly stole two heads of cattle, while on 30 March, a herder accused the local chief of Bedogo 2 and a FACA soldier of stealing three heads of cattle.

The Panel notes that failure of the state to protect civilians lies at the core of many armed groups claimed purpose and that specific FACA violations against civilians have also been used by armed groups to justify attacks, for example by the UPC in Obo, Haut-Mbomou Prefecture and Alindao, Basse-Kotto Prefecture (see annex 4.1). In Obo, confidential local sources reported human rights violations to the Panel including: on 14 February, two FACA elements beat up a civilian in Obo and stole FCFA 55,000, and on 8 May in Obo (Haut-Mbomou Prefecture), a woman reported that she was threatened with death by a FACA soldier who refused to pay for the goods he had purchased. Finally, as mentioned above in annex 4.4, on 1 June, an unarmed elderly civilian in the Arab district was reportedly shot and killed by a FACA soldier.

Annex 6.6: Photographs from the Gbadolite seizure of 28 April / Photos de la saisie effectuée à Gbadolite le 28 avril.

Obtained by the Panel from a confidential source on 5 May 2020.

Photographs of 10 under-barrel grenade launchers and 1,490 rounds of 7.62 x 39 mm calibre ammunition seized by security services at Gbadolite airport in Nord-Ubangi province, DRC, on 28 April and suspect Florence Yaba Mongo Yasamba arrested on the same date.



Annex 6.7: Other cases of cross-border arms trafficking during the reporting period / Autres cas de trafics transfrontaliers durant la période couverte par le rapport.

Seizure of smuggled air pellet rifles in Bangui

On 29 April, 135 air pellet rifles of mixed calibre (5.5mm and 4.5mm) were seized by the *Bureau d’Affaement Routier de Centrafrique*, in collaboration with customs officials and the specialist police unit the Central Office for the Repression of Banditry (Office Central de Répression du Banditisme, OCRB). The weapons were undeclared and concealed within a refrigerated food truck alongside a shipment of groceries. Two Lebanese nationals were arrested and required to surrender their passports to the police but released on bail, in consideration of the heightened health risks in detention due to the COVID-19 pandemic. A police investigation into the case led by OCRB is ongoing.³⁴

The weapons fall into a category of non-lethal-purpose imitation firearms known as airsoft guns designed to fire small plastic or metal pellets and often used as sporting goods or toys. Nonetheless, some airsoft rifles can be a concern given the risk of conversion when combined with parts from real firearms. This is particularly relevant in the CAR context, where illegal artisanal arms manufacturing and weapons conversion has been well-documented, particularly amongst anti-balaka (see also [S/2018/1119](#), para 73 and annex 4.7, [S/2018/729](#), paras. 88, 89 and 108). The Panel will continue to investigate this case and monitor trends in this regard.

Photographs from CAR Police Director General Bienvenu Zokoue. Available on Dgpc Centrafrique facebook page, posted on 1 May <https://www.facebook.com/bienvenu.centrafrique>.



³⁴ Information from OCRB Director General Arnel Baraba and Customs Department Director General (5 May), and confidential sources.



Seizure of arms and ammunition in Logone Oriental province, Chad

According to online media reports and local sources, on 24 May provincial authorities in Doba, Logone Oriental province in Chad arrested five suspects following the interception of one of four motorcycles carrying a significant quantity of weapons and ammunition, including five anti-tank rocket launchers, 13 rockets, anti-tank weapons, at least one 9mm BLOW F92 blank firing pistol and a large quantity of ammunition, including incendiary rounds. Of the five individuals arrested, one is reportedly a Central African national. Reports indicate that three further motorcycles travelling in the same convoy escaped interception and fled over the border to CAR. The Panel will continue to investigate this case and the possibility that the arms captured were being transferred to armed groups in CAR.

Photos from local media source and details from Alwihda Info website and article “Tchad : plusieurs armes de guerre saisies au Logone Oriental, des arrestations”, 25 May https://www.alwihdainfo.com/Tchad-plusieurs-armes-de-guerre-saisies-au-Logone-Oriental-des-arrestations_a88005.html; and news report by Portail de la Renaissance du Tchad, 26 May https://www.youtube.com/watch?v=nCvI6pl_hY4&feature=youtu.be&fbclid=IwAR3R0WgVKo4YYLZ7WeE_WpcaGgF6RDj9pq5TRM6GHo4WAvw9WAscgvBG7aE.



Annex 7.1 : Update on diamonds / Développements récents sur l'activité diamantifère

The Central African Republic exported 1,390 carats of rough diamonds during the first quarter of the year (2020). As previously reported, the Panel believes that the figure is far below the estimated current production. Information reviewed by the Panel showed that smuggling activities continued (see S/2019/930, para.153).

At the 2019 KP Plenary meeting (New Delhi, 18-22 November 2019), the Operational Framework was amended with a view to making the export process of CAR rough diamonds smoother and thereby increasing legal trade (S/2018/729, para. 111). Exports from the so-called “compliant” zones now have to be notified to, rather than approved by, the KP Monitoring Team. This change came in response to longstanding calls by the CAR authorities to facilitate exports.

The impact of those measures is yet to be felt however, as exports recorded during the first quarter of 2020 are still less than the country’s estimated current production.

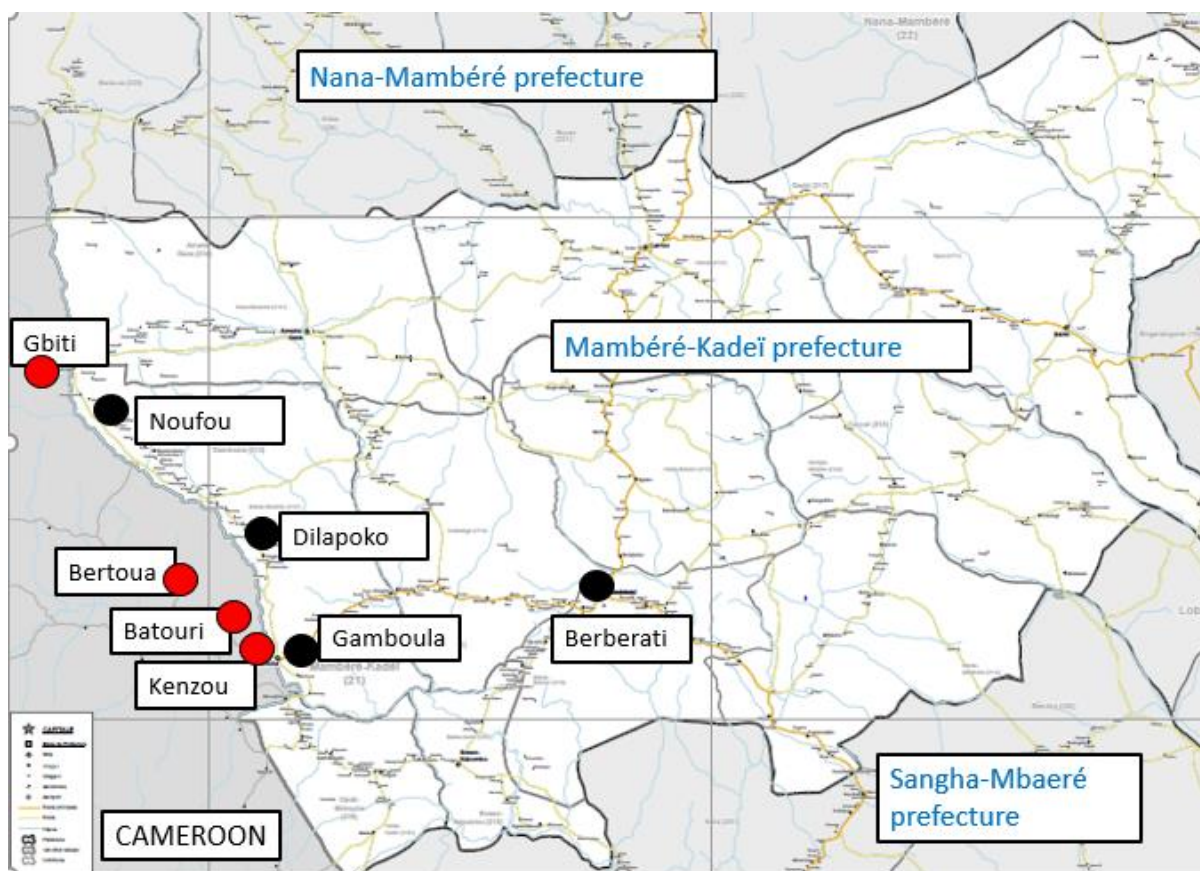
CAR mining authorities repeatedly shared with the Panel the country’s willingness to put in place targeted measures in order to increase the number of zones declared “compliant” under the KP, including in eastern CAR where most mining sites remain, to date, under armed groups’ control. In this regard, the Panel is aware of the Government plans to create a mining police force.³⁵ While this project could overcome several challenges in the sector, it should be part of a comprehensive solution (see S/2019/930, para. 155).

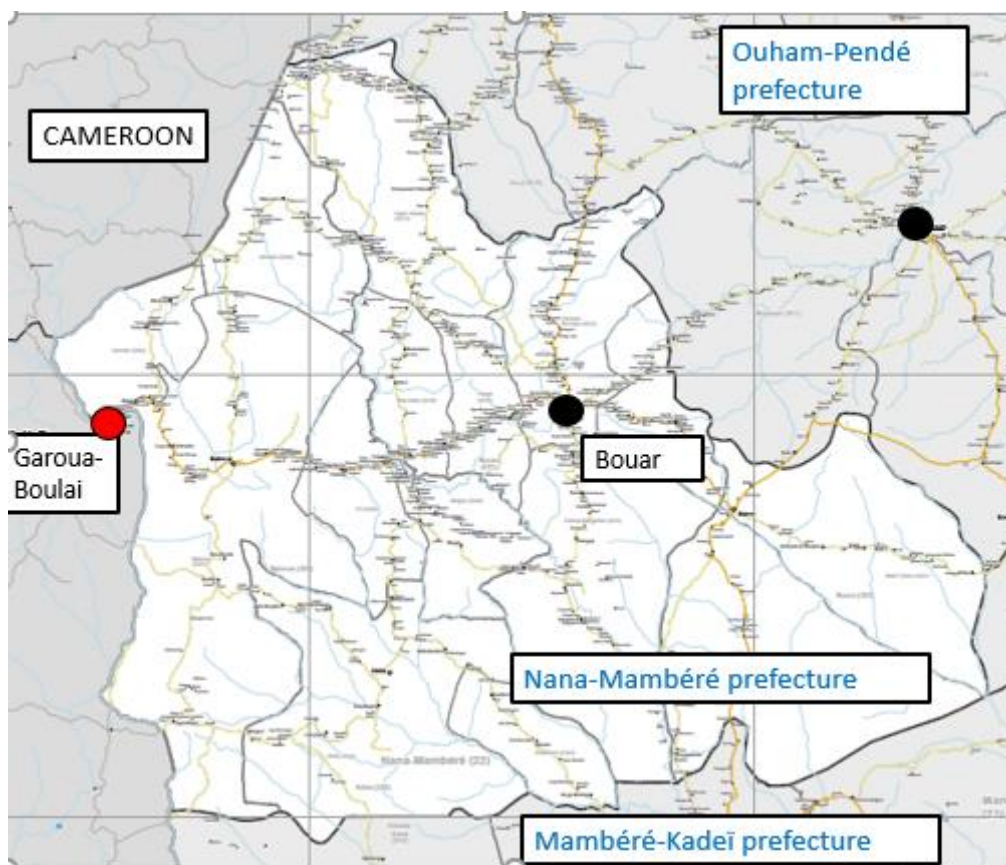
The Panel was informed by several sources that 3R armed elements in so-called KP “green” zones, in Mambéré-Kadéï Prefecture. The Panel intends to investigate if the armed group interfered with the diamond trade in these areas.

³⁵ The new mining police will replace the Unité spéciale anti-fraude (USAF) or “Brigade manière”.

Annex 7.2: Map showing areas mentioned in the report / Carte montrant les zones mentionnées dans le rapport

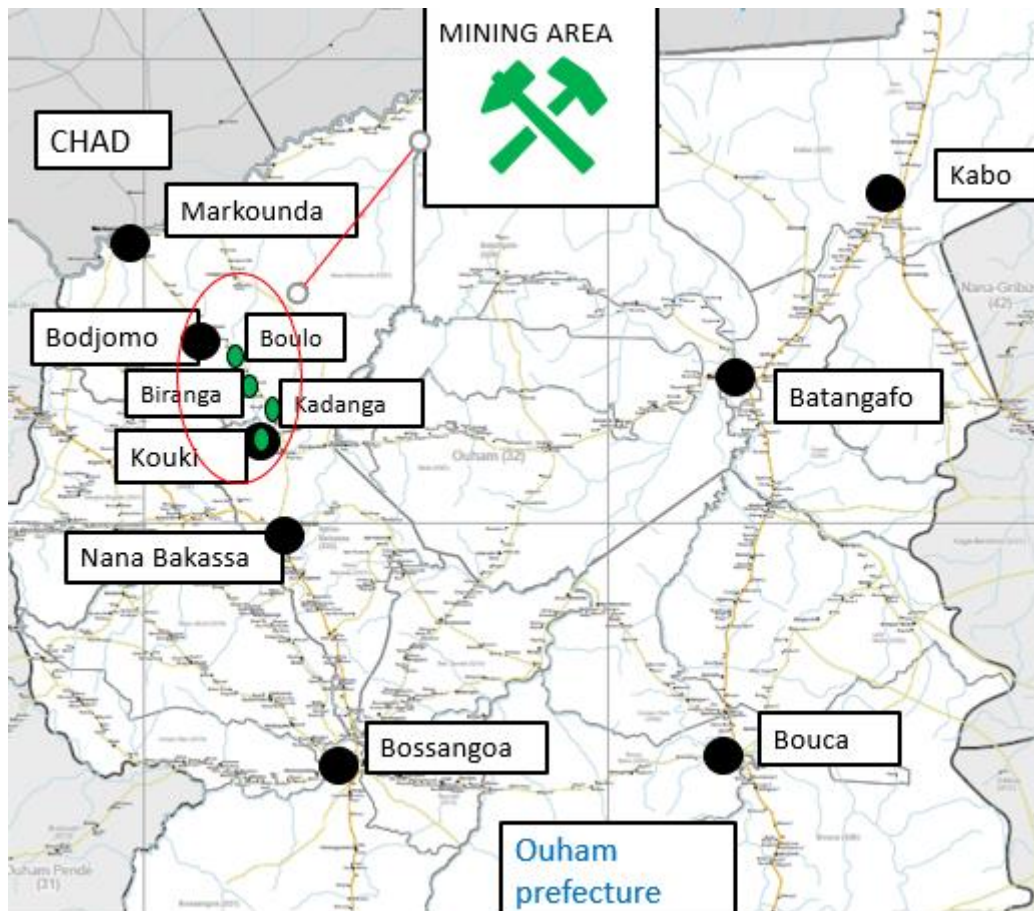
Maps by the UN edited by the Panel.





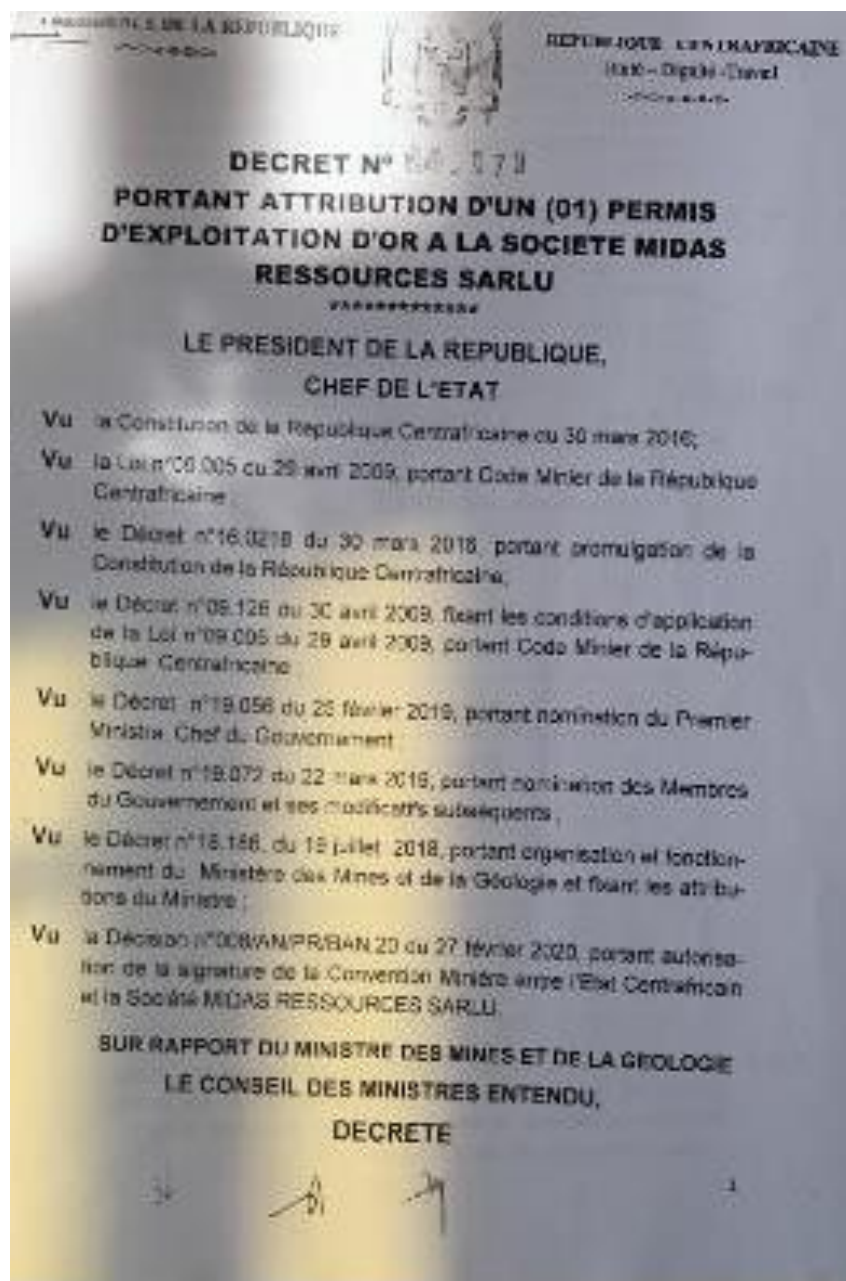
Annex 7.3: Map of Ouham prefecture showing mining sites mentioned in the report /Carte de la Préfecture de Ouham montrant les sites miniers évoqués dans le rapport.

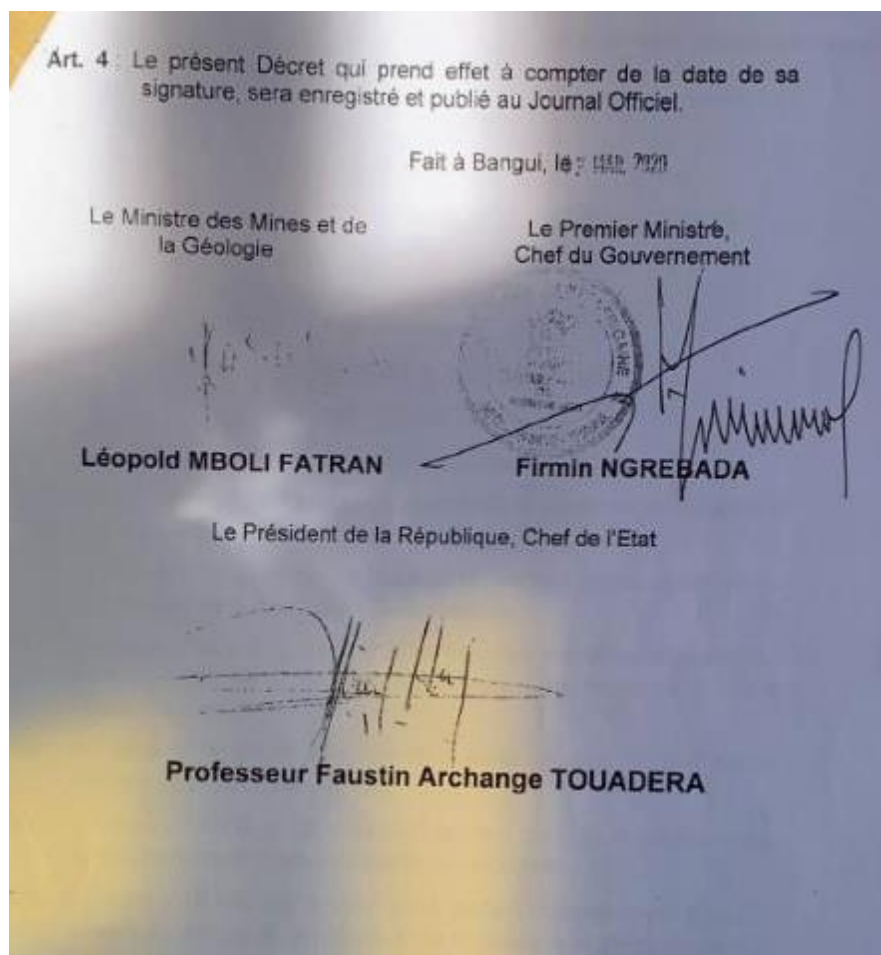
Map by the UN edited by the Panel



Annex 7.4 : Decree granting the mining permit to MIDAS/ Décret attribuant le permis minier à MIDAS.

Obtained from a confidential source.





Annex 8.1: Further information on the 14th session of the CAR-Chad Joint Commission (N'djamena, December 2019) / Informations complémentaires sur la 14^e session de la Commission mixte RCA-Tchad (N'djaména, décembre 2019)

CAR and Chad held the 14th session of their joint commission from 20 to 21 December 2019 in N'djamena, Chad. In accordance with its longstanding position, Chad agreed to consider reopening the border between the two countries (officially closed since 2014) after the restoration of security based on the redeployment of CAR national defence and security forces to the border area. The CAR delegation committed to their redeployment as a priority in Ngaoundaye, Bernal (Ouham-Pendé Prefecture), Sido (Ouham Prefecture) and Ngarba (Bamingui-Bangoran Prefecture).

The Chadian delegation underlined the importance of security provision by CAR authorities for transhumance activities on their territory. On this issue, delegations committed to implement the bilateral agreement of October 2012.

The Chadian also expressed concerns regarding the consequences of the crisis in CAR on Chadian nationals.

Below excerpts from the PV from the session (full text archived at the United Nations). Obtained by the Panel from a confidential source on 10 May.



La 14^{ème} Session de la Grande Commission Mixte entre la République Centrafricaine et la République du Tchad s'est tenue du 20 au 21 décembre 2019 à N'Djamena.

La Délégation tchadienne était conduite par **S.E. L'Ambassadeur CHERIF MAHAMAT ZENE**, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine, de la Coopération Internationale et de la Diaspora de la République du Tchad, chef de délégation.

La Délégation Centrafricaine quant à elle, était conduite par **S.E. Madame Sylvie BAIPO TEMON**, Ministre des Affaires Etrangères et des Centrafricains de l'Étranger, cheffe de délégation.

Les listes des deux (2) délégations sont jointes en annexe.

La tenue de cette Session fait suite à la décision prise par Leurs Excellence les Présidents **IDRISS DEBY ITNO** et **FAUSTIN-ARCHANGE TOUADERA**, lors de leur entrevue en marge de la 74^{ème} Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre dernier et conformément à l'Accord portant création de la Commission Mixte entre les deux pays.

Durant son séjour au Tchad, **S.E. Madame Sylvie BAIPO TEMON** a été reçue en audience par le Chef de l'Etat, **S.E. IDRISS DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad, à qui elle a remis un message d'amitié et de fraternité de la part de son Homologue, Frère et Ami, **S.E. Faustin-Archange TOUADÉRA**, Président de la République Centrafricaine.

S.E. Madame Sylvie BAIPO TEMON s'est également entretenue avec son homologue **S.E. l'Ambassadeur CHERIF MAHAMAT ZENE**. Au cours de cette rencontre, les deux Ministres ont procédé à un large tour d'horizon de la coopération bilatérale et ont fait le constat de l'impérieuse nécessité de renforcer encore davantage les liens séculaires multiformes existant entre les deux pays pour les hisser aux attentes et aspirations légitimes de deux Chefs d'État et de deux peuples.

Les deux chefs de délégation ont également exprimé leur ferme volonté commune d'insuffler une nouvelle dynamique à leur coopération bilatérale, conformément aux orientations des plus Hautes Autorités de leurs pays respectifs.

Ils ont en outre réaffirmé leur détermination à œuvrer ensemble pour l'émergence d'un continent Africain où règne la paix et la sécurité, la solidarité et la prospérité, conformément à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et aux objectifs du développement durable des Nations Unies.

Au regard des solides et historiques relations qui existent entre les deux pays, les deux chefs de délégation ont souligné l'importance de la tenue de cette 14^{ème} session de la Grande Commission Mixte de coopération qui, en plus d'asseoir de consolider une coopération bilatérale à la fois dynamique et fructueuse, contribuera à renforcer le cadre juridique par une mise à jour des accords existant et à venir pour couvrir tous les domaines d'intérêt commun.

Ils ont émis le vœu que les conclusions des travaux de la 14^{ème} session de la Grande Commission Mixte servent de levier à cette dynamisation des relations de coopération entre le Tchad et la Centrafrique.

Aussi ont-ils invité les experts des deux pays à explorer toutes les pistes pertinentes d'échanges, dans un esprit constructif, de convivialité et de compréhension mutuelle, en vue de soumettre des conclusions à la hauteur des attentes de deux parties.

Les experts ont procédé à une évaluation minutieuse de la coopération entre les deux pays, en vue d'identifier les voies et moyens pour la renforcer davantage.

Les travaux se sont déroulés en plénière sur la base de l'ordre du jour adopté.

Les deux Parties ont mis en place trois Sous Commission qui se présentent de la manière suivante :

- 1- la sous-commission en charge des questions sécuritaires ;
- 2- la sous-commission en charge des questions Consulaires, Humanitaires et Judiciaire ;
- 3- la sous-commission en charge des questions économiques, commerciales, scientifiques et techniques.

I /- CADRE JURIDIQUE

La Partie Centrafricaine a soumis des nouveaux projets d'Accord de coopération ainsi que des propositions de révision des accords déjà signés dont la liste est ci-après :

- projet d'Accord de coopération judiciaire ;
- projet de Protocole d'accord Portant création de la Sous-Commission Mixte en matière des frontières ;
- projet de Protocole d'Accord portant création du Comité Mixte de suivi et d'évaluation de l'Accord commercial ;
- Projet d'Accord de coopération en matière de sécurité.
- Proposition de révision de l'Accord inter universitaire entre l'Université de Bangui et l'Université de N'Djamena ;
- Proposition de révision de l'Accord commercial ;

- Proposition de révision dans le domaine des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat.

La Partie tchadienne a pris bonne note de ces propositions et a promis de les examiner pour communiquer ultérieurement sa réaction.

Les deux Parties ont noté la nécessité de négociation, de finalisation et d'éventuelle signature.

II/- COOPÉRATION SÉCURITAIRE

a) Renforcement de la sécurité à la Frontière Tchad-RCA

Les deux pays disposent dans le cadre de leur coopération des textes qui régissent de nombreux secteurs de coopération. Les questions de renforcement de la sécurité à la frontière sont axées sur les manières et procédés à mettre en œuvre.

Après examen, la Partie tchadienne a rassuré la Partie centrafricaine qu'elle contrôle la sécurité à ses frontières et suggère que chaque pays assure la sécurité à ses frontières.

Considérant que la responsabilité du contrôle des frontières est du ressort de chaque Etat, la Partie centrafricaine présentant à la Partie tchadienne l'environnement de la reconstruction Post-conflit de sa capacité sécuritaire, s'engage dans un premier temps à disposer des forces de défense et de sécurité aux points de contrôle suivants :

Ngaoundaye ;

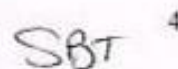
Bémal ;

Sido ;

Ngarba.

Suivant les directives politiques pour la mise à jour du cadre normatif de la relation bilatérale, la Partie centrafricaine a soumis à la Partie tchadienne, un projet de Protocole d'Accord de coopération sécuritaire qu'elle souhaite voir être examiné dans un délai raisonnable.

Pour consolider les relations bilatérales transfrontalières entre les deux pays, les deux Parties encouragent la tenue des rencontres périodiques entre autorités administratives frontalières respectives.

b) Insécurité liée à la transhumance irrégulière

- Après avoir fait l'état des lieux de la transhumance transfrontalière, la Partie tchadienne a noté que le Tchad dispose d'une Force de sécurisation de la transhumance appelée Garde Nomade et souhaite que la Partie centrafricaine de son côté prenne des dispositions inhérentes à la sécurisation de cette activité économique.

- Pour la Partie centrafricaine, la transhumance transfrontalière constitue une source d'insécurité et de violences communautaires depuis la dernière crise. Elle s'engage à contrôler les mouvements du bétail à travers l'opérationnalisation d'un mécanisme de redéploiement des Forces de Défense et de Sécurité.

Toutefois, les deux Parties accordent l'importance à la mise en œuvre de l'Accord bilatéral sur les mouvements du bétail entre RCA-Tchad du 30 octobre 2012 et autres recommandations pertinentes sur cette question.

c) Braconnage

Considérant l'ampleur du braconnage transfrontalier, les deux Parties recommandent la mise en œuvre de l'Accord de coopération tripartite entre les Gouvernements de la République du Cameroun, la République Centrafricaine et la République du Tchad relatif à la lutte anti-braconnage transfrontalière, signé le 08 novembre 2013 à Ndjamena et son protocole spécifique signé le 15 mars 2018 à Brazzaville.

II /- COOPÉRATION CONSULAIRES, HUMANITAIRES ET JUDICAIRES

a) Libre circulation des personnes, des biens et le séjour des ressortissants.

Les deux Parties se sont réjoui de la fluidité de circulation qui existe entre les deux Pays en dépit de la crise qui sévit en République Centrafricaine. Elles ont relevé des cas de tracasseries policières qui entravent la libre circulation des personnes et des biens.

La partie tchadienne a exprimé sa profonde préoccupation et son vif regret quant aux graves conséquences sur les ressortissants tchadiens en RCA, de malheureux événements qui ont secoués ce pays.



SBT 5

Les deux parties estiment qu'il est important que chacune d'entre elles continue à mettre en application les dernières décisions des Chefs d'Etat des la CEMAC prises lors du sommet ordinaire tenu à Ndjamena le 31 octobre 2017, relative à la libre circulation des Ressortissants des six Etats membres , sur l'ensemble du territoire communautaire.

Sur la question des cartes de séjour, les deux Parties ont rappelé que le contrôle des identités ou cartes de séjour relève du domaine de sécurité des États compte tenu de la montée en puissance de la menace terroriste, de l'extrémisme violent et de la criminalité transnationale organisée dans la sous-région. Elles ont recommandé l'harmonisation des législations dans les deux États en ce qui concerne les frais liés au séjour des ressortissants de l'un ou de l'autre Pays afin de garantir la réciprocité.

b) Conflits communautaires

Les deux Parties ont fait état des problèmes vécus au quotidien qu'il faut résoudre efficacement dans les deux communautés notamment la question des violents affrontements intercommunautaires dans la zone frontalière entre éleveurs et agriculteurs du fait de non-respect des couloirs de transhumance et de la recherche du pâturage.

A ce titre, les deux Parties appellent à une sensibilisation des communautés sur le respect des périodes et des couloirs de transhumance.

c) Coopération Judiciaire

Les deux États sont parties à l'Accord de Coopération de la Communauté Économique et Monétaire en Afrique Centrale (CEMAC) et la Convention Générale de coopération judiciaire dite Convention de Tananarive de 1961. Toutefois, la Partie Centrafricaine dans le cadre bilatéral a soumis à la Partie tchadienne un projet d'Accord de Coopération judiciaire pour examen. Les deux Parties ont relevé la nécessité d'examiner dans un délai raisonnable ledit projet d'Accord afin de renforcer leur coopération dans la lutte contre l'impunité conformément le respect aux engagements internationaux et régionaux.

d) Les questions des réfugiés centrafricains

Le Tchad accueille des dizaines de milliers de réfugiés centrafricains sur son territoire. La Partie centrafricaine a émis le vœu de voir ceux-ci retourner volontairement en vue de contribuer au relèvement économique de leur pays à la

faveur du retour progressif de la paix et la sécurité. Dans cette optique la partie tchadienne encourage la partie centrafricaine à explorer avec le HCR et l'OIM les voies et moyens facilitant le retour volontaire de ces réfugiés.

Annex 9.1: Information on Nourredine's Adam travel in Saudi Arabia (August 2019) / Informations complémentaires sur le voyage de Nourredine Adam en Arabie Saoudite (août 2019).

In its 2019 final report, the Panel mentioned that sanctioned individual travelled to Saudi Arabia in August 2019 (see S/2019/930, paras. 171).

On 31 March, Saudi Arabia confirmed to the Panel that an individual using a Sudanese passport featuring the name of Mohamed Abdallah Brema travelled, as part of the Hajj campaign, from Khartoum, the Sudan, to Al Madinah, Saudi Arabia, on 4 August 2019 and from Jeddah, Saudi Arabia, to Khartoum on 20 August 2019.

Annex 9.2: Information on the situation of Martin Koumtamadjï alias Abdoulaye Miskine / Informations sur Martin Koumtamadjï alias Abdoulaye Miskine.

Martin Koumtamadjï's name was added to the 2127 Committee sanctions list on 20 April.³⁶

In November 2019, he was arrested in Chad.³⁷ In spite of extradition requests by CAR authorities, Chadian authorities kept him in Ndjamena, reportedly under house arrest.³⁸ On 1 June 2020, he was brought before a judge in Ndjamena and sent to jail.³⁹

Chad has yet to respond to the Panel's requests for information on Koumtamadjï.

³⁶ <https://www.un.org/press/en/2020/sc14165.doc.htm>.

³⁷ <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20191127-leader-rebelle-centrafricain-abdoulaye-miskine-tchad>.

³⁸ Sources close to Koumtamadjï.

³⁹ <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200602-tchad-le-chef-rebelle-miskine-a-ete-presente-a-juge-d-instruction>.